

***Votre bulletin technico-économique**
de la Chambre d'agriculture des Landes*

Spécial marges brutes 2025
Productions végétales

Cultures de printemps





Comité de rédaction

BART Michel
BICHON Cécile
BONNET Christophe
BORDENAVE Romane
DAYOT Cécile
HARISTOY WILSON Marlène
MANCINI Vincent

MORIN Chloé
PICALET Marie
PRAT Patricia
ROUCHALEOU Romain
SABO Marine
THARAN Sonia

SOMMAIRE

Avant propos

Année climatique 2025

Conjoncture Grandes cultures

Emblavement dans les Landes

Présentation des résultats

Synthèse des herbicides et des engrais en maïs

Maïs grain irrigué	13	Tournesol	50
Maïs grain non irrigué	23	Tournesol semence	57
Maïs waxy irrigué	33	Soja	59
Maïs waxy non irrigué	39	Maïs doux	65
Maïs waxy pro irrigué	45	Haricots verts	72
Maïs semence	48	Pois légume	76
		Kiwis	79

Avec le soutien financier



Avant-propos

Ce numéro spécial vous propose les résultats 2025 des principales productions végétales landaises en cultures de printemps.

Ces résultats ne doivent pas être considérés comme systématiquement représentatifs de la production du département. Ils sont à relativiser en fonction de la proportion des surfaces enquêtées par rapport à celles réellement implantées.

Définition

La marge brute est la différence entre le produit brut (*quantité x prix*) et les charges opérationnelles (*liées à la culture*).

Elle est déterminée à l'hectare.

Son calcul est une étape importante dans l'approche des résultats de l'exploitation.

Elle est un élément majeur dans la prise de décision.

Rappelons que cette marge doit couvrir au moins les charges de structure, les **remboursements d'emprunts et laisser du disponible pour les prélèvements privés.**

Nous tenons à remercier les agriculteurs qui réalisent leurs marges brutes avec nos conseillers et dans ce bulletin acceptent une mise en valeur collective.



Date de création des références : mars 2026

Organisme à l'origine de la référence : Chambre Agriculture des Landes

Filières et cultures concernées : grandes cultures de printemps + kiwis

Origine des données : enquête auprès d'agriculteurs

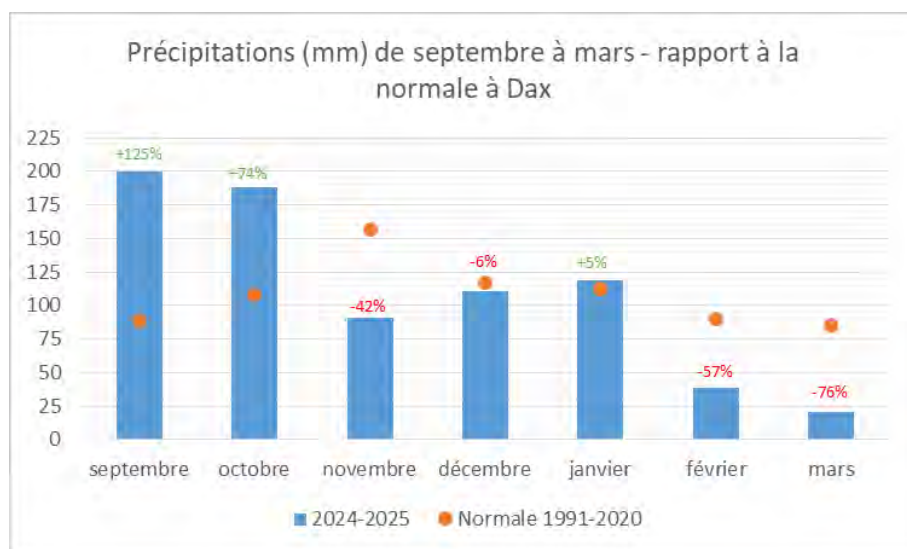
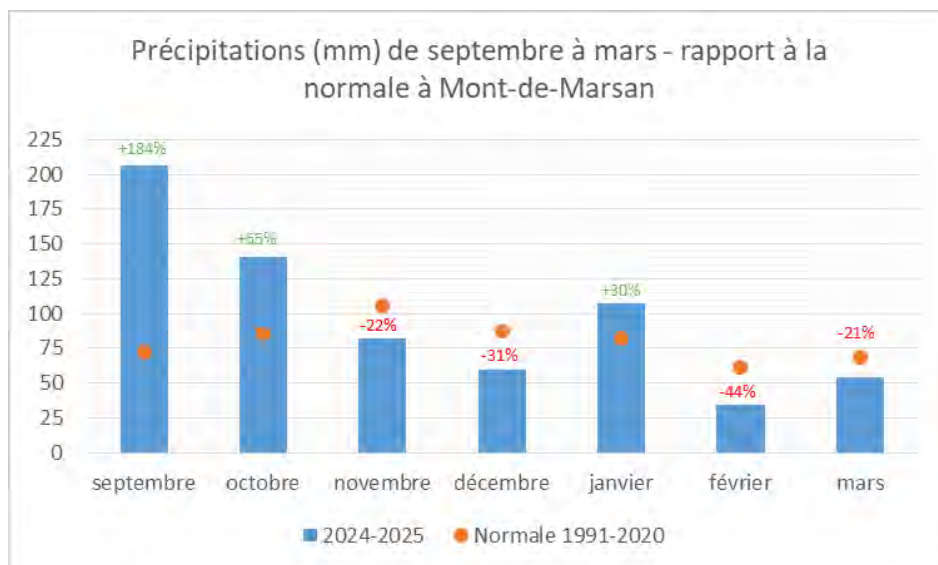
Type de référence : références technico-économiques / marges brutes



Année climatique 2025

Pluviométrie de l'intersaison 2024-2025 et de l'été 2025

Automne bien pluvieux et hiver plutôt sec

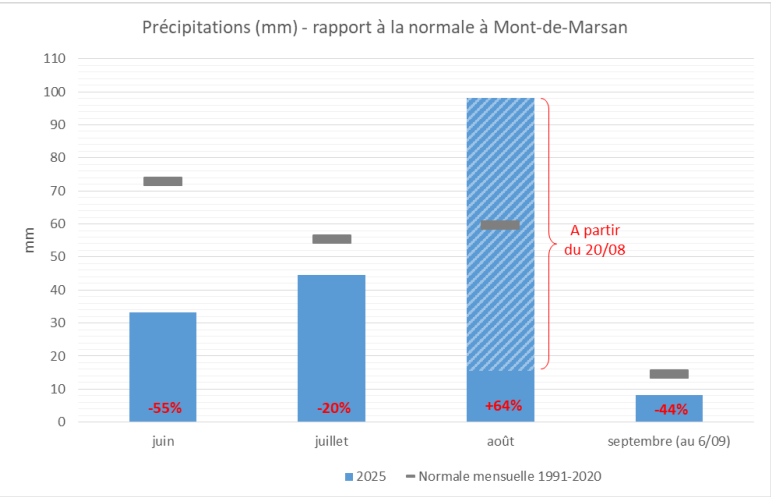


Le cumul de précipitations de septembre 2024 à mars 2025 a été conforme à la normale pour la moitié ouest du département et excédentaire sur le Marsan et l'Armagnac (+22% par rapport à la normale).

Un printemps proche de la normale

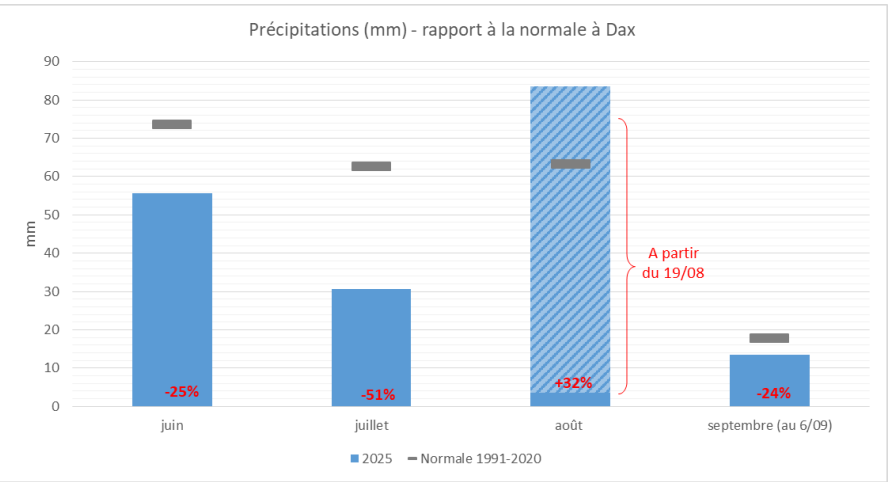
Station de Mont de Marsan	Moyenne 30 ans		Printemps 2025		% du cumul / normale
	Valeur en mm	cumul	Valeur en mm	cumul	
Mars	75	75	54	54	72
Avril	88	163	83	137	84
Mai	79,1	242,1	72	209	86
Total	242,1		209		86
Station de Dax	Moyenne 30 ans		Printemps 2025		% du cumul / normale
	Valeur en mm	cumul	Valeur en mm	cumul	
Mars	96	96	47	47	49
Avril	113	209	122	169	81
Mai	95,7	304,7	93	262	86
Total	304,7		262		86

Eté 2025

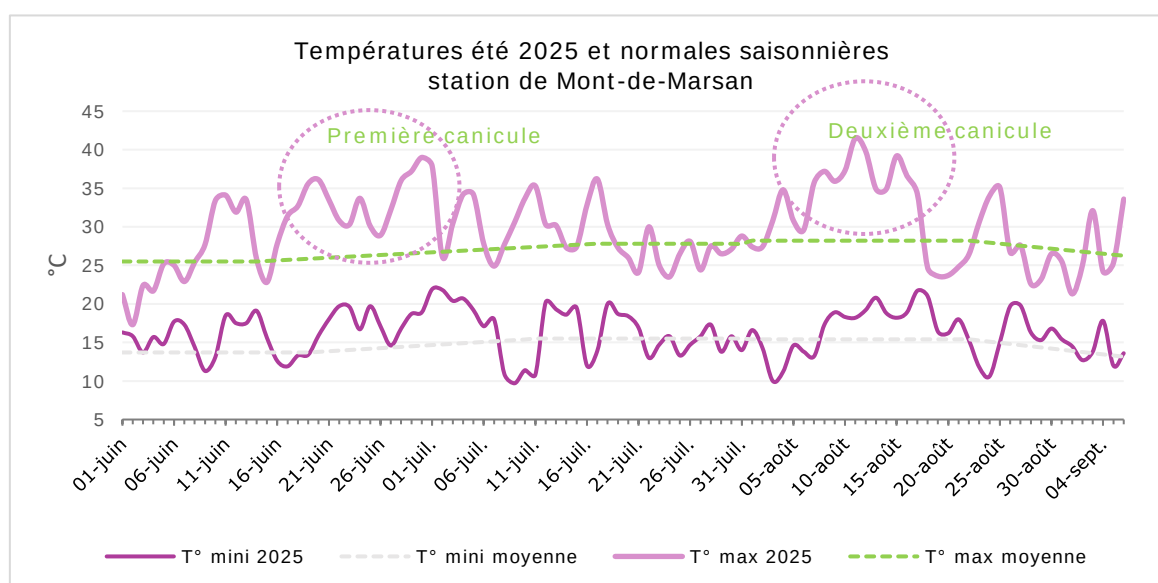


L'été 2025 aura été globalement très déficitaire malgré des épisodes orageux. Ces orages n'auront pas suffi à satisfaire le besoin en eau des cultures pourtant prometteuses début juin. Les parcelles irriguées ont pu passer sans trop de difficultés ces périodes déficitaires et de canicules, alors que les parcelles non irriguées ont vu leur potentiel altéré dès la première canicule de fin juin.

A noter du 27 au 31 août, un cumul pluviométrique important (58.3 mm).



Températures de l'été 2025 : proches de 2003 et 2022



Jours de grandes chaleurs été 2025

	Nombre de jours moyens où T° > 30 °C	Nombre de jours en 2025 où T° > 30 °C	Nombre de jours en 2025 où T° > 35 °C
Juin	6	17	5
Juillet	10	13	3
Août	10	17	11
Septembre	4	2 (au 6/09)	0 (au 6/09)

Caractérisation des épisodes caniculaires de l'été 2025

Station de Mont-de-Marsan

- JUIN 2025** – première période de canicule : entre le 19 juin et le 1^{er} juillet, 12 jours au-delà des 30°C, avec une température moyenne maximale de près de 34°C et avec un pic à 39°C le 30 juin.
Sur cette période, 21 jours consécutifs sans pluie.
Ce mois de juin a été le 2^{ème} mois de juin le plus chaud en terme de moyenne depuis le début des relevés météo en 1947, derrière 2003 et devant 2022.
- JUILLET 2025** – proche des normales saisonnières.
- AOÛT 2025** – deuxième période de canicule : du 7 au 17 août, 11 jours consécutifs avec des températures maximales supérieures ou égales à 34.3°C (moyenne des maximales à 37°C) et avec un pic à 41.5°C le 11 août.
Sur cette période, 13 jours consécutifs sans pluie.

Synthèse

Période	Durée épisode	T°max moyenne sur l'épisode	Pic de chaleur sur l'épisode
19 juin au 1 ^{er} juillet 2025	12 jours consécutifs >30°C	34°C	39°C le 30/06
7 au 17 août 2025	11 jours consécutifs >34.3°C	37°C	41.5°C le 11/08
2 au 13 août 2003	12 jours consécutifs >36.1°C	39.5°C	41.4°C le 4/08

Ce mois d'août a été le 3^{ème} mois d'août le plus chaud en terme de moyenne depuis le début des relevés météo en 1947, derrière 2003 et 2022. A la mi-août, l'indice d'humidité des sols superficiels mesuré par Météo France était en deçà de la décennale sèche.

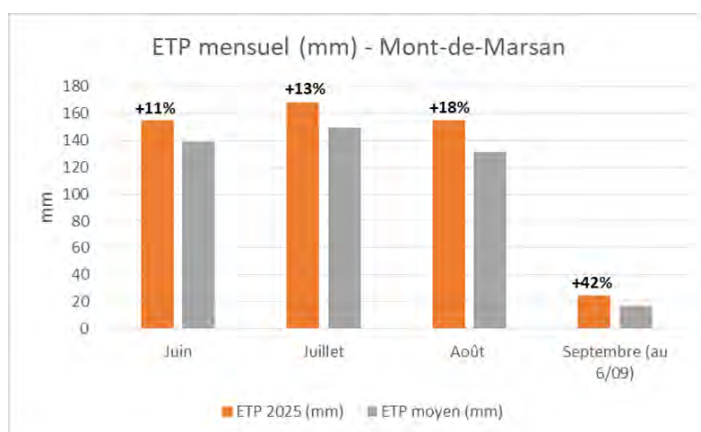
Pour mémoire, août 2003 : du 2 au 13 août, 12 jours consécutifs avec des températures maximales supérieures ou égales à 36.1°C (moyenne des maximales à 39.5°C) et avec un pic à 41.4°C le 4 août.

Sur cet épisode, 18 jours consécutifs sans pluie.



SEPTEMBRE 2025 – proche des normales saisonnières

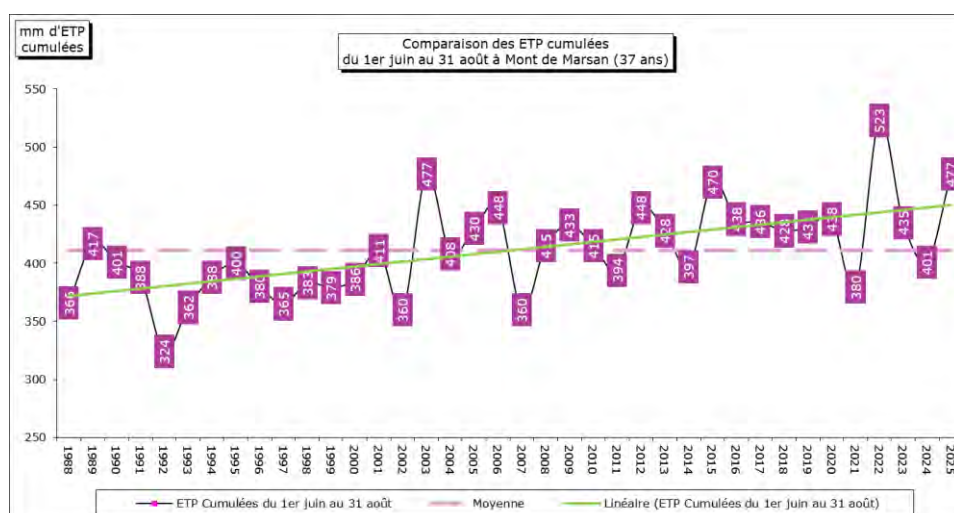
Besoin en eau des cultures 2025 : équivalent à 2003.



Les valeurs d'ETP, systématiquement supérieures aux moyennes saisonnières se traduisent par des besoins plus importants à compenser pour satisfaire les besoins en eau des cultures. En juin, ce sont 150 m³/ha supplémentaires, en juillet, 200 m³/ha et pour le mois d'août près de 250 m³/ha.

Cependant, le mois d'août peut être séparé en 2 parties avec une augmentation de 42% (320 m³/ha) des besoins par rapport à la normale jusqu'au 19 août et une baisse de 14% du 19 au 31 août (-70 m³/ha). La première partie du mois d'août étant la plus critique car beaucoup de cultures ont des besoins en eau encore élevés.

C'est donc un excédent total à apporter de 600 m³/ha sur la campagne d'irrigation par rapport à une année normale.





Conjoncture grandes cultures 2025

Bilan conjoncturel national 2025

Extraits de la synthèse Agreste Décembre 2025 n° 446

CEREALES

Après la très faible récolte de 2024, la production céréalière française atteindrait 62,9 millions de tonnes (mt) en 2025, en hausse de 16 % sur un an et de 3 % par rapport à la moyenne 2020-2024. Cette progression s'explique principalement par celle des rendements (+ 13 %) et, dans une moindre mesure, par une augmentation de la surface ensemencée (+ 3 %, à 8,8 millions d'hectares – mha). La récolte de maïs grain (semences incluses) serait en baisse de 10 % en 2025 à 13,4 mt, conséquence des épisodes caniculaires de l'été 2025 sur le rendement.

Selon les bilans de marché prévisionnels publiés par FranceAgrimer, la hausse de la production céréalière en France devrait

se traduire par un accroissement du surplus exportable. Les exportations de blé de la campagne de commercialisation 2025-2026 sont ainsi prévues en forte augmentation (+ 43 %), en particulier vers les pays hors Union européenne ; les exportations françaises d'orge sont attendues en hausse de 14 %.

Dans la perspective de récoltes mondiales records, les cours mondiaux des céréales sont orientés à la baisse. Le prix du blé tendre rendu Rouen a reculé de 11 % sur un an en moyenne sur la période de juillet à octobre 2025 à 192 €/t.

Sur la même période, le cours de l'orge se maintient à un niveau quasiment identique à celui de juillet-octobre 2024, autour de 185 €/t.

OLEO-PROTEAGINEUX

En 2025, la production totale d'oléagineux atteindrait 6,5 millions de tonnes (mt), en hausse de 10,8 % sur un an et de 7,5 % par rapport à la moyenne 2020-2024.

Cette progression vient de l'augmentation des rendements (+ 18 %), les surfaces cultivées ayant quant à elles baissé (- 4,8 % pour le colza, - 9,0 % pour le tournesol et - 2,0 % pour le soja).

La récolte de tournesol reculerait de 3,0 % pour atteindre 1,4 mt en 2025, niveau inférieur de 19,0 % à la moyenne 2020-2024.

La production de soja s'établirait à 387 000 tonnes, en baisse de 3,0 % sur un an et à un niveau inférieur de 4 % par rapport à la moyenne quinquennale.

En moyenne sur les quatre premiers mois de campagne 2025-2026, les cours des oléagineux affichent des évolutions contrastées : en légère baisse pour le colza rendu Rouen (- 1 % sur un an, à 464,7 €/t en moyenne sur juillet-octobre 2025), en hausse pour le tournesol rendu Bordeaux (+ 3 %, à 475,4 €/t).

INTRANTS

Sur les neuf premiers mois de 2025, le prix des intrants (consommations intermédiaires achetées par les exploitants pour l'activité agricole) baisse de 1,2 % par rapport à la même période en 2024, après un recul plus marqué au cours des 9 premiers mois de 2024 (- 6,1 %).

Cette baisse est tirée par celle du prix de l'énergie (- 10,3 %), des produits de protection des cultures (- 4,0 %), des aliments pour animaux (- 2,4 %), et ce malgré un rebond du prix des engrais et amendements (+ 6,1 %).

Le prix des carburants recule de 11,5 % sur un an, sous l'effet de la baisse du gazole non routier (- 12,6 %).

Le prix de l'électricité se replie également, de 11,2 % sur les neuf premiers mois de l'année 2025 après une augmentation de 18,0 % sur un an en 2024.

En moyenne sur l'ensemble de la campagne 2024-2025, le prix des engrais présente des évolutions contrastées par rapport à la campagne précédente : - 0,6 % en moyenne sur un an pour les engrais simples azotés, - 19,3 % pour les engrais simples potassiques et + 0,8 % pour les engrais simples phosphatés.

Par rapport à la campagne précédente, selon des estimations encore provisoires, les livraisons d'engrais augmenteraient faiblement pour les engrais azotés (+ 0,3 %), et de façon plus prononcée pour le phosphate (+ 7,8 %) et la potasse (+ 10,5 %).

Ces hausses confirmeraient la reprise constatée lors de la campagne 2023-2024 (+ 2,2 % pour l'azote, + 38,8 % pour le phosphate et + 63,4 % pour la potasse) après une campagne 2022-2023 marquée par un recul massif, lié au déclenchement du conflit ukrainien.

Productions de céréales-oléoprotéagineux dans les Landes

Agreste-MAJ 12/01/2026

Productions Céréales-Oléoprotéagineux en Nouvelle-Aquitaine

Mise à jour du 12/01/2026

(1) Source : Agreste - SAA définitive

(2) Source : Agreste - SAA définitive

(3) Source : Agreste - Gcmens données provisoires au 01/12/2025

	Surfaces en ha				Rendements en q/ha				Productions en tonnes			
	2023 (1)	2024 (2)	2025 (3)	Évolution 2025/2024	2023 (1)	2024 (2)	2025 (3)	Évolution 2025/2024	2023 (1)	2024 (2)	2025 (3)	Évolution 2025/2024
LANDES												
Blé tendre	2 835	950	1 225	28,9 %	64,0	44,0	46,0	4,5 %	18 144	4 180	5 635	34,8 %
Blé dur	165	160	55	- 65,6 %	50,0	45,0	48,0	6,7 %	825	720	264	- 63,3 %
Orge	1 010	425	375	- 11,8 %	56,1	38,0	42,3	11,3 %	5 667	1 615	1 587	- 1,8 %
Mais grain	80 340	89 040	92 665	4,1 %	112,5	101,2	87,2	- 13,8 %	903 568	900 993	807 955	- 10,3 %
dont irrigué	33 640	47 190	35 400	- 25,0 %	127,0	112,0	115,0	2,7 %	427 228	528 528	407 100	- 23,0 %
dont non irrigué	46 700	41 850	57 265	36,8 %	102,0	89,0	70,0	- 21,3 %	476 340	372 465	400 855	7,6 %
Mais semence	21 635	15 135	13 925	- 8,0 %	38,0	38,0	37,0	- 2,6 %	82 213	57 513	51 523	- 10,4 %
Triticale	1 850	755	1 070	41,7 %	50,0	36,0	36,0	0,0 %	9 250	2 718	3 852	41,7 %
Sorgho	660	970	650	- 33,0 %	58,0	48,0	50,0	4,2 %	3 828	4 656	3 250	- 30,2 %
Total céréales	109 910	108 730	111 112	2,2 %	94,1	90,2	79,3	- 12,1 %	1 033 931	980 873	880 699	- 10,2 %
Colza	1 535	1 765	970	- 45,0 %	25,0	22,0	25,0	13,7 %	3 838	3 882	2 425	- 37,5 %
Tournesol	8 340	5 170	3 655	- 29,3 %	24,0	18,0	20,0	11,1 %	20 016	9 306	7 310	- 21,4 %
Soja	6 510	6 470	5 770	- 10,8 %	25,0	24,0	27,0	12,5 %	16 275	15 528	15 579	0,3 %
Total oléagineux	16 475	13 490	10 445	- 22,6 %	24,5	21,4	24,3	13,7 %	40 327	28 878	25 419	- 12,0 %
Pois protéagineux	75	80	90	12,5 %	21,0	18,0	18,0	0,0 %	158	144	162	12,5 %
Total protéagineux (hors légumes secs)	1 144	687	486	- 29,3 %	19,9	14,0	14,4	3,2 %	2 279	961	702	- 27,0 %



Emblavement dans les Landes

Source Agreste (mise à jour 12/01/2026)



Surfaces en maïs (ha)

Année de récolte	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Maïs grain	93 770	89 914	86 970	80 340	89 040	92 655
Maïs semence	15 695	18 000	20 555	21 635	15 135	13 925



Surfaces en tournesol (ha)

Année de récolte	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Tournesol	6 597	6 808	8 502	8 340	5 170	3 655



Surfaces en soja (ha)

Année de récolte	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Soja	6 338	6 270	7 940	6 510	6 470	5 770



Surfaces en sorgho (ha)

Année de récolte	2023	2024	2025
Sorgho	660	970	650



Présentation des résultats

Pour chacune des productions, lorsque la taille de l'échantillon est suffisante, les données sont présentées selon le type de tableau page 13.

	Moyenne	Variabilité par poste	
		20%	60%
Rendement q/ha	115	97,1	134
Humidité	25,0 %	21%	32%
Prix net de séchage €/t	156	204	291.7
Indemnités	20	-	-
Produit brut	1 813	1 546	1 997
Fertilisation	415	300	521
Amendement	52	-	91
Semences	236	218	251
Herbicides	71	53	85
Autres phytos	39	-	55
Energie irrigation	204	136	263
Assurance	63	-	109
Frais de récolte	120	108	130
Charges opérationnelles	1 202	1 046	1 368
Marges brutes C/ha	611	355	826

* exemple de lecture des données "variabilité par poste" : pour le poste Fertilisation, 20% des surfaces ont eu moins de 300 € d'engrais, 60% en ont reçu entre 300 et 521 €, et 20% plus de 521 €.



Attention

Seuls les chiffres de la colonne "moyenne" permettent une lecture verticale (total des charges par exemple).

Les valeurs de la partie droite des tableaux indiquent seulement la variabilité de chaque poste pris séparément.

Variabilité des résultats

Afin de pouvoir apprécier la plus ou moins grande dispersion des valeurs autour de la moyenne, les tableaux indiquent pour chacun des principaux postes :

- la valeur basse au-dessous de laquelle se trouvent 20 % des surfaces
- la valeur haute au-dessus de laquelle se trouvent 20 % des surfaces.

Exemple : en maïs grain irrigué, 20 % des ha enquêtés ont produit plus de 134 q/ha, 20 % ont produit moins de 97,1 q/ha et 60 % de la surface présente un rendement compris entre ces deux valeurs.

Ainsi, chacun peut bien situer, poste par poste, le niveau où il se trouve par rapport au groupe : plutôt proche de la moyenne (entre les 2 seuils) ou "vers les extrêmes".

Valeurs pondérées

Tous les calculs sont faits en prenant en compte la superficie de chaque marge recensée.

Ainsi, une marge de 50 ha va peser 5 fois plus dans la moyenne qu'une marge de 10 ha. On parle alors de moyennes pondérées.

Primes PAC

Les aides PAC ne sont plus intégrées au produit dans le calcul de la marge brute. En effet, la plupart des aides sont désormais découplées de la production. Seules les aides couplées au soja ont été intégrées : pour 2025, l'aide s'élève à 122 €/ha.

Prix de vente

Dans le cas d'une exploitation qui n'a pas tout vendu, les stocks sont revalorisés à la moyenne du prix de vente réalisé sur cette exploitation.

Le prix moyen est donc influencé par une proportion de stocks pour autoconsommation importante.

En cas d'absence totale de vente, on applique aux quantités stockées le prix de vente moyen de l'ensemble de l'échantillon. Pour les prix non définitifs à la récolte, nous avons intégré des acomptes prévisionnels.

Indice de Fréquence de traitement (IFT)

L'IFT herbicide est le rapport entre la dose de traitement utilisée, et la dose homologuée, pondérée par la surface traitée. Il est variable selon les exploitations, en fonction des programmes de désherbage.

L'IFT herbicide de référence pour le maïs (Référence 2021 – Ex-Aquitaine) est de 1,9 (il correspond au 70° percentile : 70 % des surfaces d'une zone ont un IFT inférieur ou égal à cette valeur).

Exemple de calcul pour un programme de désherbage en maïs :

Traitements réalisés	Doses homologuées	Calcul de l'IFT
ISARD 1 l/ha	1,2 l/ha	$1 / 1,2 = 0,83$
ELUMIS 0.7 l/ha	1,5 l/ha	$0,7 / 1,5 = 0,47$
BANVEL 4 S 0,2 l/ha sur 30 % de la surface	0,60 l/ha	$0,2/0,6*30\% = 0,1$
IFT Total = 1,40		

Si un désherbage total à base de glyphosate a été réalisé avant semis, il faut l'ajouter au calcul.

Pour les traitements totaux à base de glyphosate, le calcul de l'IFT Herbicide a été fait sur la base des usages et doses autorisées.



Synthèse des herbicides et des engrais en maïs

Synthèse des engrais

Catégorie	Engrais	Formule NPK	Surfaces (ha)	Dose moyenne (kg/ha)	Coût unitaire (€/t)	Coefficient d'évolution du prix
Engrais de fonds	Chlorure de potasse	0/0/60	585	121	427	↓ 0,91
	Korn Kali	0/0/40	448	167	413	↓ 0,94
	11/9/25	11/9/25	307	316	552	↓ 0,99
	10/0/30	10/0/30	251	253	437	↓ 0,97
	0/10/35	0/10/35	118	279	482	↓ 0,93
Starter	14/48 liquide	14/48/0	530	160	770	↑ 1,05
	19/38/0	19/38/0	528	149	674	↑ 1,00
	18/46	18/46/0	510	153	702	↑ 1,02
	Staradour	16/34/0	371	168	698	↑ 1,04
	Locamaïs	18/26/0	322	174	660	↓ 0,97
	Entec	25/15/0	204	161	689	nc
	18/22/0	18/22/0	184	167	634	nc
	Nergetic	14/29/00	134	130	650	nc
	15/25/0	15/25/0	124	175	661	nc
	Humitech	14/20/0	120	180	663	↑ 1,00
	19/30/0	19/30/0	106	160	636	↑ 1,01
	Booster	20/25/0	76	174	652	↓ 0,91
	21/28/0	21/28/0	65	150	602	↓ 0,96
	3x15	15/15/15	64	153	559	↓ 0,90
	Starmaïs	18/28/0	38	150	690	↓ 0,97
	20/20/0	20/20/0	22	150	620	↓ 0,87
N	Perlurée	46/0/0	3066	357	468	↑ 1,11
	Sulfonitrate	26/0/0	522	131	467	↑ 1,02
	Ammonitrate	33,5/0/0	296	197	435	↑ 1,03
	Urée enrobée	40/0/0	253	334	579	↑ 1,17
	Activea 37	37/0/0	172	124	569	↑ 1,05
	Solution N	32/0/0	107	554	403	↑ 1,22
	Nexen	46/0/0	92	350	560	↑ 1,06
	NOVASTAN +S	23/0/0	84	416	480	nc
	APEX 20	20/0/0	55	245	646	nc

Synthèse des herbicides

Catégorie	Produit	Surfaces	Dose moyenne (l ou kg/ha)	Dose homologuée (l ou kg/ha)	Coût unitaire €/l ou €/kg	Coût €/ha	Coefficient évolut prix 2024/23
Désherbant total	AGAVE /ROUNDUP... (glyphosate 360 g/l)	588	1,9	3	6,0	11,4	↓ 0,71
	ROUNDUP EVOLUTION / FLASH (glyphosate 450 g/l)	70	1,0	2,4	10,6	10,6	→ 1,00
	HIGHLAND (glyphosate 480 g/l)	227	1,6	2,3	11,4	17,7	→ 0,97
	KRYPT (glyphosate 540 g/l)	233	1,3	2,0	8,7	11,3	↑ 1,17
	U600 pro / CHARDOL 600 2,4-D 600 g/l	132	0,6	1,25	7,9	4,7	↓ 0,70
Herbicides à spectre anti-graminées utilisables en pré levée	ISARD / SPECTRUM / ENCARIT	3 019	0,8	1,4	38,0	28,9	↑ 1,07
Herbicides à large spectre utilisables en pré levée	DAKOTA-P	15	3,0	4,0	18,0	54,0	→ 0,97
	CALLIPRIME EXTRA	871	0,24	0,3	90,4	21,7	→ 0,92
	MERLIN FLEX	335	1,5	2,3	18,4	27,6	↑ 1,06
	ADENGO XTRA	360	0,32	0,44	142,3	45,5	→ 0,98
	ISERAN	341	0,9	1,00	32,6	28,7	↓ 0,86
Herbicides à large spectre utilisables en post levée	NISSHIN / PAMPA / NICO STAR	225	0,6	1,5	16,0	9,9	↑ 1,03
	CALLISTO / CALLIMO / LUMEO / OSORNO / TEMSA / SPLENDOR...	660	0,7	1,5	20,3	14,0	↓ 0,90
	CALLIDO PLUS / CALLISTO PLUS	100	1,2	2,0	21,6	25,9	→ 0,97
	ELUMIS / CHORISTE	899	0,8	1,5	38,5	30,8	→ 0,95
	LAUDIS WG	235	0,27	0,5	124,1	33,5	↑ 1,03
	CALARIS	78	0,7	1,0	48,3	35,0	→ 1,00
	CAPRENO	435	0,22	0,29	192,6	42,9	→ 0,96
	EQUIP	86	1,50	2,66	21,0	31,5	nc
	PANTANI / PRIMERO / GONDAR	216	0,7	1,5	10,5	7,4	→ 0,93
	MONDINE / MONSOON ACTIVE	527	1,0	1,5	36,9	35,2	→ 0,90
	BANVEL 4S / DICAVAL / DIMBA 480 / BUENO / SKIRRING	1 192	0,2	0,6	20,5	4,2	↑ 1,05
Herbicides contre vivaces et adventices difficiles utilisables en post levée	CASPER	144	0,2	0,3	108,5	16,3	→ 0,96
	PEAK	96	0,01	0,02	1542,0	16,2	↑ 1,29
	CONQUERANT	121	0,19	0,4	63,4	12,3	↓ 0,83

Marge brute 2025

Maïs grain irrigué

Une année avec triple peine

Rendements faibles, prix de vente en baisse et charges opérationnelles en augmentation.

Marge brute la plus basse depuis ces 9 dernières années.

Des conditions climatiques défavorables pour les semis et un été très chaud ont pénalisé la culture du maïs grain dans les Landes en 2025.

41 exploitations
1 616 ha semés
39,4 ha/exploit

	Moyenne	Variabilité par poste			
		20%	60%	20%	
Rendement q/ha	115	97,1		134	
Humidité	25,0 %	21%		32%	
Prix net de séchage €/t	156	148		165	
Indemnités	20	-		-	
Produit brut	1 813	1 546		1 997	
Fertilisation	415	300		521	
Amendement	52	-		91	
Semences	236	218		251	
Herbicides	71	53		85	
Autres phytos	39	-		55	
Energie irrigation	204	136		263	
Assurance	63	-		109	
Frais de récolte	120	108		130	
Charges opérationnelles	1 202	1 046		1 368	
Marges brutes €/ha	611	355		826	

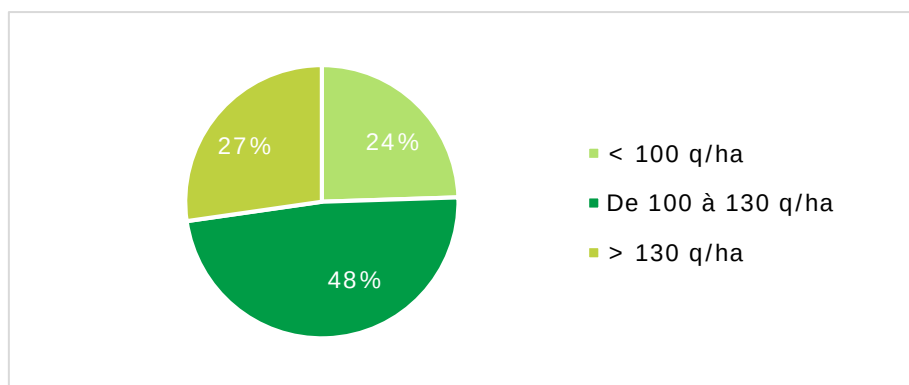
* exemple de lecture des données 'variabilité par poste' : pour le poste Fertilisation, 20% des surfaces ont eu moins de 300 € d'engrais, 60% en ont reçu entre 300 et 521 €, et 20% plus de 521 €.

Evolution pluriannuelle de la marge brute

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 5 ans
Nombre de marges	57	51	32	33	33	42	30	28	47	41	38
Surface totale	2 015	1 599	1 119	999	980	1 154	889	878	1 392	1 616	1 186
Surface moyenne	35,4	31,3	35	30,3	29,7	27,5	29,6	31,3	29,7	39,4	31
Rendement q/ha	115	127	110	128	107	131	105	131	118	115	120
Prix net de séchage €/t	128	125	142	129	153	192	249	177	166	156	188
Indemnités	51	5	87	7	39	0	103	4	6	20	27
Produit brut	1 528	1 598	1 648	1 662	1 676	2 519	2 669	2 318	1 951	1 813	2 254
Fertilisation et amendement	351	303	284	367	294	332	626	553	453	467	486
Semences	175	173	170	177	186	193	203	240	232	236	221
Traitements	111	91	101	89	103	112	131	112	114	110	116
Énergie irrigation	162	152	155	143	144	131	172	243	167	204	183
Assurance	53	45	50	49	42	42	41	53	55	63	51
Frais de récolte	96	92	87	99	106	107	120	120	117	120	117
Charges opérationnelles	949	859	848	923	875	918	1 292	1 319	1 138	1 202	1 174
Marge brute / ha cultivé	579	739	801	739	801	1 601	1 377	999	813	611	1 080

Les semis de maïs ont été perturbés par des conditions climatiques défavorables. Puis les températures élevées ont pénalisé la fécondation et le remplissage des grains. Ainsi, le rendement moyen sur notre panel d'exploitations est de 115 q/ha, variant de 78 q/ha à 160 q/ha.

■ Répartition des rendements



Un quart des surfaces en maïs grain irrigué ont un rendement inférieur à 100 q/ha. 48% des surfaces échantillonnées ont un rendement moyen situé entre 100 et 130 q/ha.

Les prix de vente 2025 sont en baisse et sont les plus bas depuis 5 ans, à **156 €/T net de frais de séchage contre 188 €/T pour la moyenne quinquennale** ; ils varient de 133 €/T à 184 €/T.

La moyenne des frais de séchage est de 23.52 €/T pour une humidité moyenne récoltée de 25%.

Une augmentation des charges est à noter par rapport à la moyenne quinquennale, notamment sur les postes fertilisation - amendement, semences, assurance et enfin **énergie d'irrigation**.

Les frais de récolte varient de 90 à 150 €/ha. La moyenne de ce poste est de **120 €/ha** et se trouve assez stable depuis des années.

Les charges moyennes 2025 sont donc de **1 202 €/ha** alors que la moyenne 2024 était de 1 138 €/ha. (+ 64 €/ha).

En conclusion, la marge brute moyenne pour l'année 2025 atteint les **611 €/ha** : une année historiquement très basse en prix et en productivité maïs. L'année 2025 représente la marge la plus basse depuis ces neuf dernières années.



■ Zoom sur l'énergie irrigation :

Les températures ont été très élevées la semaine du 16 au 21 juin avec quelques pics de chaleur à 36°C à l'ombre. De plus, les plantes étaient plutôt hétérogènes et irrégulières dans l'ensemble du département du fait des mauvaises conditions de semis et de levée.

Les toutes premières irrigations ont débuté précocement le 16 juin et sans discontinuer.

Les parcelles avec quota d'irrigation ont été pénalisées du fait des restrictions. Les rendements ont baissé en moyenne de 15% par rapport à 2024.

Celles sans quota ont pu exprimer leur potentiel avec pour certaines des rendements au-delà de 140 q/ha.



■ Zoom sur les assurances :

Sur les 41 exploitations de notre échantillon, 30 exploitations ont souscrit un contrat d'assurance climatique, pour un montant moyen de 91 €/ha.

Compte tenu de l'année exceptionnelle, 7 exploitations ont eu des indemnités d'assurance et ont obtenu en moyenne 106 €/ha (variant de 10 à 480 €/ha).

Vente du maïs et modes de commercialisation

	Poids total aux normes (tonnes)	% type de vente	Prix moyen pondéré brut (€/T)	Prix moyen pondéré net de séchage (€/T)
Prix récolte ferme + contrat prix définitif	14688	79%	180	154
Récolte avec acompte	1725	9%	180	155
Contrat MAT*	721	4%	176	149
Total	18571			

*Marché à terme

Dans notre panel d'exploitations, 79% des ventes ont été réalisées en prix ferme ou contrat prix définitif.

Seulement 9 % des exploitations ont souscrit un contrat avec un acompte + compléments de prix à venir.

Compte tenu du contexte mondial actuel, avec une énorme incertitude sur les niveaux des compléments à venir, nous avons donc supposé que les exploitations qui vendent avec un acompte à la récolte, arriveront au prix moyen des prix récolte ferme ou contrat à prix définitif.

Nous avons donc inscrit un prix d'acompte qui est identique au prix définitif.

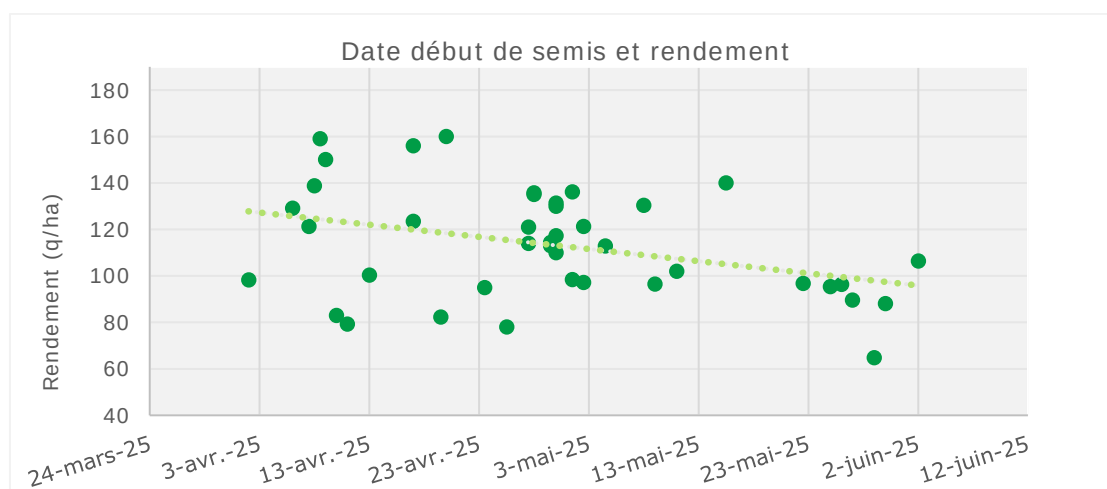
■ Répartition des ventes par catégorie de structures :

Type de structure	% des tonnages vendus	prix de base moyen €/t
Négoces / Privés	45%	187 €/t
Coopératives	55%	175 €/t

Dans ce tableau nous n'avons considéré que les ventes avec un prix définitif ou prix ferme.

Dans notre panel d'exploitations, 45% du tonnage a été vendu à des entreprises privées ou négoces au prix de 187 €/T. De plus en plus d'agriculteurs vendent par le biais de ces structures. L'autre partie passe par des coopératives, soit 55% de notre échantillon, à 175 €/T en moyenne.

Dates de semis



2025 a été largement marquée par les précipitations régulières et intenses au printemps perturbant massivement les semis. Ces derniers se sont étalés du 31 mars au 29 mai 2025 avec des reports de chantiers réguliers en fonction des types de sols.

3 périodes de semis sont représentées dans le tableau ci-dessous :

	% surfaces semées 2025
Semis avant le 15 avril 2025	19 %
Entre le 16 avril et le 10 mai 2025	65 %
A partir du 11 mai 2025	16 %

1^{er} période de semis avant le 15 avril

Les températures à cette période étaient très fraîches (6°C le matin), les agriculteurs sélectionnant les parcelles les plus ressuyées. Les sols sont plus compactés que d'habitude notamment à cause des pluies abondantes de l'hiver. On peut noter que pour la période du 08 au 14 avril, le secteur Sud-Est du département (Geaune / Latrille / Miramont-Sensacq / Sorbets / Aire-sur-Adour) était beaucoup plus avancé que les autres secteurs avec 78 à 80 % de semis réalisés (certains agriculteurs ayant déjà terminé leurs semis).

Les secteurs Chalosse, Orthe et Arrigans étaient plus en retrait avec seulement 15-25 % d'avancement, ces parcelles étant moins ressuyées et praticables.

Les levées des maïs semés en avril ont été correctes, mais pas exceptionnelles. On a pu remarquer quelques manques de pieds, des irrégularités de levée, les plantes étaient plutôt de couleur pâle du fait d'un manque d'ensoleillement et de chaleur.

2ème période de semis à partir du 16 avril :

De gros abats d'eaux ont stoppé les travaux sur les parcelles (en moyenne 80 mm). La majorité des semis ont repris autour du 8 mai dans des conditions un peu limitantes en termes de ressuyage des sols. ; les agriculteurs devenant moins exigeants sur l'état des parcelles car le temps pressait. Certains ont terminé, mais d'autres n'ont pas encore pu commencer leur semis. En moyenne, 80% des semis étaient réalisés.

N'oublions pas les épisodes violents d'orages de grêles le samedi 3 mai, occasionnant des dégâts importants et localisés (d'Horsarrieu à Audignon, de Doazit à Dûmes et Eyres Moncube).

Des maïs à tous les stades ont été touchés : certains à 5 feuilles avec plus de 50% des

pieds coupés au ras du sol. On a pu constater des ravinements importants.

3ème période de semis à partir du 11mai :

Ces derniers semis ont été compliqués.

On note également de violents orages de grêle le 15 mai et de la pluie intense sur St Perdon au cœur de l'épisode ainsi que sur une ligne vers le sud : Cauna – Bas Maucou, St Sever, Audignon, Horsarrieu, Ste Colombe.

Les cultures ont été touchées et on a vu des ravinements plus importants que l'épisode précédent (plus de 40 mm en quelques minutes).

Même scénario avec de gros abats d'eau sur Trensacq et de la grêle entre Sabres et Mont de Marsan, Vert et Garein.

Retour des semis le 20 mai 2025 pour terminer enfin début juin !

Certaines parcelles irriguées et semées tardivement (fin mai – début juin) au stade genou ont montré des signes de faiblesse, allant même jusqu'à des feuilles complètement grillées.

Ces parcelles qui ont eu des levées très hétérogènes, ne se sont jamais "homogénéisées", le potentiel de rendement étant d'ores et déjà compromis.

Les récoltes

Sur notre échantillon, les récoltes à la moissonneuse batteuse ont débuté le 25 août pour se terminer autour du 19 novembre dans de bonnes conditions.

La date moyenne de récolte est au 7 octobre 2025. Les couverts ont été semés en suivant.

- ➔ Fin juillet : démarrage des récoltes en ensilage sur certains secteurs (Aire sur Adour...)
- ➔ Début septembre : 1ères récoltes sur les semis d'avril : de 80 à 110 q/ha entre 25 et 30% d'humidité (terres noires de Sorbets / Latrille / Aire-sur-Adour)

Les dix variétés les plus semées

2022		2023			2024		2025		Indice de précocité
P0937	14,2%	P0937	12897,0%	14,4%	P0937	13,7%	P0937	12,8%	fin tardif
P0900	9,7%	P0710	7527,0%	8,4%	MAS 524A	11,7%	MAS 524A	9,7%	tardif
P0710	7,3%	P0900	6480,0%	7,2%	P0710	8,5%	IZZLI	7,2%	tardif
DKC4974	5,2%	DKC5210	5360,0%	6,0%	DKC5526	4,8%	MAS 448G	6,5%	demi tardif
P9889	4,5%	P9889	4821,0%	5,4%	P0900	4,8%	DKC5049	6,1%	tardif
P0362	3,5%	DKC4974	4017,0%	4,5%	IZZLI	4,6%	P0900	5,8%	fin tardif
DKC 5685	2,9%	DKC5812	3970,0%	4,4%	DKC5685	4,0%	P0450	4,8%	tardif
Izzly	2,8%	IZZLI	3434,0%	3,8%	DKC5182	3,7%	P9975	4,6%	demi précoce
DKC 5209	2,8%	MAS 524A	3413,0%	3,8%	MAS 448	3,2%	P0710	4,2%	tardif
Berlioz	2,3%	P1049	3107,0%	3,5%	DKC5016	2,3%	DKC5526	3,8%	tardif
	55,2 %			61,5 %		61,2 %		65,4 %	

On note dans notre échantillon que la majorité des variétés, soit 54,4 % des surfaces totales, relèvent d'indices tardifs à très tardifs. Elles représentent 4 semenciers :

- ➔ Pioneer : 27.6% des surfaces,
- ➔ Dekalb : 9.9%,
- ➔ Mas Seeds : 9.7 %,
- ➔ Caussade semences : 7.2 %.

Puis 11.1 % des surfaces en demi-précoce et demi tardif (Mas Seeds 6.5% et Pioneer 4.6%)

La **densité de semis moyenne s'établit à 82 565 grains/ha** cette année en légère augmentation par rapport à 2024 avec un écartement systématique à 80 cm.

Protection phytosanitaire

Insecticides et autres traitements

		Surfaces (ha)	Surfaces (%)	Dose moyenne (unités/ha)	Coût moyen €/ha	Cibles
Au semis	BELEM 0.8 mg	511	31,6%	10,4	41,4	Mouches et ravageurs du sol
	KARATE 0,4GR	311	19,2%	12,6	48,6	Ravageurs du sol
	DAXOL	260	16,1%	11,5	44,8	Ravageurs du sol
	TRIKA LAMBDA / ERCOLE	22	1,4%	13,0	54,8	Ravageurs du sol
	KUSTI	9	0,6%	0,15	7,9	Ravageurs du sol
		1 113	68,9%			
En végétation	CORAGEN	244	15,1%	0,104	21,1	Chenilles phytophages
	SCHERPA 100 EW	17	1,0%	0,254	3,1	Ravageurs du sol
	CYPERFOR	4	0,3%	0,300	3,8	Ravageurs du sol
		264	16,4%			

Les surfaces traitées au semis représentent 68% de l'échantillon. Ce sont principalement le Belem/Daxol qui sont utilisés pour lutter contre les ravageurs du sol pour un coût moyen de 44 €/ha.

On observe une évolution de l'utilisation du Karaté 0.4GR passant de 7.9% en 2024 à 19.2% en 2025 avec un coût moyen de 48€/ha.

Avec une évolution réglementaire depuis juin 2023, il est à rappeler que l'utilisation d'un diffuseur pour l'application de micro granulés insecticides à base de lambda Cyalothrine (Karaté 0.4GR, Ercole , Trika lambda, Trika expert, Trika super...) est interdite. Pour protéger les organismes aquatiques, ces produits doivent être entièrement incorporés dans le sol à une profondeur de 4 cm minimum.

Aujourd'hui seuls Belem/Daxol (produits à base de Cyperméthrine) peuvent être utilisés avec un diffuseur. Vigilance sur l'efficacité technique de l'utilisation des produits à base

de Lambda-Cyalothrine en l'absence de diffuseur, les essais conduits témoignent d'une efficacité divisée par deux.

En végétation, contre la pyrale et la sésamie, les stratégies insecticides sont ajustées au maximum à la présence des ravageurs. Ce sont 16.4% des surfaces qui sont traitées principalement avec du Coragen pour un coût moyen de 21 €/ha.

L'IFT insecticide moyen s'élève à 0.74. En baisse par rapport à la campagne 2024 (0.9).

L'année 2025 a été soumise à des conditions de semis très humides, les surfaces protégées par un anti-limace représentent seulement 34 ha soit 2% de notre panel d'exploitations avec un coût moyen de 21 €/ha, entraînant un IFT « autre phyto » de 0.23.

Les semences traités KORIT représentent 83.37 ha soit 5% de la surface échantillonnée.

FAIT MARQUANT POUR L'ANNEE 2025



On a constaté une très forte présence de MRDV (Maize Rough Dwarf Virus = Virus du nanisme rugueux sur maïs), plus important sur les semis de maïs tardifs.

La cicadelle brune transmet le virus MRDV responsable du nanisme rugueux, très néfaste sur certaines variétés de maïs. Les plantes infectées présentent un raccourcissement des entre-nœuds, un épaississement de nervures des feuilles, qui deviennent rugueuses, voire cassantes, une coloration vert foncé du feuillage, un système racinaire réduit qui induit dessèchement prématuré de l'appareil foliaire en fin de cycle.

Stratégie de désherbage

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
IFT herbicide	1,57	1,45	1,52	1,57	1,67	2,12	1,85	1,77	1,69

2025 témoigne d'une campagne particulièrement humide pour les travaux d'implantation des cultures.

Sur les 1^{ers} semis de début avril, les températures basses et le manque d'ensoleillement ont pénalisé le développement du maïs et favorisé la levée d'adventices (rumex, ray-grass, chiendent, liseron, chénopode, avoine, triticales et autres couverts mis en place l'an dernier...) surtout sur les techniques sans labour.

Le désherbage de prélevée a été d'une efficacité moyenne. Les agriculteurs ont observé des parcelles avec de gros salissements. Ainsi, des rattrapages herbicides de post levée ont été réalisés.

L'IFT herbicide moyen pour 2025 s'élève à 1,69 : il est exactement dans la moyenne des 7 dernières années. En recul par rapport à la campagne 2024.

	IFT 20% inférieurs < 1,16	IFT intermédiaires entre 1,16 et 2,22	IFT 20% supérieurs > 2,22
Nbre d'exploitations	8	24	9
Surfaces (ha)	384	913	319
% surfaces non labourées	50%	58%	68%
Rendement (q/ha)	121	112	116
Coût désherbage (€/ha)	44	76	90
Marge brute	742	564	591

On remarque sur cet échantillon, que les surfaces ayant les meilleurs rendements et marge brute sont obtenus par les surfaces où le coût du désherbage est le plus bas (8 exploitations – 384 ha – 121 q/ha).

En conclusion des éléments précédents voici le récapitulatif des IFT mesurés sur les différents postes liés aux produits phytosanitaires pour la culture du maïs grain irrigué.

	IFT mini	IFT moyen	IFT maxi	Référence régionale	
IFT Herbicide	0,38	1,69	2,83	1,9	3,7
IFT Traitement semences	1	1	1		
IFT Insecticide	0	0,74	2,08	1,4	
IFT Fongicide	0	0,01	0,64		
IFT "autres phytos"	0	0.23	1		

Notre échantillon a un IFT herbicide moyen (1.69) inférieur à l'IFT régional (1.9).

L'IFT total est de 3.67, proche de l'IFT régional de référence (3.7).

Fertilisation

■ Parcelles sans apport d'effluent (36 exploitations – 1319 ha)

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
N	248	259	236	271	250	255	249	233	233	255	234
P	77	78	68	76	76	67	67	61	56	79	65
K	93	106	72	103	95	87	62	52	68	89	69

Sur cet échantillon de parcelles de maïs irrigués sans apport d'effluent, après une année de hausse sur la campagne 2024, on observe des apports d'éléments N, P et K en baisse.

230 ha de surfaces fertilisées uniquement avec des engrais minéraux ont connu une impasse totale en potasse soit 17,4% des surfaces.

■ Valorisation des effluents (8 exploitations - 411ha)

	N	P	K	Nombre d'ha
Surfaces sans effluent	202	55	46	230
Surfaces avec effluents	174	47	0	181
Économie réalisée (€/ha)	31	11	35	

Ce tableau compare les niveaux de fertilisation minérale des 8 exploitations (411ha) qui ont des parcelles avec ou sans effluent. L'économie d'intrants sur les parcelles recevant des effluents porte sur l'azote (-28 unités), le phosphore (-8 unités) et la potasse (-46 unités).

Si l'on prend comme prix moyen des fertilisants les valeurs suivantes N 1.10€/u, P 1.40€/u et K 0.75€ par unité, on déduit que les exploitations apportant des effluents ont fait en moyenne une économie de 77€ par hectare (respectivement 31€ d'azote, 11€ de phosphore et 35€ de potasse).

Rappelons que, en zone vulnérable ou non, le plan prévisionnel de fumure est un outil technique essentiel pour ajuster au mieux les apports en fonction des besoins des cultures surtout sur la partie liée à l'azote et ainsi optimiser au mieux sa part d'investissements liée à la fertilisation.

L'analyse de reliquats de sortie d'hiver et/ou la méthode MERCI pour l'évaluation des couverts hivernaux ne sont également pas à négliger pour définir la part d'azote assimilable restante à disposition de la culture.

Comparaison des dix marges les plus faibles et des dix marges les plus fortes

	10 + faibles	10 + fortes
surface	287	338
Rendement q/ha	88	136
Prix net séchage €/t	150	165
Ind. Assurance	0	22
Produit brut	1 320	2 266
Engrais minéraux	379	433
Amendement	28	79
Semences	253	231
Herbicides	85	66
Autres phytos	52	36
Energie irrigation	209	174
Assurance culture	68	56
Frais de récolte	128	119
Charges opérationnelles	1202	1194
Marge brute	118	1 072
date 1er semis	15/04/2025	12/04/2025
date dernier semis	09/05/2025	25/04/2025
date 1ere récolte	30/09/2025	19/09/2025
date dernière récolte	21/10/2025	04/10/2025
IFT herbicide	1,94	1,55
IFT hors herbicide	2,24	2,05

Avec des charges opérationnelles relativement similaires, mais une différence conséquente de rendement de 48 q/ha et pour une fluctuation de 15 €/T sur le prix de vente, on constate cette année un écart largement marqué entre les 10 marges les plus faibles et les 10 marges les plus fortes qui vont de 118 €/ha à 1072 €/ha.

Les dix marges les plus faibles sont nettement en recul par rapport à la campagne 2024 (118 €/ha en 2025 contre 323 €/ha en 2024) et les dix plus fortes accusent aussi un recul de 56 €/ha comparé à la campagne précédente.

On peut noter aussi que les 10 marges les + faibles ont semé et récolté plus tard que les 10 marges les + fortes.

La différence très marquée des produits bruts explique donc une marge brute huit fois supérieure pour les dix marges les plus fortes.

Comparaison des résultats par Région

	Bas Armagnac	Chalosse	Grandes Landes	Marsan	Tursan
nombre d'exploitations	3	18	7	6	5
surface totale	169	618	255	297	250
Rendement q/ha	123	107	139	114	107
Prix net séchage €/t	147	155	155	167	153
Ind. Assurance	0	37	0	17	9
Produit brut	1 808	1 696	2 155	1 921	1 646
Engrais minéraux	468	365	546	427	377
Amendement	51	44	65	86	20
Semences	224	237	232	242	239
Herbicides	103	71	52	71	72
Autres phytos	25	43	9	51	51
Energie irrigation	209	188	236	222	200
Assurance culture	7	74	87	78	30
Frais de récolte	117	126	113	120	115
Charges opérationnelles	1204	1148	1240	1297	1104
Marge brute	604	548	915	624	542
Date 1er semis	29/04/2025	13/04/2025	14/04/2025	07/04/2025	19/04/2025
Date dernier semis	02/05/2025	17/05/2025	01/05/2025	02/05/2025	17/05/2025
date 1ere récolte	24/09/2025	28/09/2025	26/09/2025	28/09/2025	23/09/2025
date dernière récolte	07/10/2025	16/10/2025	05/10/2025	16/10/2025	08/10/2025
IFT Herbicides	2,11	1,93	1,05	1,51	1,61
IFT Hors Herbicides	1,49	2,18	1,30	2,28	2,10

La région

« Grandes Landes »

connait les meilleurs rendements moyens, avec 139 q/ha et les meilleures marges brutes (915 €/ha).

Les semis ont été réalisés relativement tôt du 14 avril au 1^{er} Mai. On remarque des IFT herbicides et insecticides très bas.

La région

« Chalosse »

en maïs irrigué ne réalise que 107 q/ha et malgré des charges opérationnelles bien maîtrisées (1148 €/ha), la marge ne ressort qu'à 548 €/ha, la plus faible de notre échantillon des régions.

Les dates de semis sont plus tardives allant du 13 avril au 17 mai 2025.

Les IFT herbicide et insecticide sont élevés (respectivement 1.93 et 2.18).

Autres informations techniques

■ Travail du sol

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Labour	67%	53%	57%	52%	59%	49%	38%	16%	33%	51%	42%
Sans labour	33%	47%	43%	48%	41%	51%	62%	84%	67%	49%	58%

L'échantillon analysé montre que l'utilisation du sans labour représente 58% des surfaces travaillées en 2025 contre 42% en labour.

■ Espèces implantées en couvert végétal

	Total semé		Semences certifiées (sac)	Semences conso (vrac)	Moyenne cout €/ha
	ha	%	Moyenne cout €/ha	Moyenne cout €/ha	
Céréale	558,18	36%	55	16	32
Mélange Légumineuse céréale	502,49	32%	55	29	48
Féverole	234,99	15%	76	40	71
Mélange Légumineuse Crucifère Phacélie	121,21	8%	85		85
Autres légumineuses	64,5	4%	26	19	22
Mélange crucifères phacélie	35,56	2%	38		38
Mélange Légumineuse Crucifère	34,14	2%	36		36
Total général	1551		60	20	46

Le coût moyen des semences d'interculture est estimé à 46 €/ha, avec un coût réduit s'il s'agit de semences non certifiées (20€/ha contre 60€/ha). Attention cependant à la propreté des semences pour éviter le salissement les parcelles.

On constate la prédominance de céréales dans les couverts :

- 36% des couverts végétaux ont été semés en céréale pure (triticale, avoine...) pour un coût moyen de 32€/ha.
- 32% des couverts représentent des mélanges de légumineuses et céréales (féverole, vesce, trèfle, avoine, triticale...) pour un coût moyen de 48 €/ha.
- Les légumineuses pures représentent 19% des surfaces en couvert, attention nous rappelons qu'en zone vulnérable les légumineuses doivent être semées en mélange.



Marge brute 2025

Maïs grain non irrigué

2025 : la pire marge depuis 10 ans !

Une année marquée par un été chaud et sec, ainsi qu'un affaiblissement des prix et des rendements. La Chalosse a beaucoup souffert.

67 exploitations
2 066 ha semés
30,8 ha/exploitation

	Moyenne	Variabilité par poste			
		20%	60%	20%	
Rendement q/ha	72	52		87	
Humidité	25%	27		31	
Prix net de séchage €/t	154	144		163	
Indemnités	121	-		317	
Produit brut	1 221	916		1 424	
Fertilisation	327	279		379	
Amendement	32	-		64	
Semences	222	203		243	
Herbicides	69	53		83	
Autres phytos	53	37		76	
Assurance	70	-		115	
Frais de récolte	128	120		140	
Charges opérationnelles	901	821		980	
Marges brutes €/ha	321	58		576	

* exemple de lecture des données 'variabilité par poste' : pour le poste Fertilisation, 20% des surfaces ont eu moins de 279 € d'engrais, 60% en ont reçu entre 279 et 379 €, et 20% plus de 379 €.

En raison des conditions climatiques estivales et de l'évolution des cours, les rendements sont nettement moins importants en 2025 (30 quintaux de moins qu'en 2024 en moyenne) et le prix net de séchage est en baisse (-10€/t par rapport à 2024).

Le produit brut a fortement diminué passant de 1688 à 1221 €/ha. Il faut cependant noter que l'humidité moyenne est inférieure et que les indemnités d'assurance ont augmenté. Les charges sont en augmentation d'environ 25 €/ha.

Evolution pluriannuelle de la marge brute

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne sur 5 ans
Rendement q/ha	69	119	96	108	77	118	52	106	102	72	90
Prix €/t	132	125	142	132	146	188	239	192	164	154	187
Indemnités	120	7	39	3	120	3,2	410	4	7	120	109
Produit brut	1027	1493	1407	1423	1251	2221	1665	2036	1688	1229	1768
Fertilisation	256	225	229	282	268	276	541	509	346	359	406
Semences	161	151	157	162	172	181	190	226	225	222	209
Traitements	119	115	124	104	111	117	127	134	128	122	126
Assurance	32	29	50	27	36	38	36	36	41	70	44
Frais de récolte	98	100	101	111	113	113	123	128	134	128	125
Charges opérationnelles	666	621	661	686	701	725	1017	1033	874	901	910
Marge brute / ha	361	872	746	737	550	1496	648	1003	814	328	858

Le rendement moyen est de 72 q/ha, en nette baisse par rapport à 2024 (102 q/ha) et inférieur à la moyenne des 5 ans (90 q/ha).

Le prix moyen de vente de l'échantillon est de 154 €/T net de séchage alors qu'il était de 164 €/T en 2024, soit un écart de 10 €/T.

Les frais de séchage sont inférieurs ; en revanche le prix de base est compris entre 165 et 180€/T en retrait par rapport à 2024. La moyenne de vente sur 5 ans net séchage est de 187 €/T.

Les charges opérationnelles sont de 901 €/ha.

En moyenne, les tarifs des semences et produits phytosanitaires sont identiques à 2024, mais le poste fertilisation remonte légèrement de 13 €/ha.

Les frais de récolte sont légèrement en baisse : aujourd'hui à 128 €/ha en moyenne. Cette réduction est en particulier due au fait que les récoltes se sont passées dans de très bonnes conditions climatiques (pas de recours aux chenilles).

Au final, la marge brute moyenne de 2025 **(328 €/ha) est largement plus basse que** la moyenne des 5 dernières années (858 €/ha).

Il faut noter qu'en 2025, plusieurs exploitations, en particulier en Chalosse, ont des marges négatives.

En 2025, 20 exploitations ont perçu une indemnité d'assurance pour compenser la perte de revenu due aux conditions climatiques. Seules les exploitations ayant souscrit l'assurance aléas climatiques ont pu bénéficier d'une indemnisation suite à la canicule.

2/3 des exploitations ont souscrit une assurance (grêle/tempête ou aléas climatiques).

Pour rappel, ceux qui ont souscrit l'assurance aléas climatiques ont pu bénéficier d'une aide partielle dans le cadre de la PAC. Pour notre échantillon, l'indemnité d'assurance est comprise entre 25 et 700 €/ha.

En outre, certaines exploitations ont été pénalisées par le virus du nanisme rugueux (MRDV). Cette maladie est transmise par la cicadelle brune, elle a connu une recrudescence importante en 2025, en particulier sur les Landes et les départements limitrophes.

Certaines variétés présentaient jusqu'à 40% de plantes avec symptômes. Les semis réalisés fin mai ont été aussi plus exposés. Les assurances ont réduit les indemnités dans le cas des parcelles atteintes par la MRDV.

Vente du maïs et modes de commercialisation

	Poids total normes (t)	% type de vente	prix moyen brut pondéré (€/t)	prix moyen net de séchage (€/t)
Récolte prix ferme	11 934	80%	179	163
Récolte prix acompte	1 620	11%	169	149
Stock	1 316	9%	-	-
Total	14 870			

En 2025, les ventes au marché à terme ont totalement disparu de l'échantillon. Les récoltes prix ferme à la récolte sont aujourd'hui largement majoritaires avec 80 % des ventes réalisées (elles représentaient seulement 18% l'année précédente) à un prix moyen brut de 179 €/T (soit 163 €/T en déduisant les frais de séchage).

Des différences jusqu'à 52 €/T ont été observées sur ces prix ferme récolte (de 158€/T à 210€/T). Les tarifs les plus élevés correspondent à des ventes réalisées au printemps 2026 qui a vu une revalorisation du cours des céréales suite au conflit du Golfe Persique.

La récolte en **prix d'acompte** est une gestion déléguée où l'exploitant laisse son organisme de collecte gérer la vente. Ainsi, les agriculteurs reçoivent un acompte, puis des compléments de prix durant l'année. Comme tous les versements ne sont pas encore perçus, nous avons estimé à 180€/T le prix récolte acompte, aujourd'hui ces exploitations n'ont toujours pas touché leur dernier complément. Ce groupe représente 11% du volume, régressant de 4% par rapport à 2024, avec un prix moyen brut pondéré de 169 €/T soit 149 €/T net de séchage.

9% du volume de maïs est en stock pour l'autoconsommation en élevage poulets, canards ou autres. Avec les rendements faibles, beaucoup d'exploitations auront besoin d'acheter du maïs pour compléter les stocks.

En 2025, deux tiers des volumes ont été commercialisés par l'intermédiaire de coopératives ou d'organismes affiliés, le prix de vente moyen est alors de 174 €/T. Le reste des exploitations vendent leurs récoltes auprès de négoces privés, le prix de vente moyen est alors de 187 €/T.

	Prix de base moyen en €/t	Part de marché
Coopératives et affiliés	174	64%
Négoces	187	36%

On note une très grande diversité d'acteurs de collecte avec des apports à plus d'une dizaine de négoces différents.

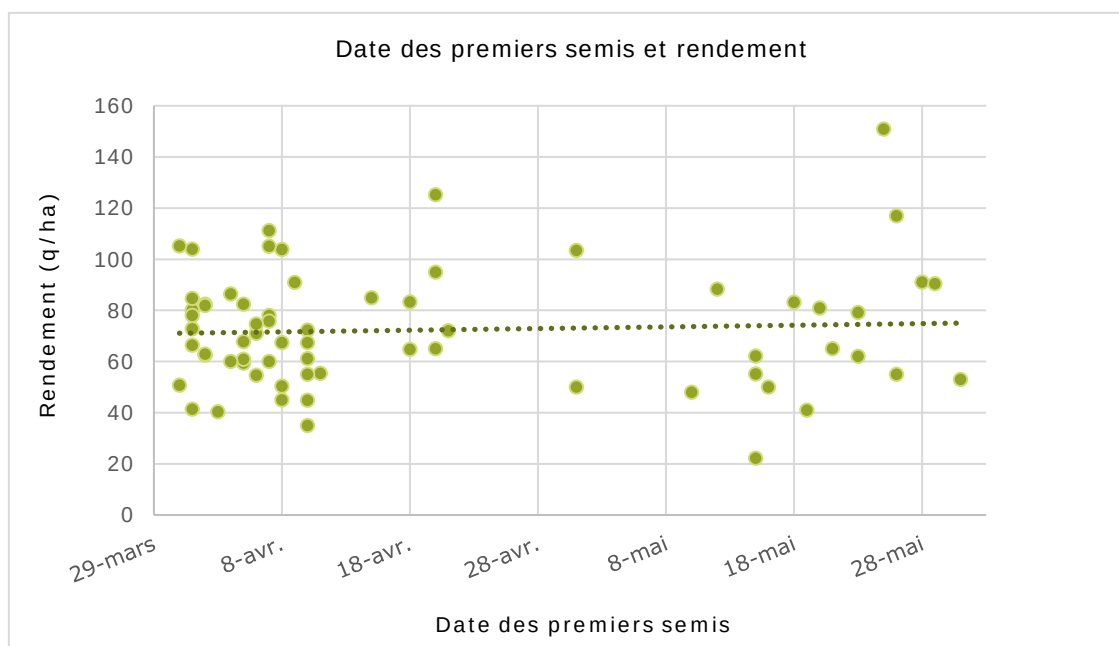
Dates de semis et de récolte

Les dates de semis pour le maïs grain non irrigué de l'échantillon débutent le 31 mars (sol de toulas du Tursan) et se terminent le 31 mai 2025 (secteur Chalosse).

Les semis se sont réalisés en trois périodes : la majorité sur la première décennie d'avril, puis autour du 20 avril et ensuite en fin mai.

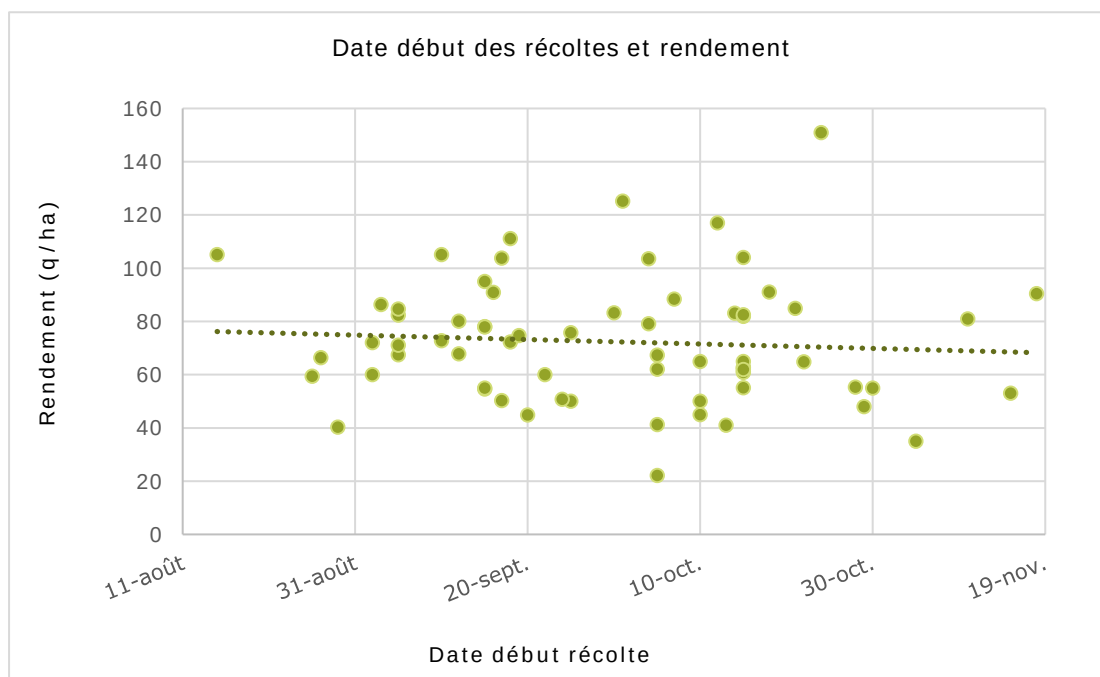
Les quatre premiers mois de 2025, faiblement arrosés, ont permis des semis précoces. Certains orages, fortement arrosés et parfois accompagnés de grêle ont repoussé certains semis ou re-semis jusqu'à fin mai.

Globalement, les semis de 2025 se sont déroulés dans d'excellentes conditions agronomiques.



Cette année, nous ne pouvons pas observer de corrélation entre la date des semis et le rendement.

En effet, les semis précoces ont subi des températures froides en avril, celles-ci ont été suivies par des périodes beaucoup plus chaudes en juin permettant aux semis tardifs de vite rattraper les semis précoces.



Les premiers ensilages ont été réalisés dans certains cas fin juillet et les récoltes en grain ont débuté dès le 15 août pour notre échantillon. Ensuite, les pluies de fin août et septembre ont un peu perturbé les récoltes.

Sur l'échantillon d'exploitations, la récolte s'est étalée du 15 août au 19 novembre 2025.

Les dix variétés les plus semées

2021		2022		2023		2024		2025		Indices
RGT MEXINI	8%	DKC5404	9%	DKC5812	9%	P0710	6%	P0710	8%	540
DKC5182	5%	DKC5685	7%	DKC5685	9%	DKC5685	5%	P9255	6%	340
P0362	5%	MAS 53R	6%	P0710	7%	DKC5404	5%	DKC5049	5%	500
SY CARIOCA	4%	P0900	5%	DKC5404	6%	IZZLI	5%	P9300	5%	350
RGT MEXXPLEDE	4%	DKC5182	4%	DKC5182	5%	MAS 448G	4%	P0450	4%	510
MAS 43 P	3%	DKC5001	4%	IZZLI	5%	P9889	4%	IZZLI	4%	520
P9889	3%	P0937	4%	DKC5001	4%	RGT HUXXO	4%	DKC5526	4%	550
MAS 53R	3%	MAS 52P	4%	P9889	4%	DKC5526	4%	MAS 448G	4%	480
RGT URBANIX	3%	RGT URBANIX	3%	MAS448G	3%	P0900	4%	P0260	4%	510
DKC5685	3%	MAS 43P	3%	P1096	3%	MAS 524A	3%	RGT HUXO	3%	510
41.6 %		48.3 %		54.3 %		45.3 %		46.2 %		

90 variétés différentes ont permis d'emblaver les 2 066 ha de l'échantillon.

Le tableau met en évidence les 10 premières variétés semées par les agriculteurs de notre panel. On retrouve :

- 8 variétés d'indice 480 à 530 groupe G5
- aucune variété d'indice 400 à 470 groupe G4
- 2 variétés d'indice 310 à 400 groupe G3

Les semis précoces ont permis de privilégier des variétés tardives, qui ont cependant souffert des périodes froides post-semis. Avec les sécheresses estivales, il devient intéressant de choisir des variétés plus précoces pour leur permettre de construire les composantes du rendement dans de bonnes conditions.

■ Répartition des semenciers présents sur notre panel :

- 40.2% de semences Pioneer : P0710 / P0450 / P9255...
- 32.6% de semences Dekalb : DKC5949 / DKC 5526 / DKC 5210...
- 12.3% de semences Mas seeds : MAS448g / MAS524a...
- 8.7% de semences Lidéa : Izzli / Furti / Yzali...
- 5% de semences RAGT : Huxxo / Fatboxx ...
- 1.1% autres (Syngenta et Lur Berri semences).

La densité moyenne de semis est de 77 976 graines /ha en légère augmentation par rapport à 2024 (77 415 gr/ha).

Les densités de semis ainsi que les variétés sont à adapter en fonction du type de sol et de la date de semis.

Protection phytosanitaire

Insecticides/molluscides

		Surfaces (ha)	Surfaces (%)	Dose moyenne (unités/ha)	Coût moyen €/ha	Cibles
Au semis	BELEM 0.8 mg / DAXOL	1 163	56,3%	11,0	46	Mouches et ravageurs du sol
	KARATE 0,4GR	404	19,6%	12,9	45	Ravageurs du sol
	TRIKA LAMBDA	115	5,6%	14,3	67	Ravageurs du sol
En végétation	CORAGEN	227	11,0%	0,1	29	Chenilles phytophages
	CYTHRINE MAX	86	4,1%	0,2	8	Chenilles phytophages
	CYPERFOR 100 EW	27	1,3%	0,3	4	Ravageurs du sol
ANTILIMACES		72	3 %	3,8	15	

81.5 % des surfaces de l'échantillon ont reçu un insecticide au semis en micro-granulés, pour un prix moyen de **47 €/ha** (Belem/Daxol/Karaté 0.4gGR/Trika lambda).

Pour réduire leurs coûts, davantage d'agriculteurs ont décidé de faire l'impasse sur les insecticides ou de diminuer la dose d'application (environ -10%).

A noter

- Une augmentation des surfaces traitées en Karaté 0.4GR qui est passé de 5.6 % en 2023 à 16.4 % en 2024, puis à 19.6 % en 2025 pour un prix moyen de **45 €/ha**. Ce produit a l'avantage de gérer la problématique des scutigérelles.
- Une légère diminution du Trika Lambda qui passe de 7.5 % en 2024 à 5.6 % en 2025 pour un prix moyen de **67 €/ha** (cible scutigérelles).
- La diminution des surfaces traitées en BELEM / DAXOL continue, passant de 75.7 % en 2023 à 67.4 % en 2024 puis à 56.3 % en 2025 pour un prix moyen de **46€/ha**.

En végétation, les surfaces protégées contre les insectes représentent 16.4 % (contre 13.8 % en 2024) pour un prix moyen de traitement de 21.7 €/ha, plus haut que l'année passée (20.3 €/ha).

L'IFT insecticide moyen de l'échantillon est de 0.87 – soit moins d'un traitement à dose homologuée sur quasi l'intégralité des surfaces, en baisse par rapport à 2024 (0.99).

Compte tenu de l'année climatique plus sèche, les anti-limaces n'ont été que peu utilisés en 2025 avec 3 % des surfaces traitées (contre 51% en 2024, année très pluvieuse) pour un prix moyen de 15 €/ha. L'IFT moyen de l'anti-limaces est de 0.35 (biocontrôle inclus : Sluxx hp / Iron max pro...).

Herbicides

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
IFT herbicide	1,56	1,45	1,55	1,61	1,57	1,66	1,99	1,88	1,75	1,78

L'IFT herbicide moyen du panel est de 1.78 plus haut que l'IFT de 2024 et inférieur à l'IFT de référence régional (1.9). Les températures froides d'avril ont permis aux adventices de prendre parfois le dessus sur le maïs peu poussant, les agriculteurs ont été obligés de faire davantage de traitement post-semis.

39 exploitations sont en dessous de l'IFT de référence régional soit 1294 ha sur les 2066 ha de l'échantillon (63 % des surfaces).

	IFT herbicide 20% inférieurs	IFT herbicide intermédiaires	IFT herbicide 20% supérieurs
	<1,17	Entre 1,17 et 2,49	>2,49
Nbre d'exploitations	13	41	13
Surfaces (ha)	285	1472	309
% surfaces non labourées	53%	2%	100%
Rendement (q/ha)	76	70	78
Coût désherbage (€/ha)	42	69	93
Marge brute	268	324	356

On constate que les agriculteurs ayant des IFT les plus faibles (< 1.17) dégagent des marges inférieures soit 268 €/ha avec 42 €/ha de désherbage.

Les agriculteurs ayant un IFT > 2.49 dégagent une marge supérieure soit 356 €/ha avec un désherbage de 93 €/ha. Ces exploitations travaillent en sans labour ce qui implique généralement un traitement supplémentaire au glyphosate par rapport aux autres.

Globalement, les stratégies herbicides ont été efficaces, mais les conditions d'application au rattrapage ont été délicates car les températures étaient souvent fraîches.

La synthèse des IFT du maïs grain non irrigué est donc la suivante :

	IFT mini	IFT moyen	IFT maxi
IFT Herbicide	0,75	1,78	3,21
IFT Traitement semences	1,00	1,00	1,00
IFT Insecticide	0,00	0,87	2,16
IFT Fongicide	0,00	0,00	0,00
IFT autres phytos	0,00	0,35	1,00

Fertilisation

Pour les parcelles de l'échantillon n'ayant reçu que des engrais minéraux, la **dose moyenne d'azote** minéral apportée est de 181 unités/ha.

Cette dose est en diminution par rapport aux dix dernières années. Le prix de l'urée est en moyenne de 465 €/T (minimum : 377 €/T et maximum : 555 €/T).

En kg / ha	2021	2022	2023	2024	2025
N	203	202	206	201	181
P2O5	58	53	60	54	47
K2O	55	36	55	56	53

Sur les 57 exploitations n'ayant utilisé que des engrais minéraux, 17 exploitations (soit 30%) ont fait l'impasse en potasse cette année.

Pour rappel, l'analyse de sol permet de piloter la nécessité d'un apport. Pour la potasse (K2O), la valeur seuil du Comifer permettant une impasse est fixée à 120 mg/kg de sol pour un maïs grain.

Le phosphore (P2O5) est un élément important pour la vigueur au départ de la plantule: il est amené régulièrement à la localisation au semis, à 5 cm sur le côté et 5 cm en profondeur par rapport à la graine ; il est mis en moyenne à la dose de 150 kg/ha de 18/46/0 ou 150 kg/ha de 18/22/0 ou autres binaires NP.

La localisation au semis doit être bien positionnée afin de ne pas perturber la germination.

On note sur plusieurs années un léger effritement de la dose de phosphore : 47 unités en moyenne apportées par ha.

Pour le phosphore (méthode Olsen) la valeur seuil du Comifer permettant une impasse est fixée à 45 mg/kg de sol pour un maïs grain.

Pour une analyse personnalisée, contacter votre conseiller de secteur.

Les exploitations mixtes, c'est-à-dire les exploitations fertilisant une partie de leurs surfaces avec des effluents représentent 931 ha de l'échantillon.

Exploitations mixtes	surfaces	N	P	K
Parcelles sans effluents (kg/ha)	611	191	46	54
Parcelles avec effluent (kg/ha)	320	171	47	30
Prix de l'unité (€/kg)		1,10	1,4	0,75
Économie réalisée (€/ha)		22	-1	18

Si on compare la fertilisation des parcelles avec et sans effluents, on constate qu'en période d'augmentation des engrais NPK, les fumiers et lisiers représentent une économie d'intrants substantielle : en moyenne 39 €/ha.

Rappelons que le plan prévisionnel de fumure est un outil essentiel pour ajuster au mieux les apports en fonction des besoins des cultures.

Résultats par petites régions

On compare les petites régions qui sont suffisamment représentées dans l'échantillon.

La Chalosse

Elle représente une large majorité des surfaces (75 %). La marge brute est la plus basse des secteurs échantillonnés, avec une moyenne de **253 €/ha**.

Le rendement moyen de la Chalosse est de 67 q/ha avec une humidité de 24 % et un prix de vente net séchage de **154 €/T**.

Le produit brut 2025 par rapport à 2024 a baissé significativement de 485 €/ha.

La marge brute zone Chalosse a baissé de 532 €/ha. La zone située dans le triangle Amou-Hagetmau-Mugron a fortement souffert de la canicule et les rendements ont fortement été impactés (jusqu'à 35 q/ha au plus bas sur certaines exploitations).

Dans notre échantillon, nous avons 12 exploitations avec des marges brutes négatives, elles proviennent essentiellement de ce secteur.

	Chalosse	Tursan
Nombre d'exploitations	45	11
Surface	1348	459
Surface moyenne	30	42
Rendement	67	81
Humidité	24 %	27 %
Prix net séchage €/t	154	155
Indemnités assurance	118	179
Produit Brut	1150	1435
Engrais	332	326
Amendements	34	35
Semences	217	219
Herbicides	68	70
Autres phytos	51	70
Assurance culture	67	95
Frais de récolte	128	128
Charges Opérationnelles	897	943
MARGE BRUTE	253	492
Date début semis	15-avr	5-avr
Date fin semis	19-mai	2-mai
Date début récolte	26-sept	13-sept
Date fin récolte	18-oct	6-oct
IFT herbicides	1,75	2,00
IFT Hors herbicides	2,17	2,63

Le Tursan

Il s'en sort mieux et présente une marge brute supérieure à la Chalosse : soit **492 €/ha**. Son rendement moyen plus élevé lui permet d'avoir un meilleur produit brut : **1435 €/ha**.

Les dates de début de semis et de récolte sont plus précoces que les autres secteurs. Des orages bien placés dans la saison et des terres avec de très bonnes réserves utiles ont permis de limiter les dégâts, voire d'atteindre des rendements élevés (jusqu'à 135 q/ha).

Dans un même ordre d'idée, les terres situées en Bas Armagnac ont connu des conditions difficiles alors que celles du Pays de Gosse ont donné de bons résultats.

Comparaison des dix marges les plus faibles et des dix marges les plus fortes

	10 + faibles	10 + fortes
Surface moyenne	25	23
Rendement	45	90
Humidité	25%	27%
Prix €/t	153	160
Indemnités assurance	22	278
Produit Brut	711	1718
Engrais	364	310
Amendements	23	30
Semences	225	227
Herbicides	56	78
Autres Phytos	62	38
Assurance culture	90	87
Frais de récolte	126	126
Charges opérationnelles	946	896
Marge Brute	-235	822
Date début semis	23-avr	21-avr
Date fin semis	15-mai	10-mai
Date début récolte	4-oct	26-sept
Date fin récolte	21-oct	7-oct
IFT Herbicide	1,56	1,86
IFT Hors herbicides	2,19	1,92

A noter :

- 12 marges négatives dont 11 sont situées en Chalosse,
- 21 marges inférieures à 100 € située, pour la plupart, en Chalosse et Marsan.

La comparaison des dix marges les plus faibles aux dix marges les plus fortes met en évidence trois paramètres majeurs de la marge : le rendement, le prix net séchage et les indemnités d'assurance. Les dix marges les plus fortes s'expliquent par un rendement deux fois plus élevé (90 q/ha) et un prix net de séchage de 160 €/T (humidité 27%).

Les potentiels ne sont pas les mêmes selon les secteurs et au sein des exploitations, néanmoins la stratégie de vente est un critère majeur d'optimisation de la marge brute.

Les charges sont comparables entre les deux groupes, mais la marge brute montre un écart de plus de 1000 €/ha.

Autres informations techniques

■ Travail du sol

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Labour	38%	36%	41%	32%	28%	37%	22%	31%	22%	26%
Sans labour	62%	64%	59%	68%	72%	63%	78%	69%	78%	74%

Seulement 26 % de surfaces sont labourées contre 74 % en techniques simplifiées. Les surfaces labourées sur l'échantillon sont souvent des labours systématiques et non pas agronomiques.

■ Couverts végétaux

Les 3 principaux couverts présents sont

- Les légumineuses en culture pure représentent 9 % des surfaces pour un coût moyen de 33 €/ha. Les légumineuses pour leur apport d'azote et leur facilité de destruction sont attrayantes, mais elles ne sont plus autorisées en pur en zone vulnérable.
- Les céréales représentent 26 % des surfaces. Elles sont choisies pour leur faible coût à l'achat et leur facilité d'implantation : 22 €/ha.
- Les mélanges complexes représentent 64 % des surfaces pour un coût moyen de 61 €/ha. Ils sont utilisés pour améliorer la structure du sol, apporter de la matière organique et développer la biomasse microbienne.

Espèces	Surface (ha)	% surfaces implantées	Surface Avec coût renseigné (ha)	Certifiée (sac) Moyenne de coût/ha	Conso (vrac) Moyenne de coût/ha	Total Moyenne de coût / ha
Céréale	456	26 %	364	26	21	22
Féverole	129	7 %	96		30	30
Autre Légumineuse	26	2 %	26		50	50
Crucifères Phacélie	70	4 %	70	38		38
Légumineuse Céréale	573	33 %	555	107	53	75
Légumineuse Crucifère	92	5 %	50	74		74
Légumineuse Crucifère Phacélie	385	22 %	302	40		40
Total général	1732	100 %	1463	64	34	49

84 % des surfaces ont été couvertes en 2025.

Les mélanges multi-espèces (ex : radis + vesce + phacélie) sont en augmentation ces dernières années et représentent aujourd'hui 22 % des surfaces.

L'intérêt est de garantir une couverture quelles que soient les conditions de l'année, de combiner les avantages de plusieurs espèces et d'optimiser l'occupation de l'espace (aérien et racinaire).

Conseil pour les semis de couverts végétaux sur maïs :

80% de légumineuses + 20 % graminées (ce qui intègre également les exigences de la zone vulnérable).

Destruction	Surfaces (ha)	% surfaces
Mécanique	1040	60 %
Chimique	354	20 %
Mixte	338	20 %
TOTAL	1732	100 %

En zone vulnérable, la destruction chimique des couverts n'est plus autorisée en cas de labour.

60 % des surfaces en couverts sont gérées exclusivement mécaniquement. Globalement les légumineuses sont faciles à détruire : par broyeur, rouleau faca, déchaumeur, cover crop....

20 % des surfaces en couverts sont détruites chimiquement : les graminées sont plus difficiles à éliminer surtout si elles sont bien développées.



Marge brute 2025

Maïs waxy irrigué

Une marge brute au plus bas depuis 10 ans, le waxy perd pied.

L'intérêt du waxy irrigué s'amenuise depuis 2 ans... Des frais de séchage et de semences plus élevés, des rendements sensiblement inférieurs et une prime en baisse ; où en est-on dans l'équation du waxy 2025 = balle au centre. Les marges brutes du maïs waxy irrigué sont semblables à celles du maïs consommation irrigué en 2025. En effet, les années où le prix du maïs est bas, la prime waxy permet d'améliorer la marge brute.

26 exploitations
916 ha semés
35,2 ha/exploitation

		Variabilité par poste			
	Moyenne	20%	60%	20%	
Rendement q/ha	119	83,7	140,6		
Humidité	28,1%	21	32		
Prix net de séchage €/t	168	166	172		
Indemnités	11	-	-		
Produit brut	2 010	1 775	2 561		
Fertilisation	463	310	587		
Amendement	92	-	151		
Semences	290	274	308		
Herbicides	79	54	101		
Autres phytos	42	-	75		
Energie irrigation	207	123	280		
Assurance	92	12	142		
Frais de récolte	124	115	130		
Charges opérationnelles	1 389	1 259	1 603		
Marges brutes €/ha	621	298	928		

* exemple de lecture des données 'variabilité par poste' : pour le poste Fertilisation, 20% des surfaces ont eu moins de 310 € d'engrais, 60% en ont reçu entre 310 et 587 €, et 20% plus de 587 €.

Etude pluriannuelle de la marge brute

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 5 ans
Rendement q/ha	113	124	109	121	106	120	101	127	117	119	117
Humidité	25,0%	24,2%	25,2%	28,0%	26,5%	26,9%	22,1%	22,7%	31,8%	28,1%	26 %
Prix €/t	145	152	157	145	158	198	278	218	186	168	209
Indemnités	33	0	146	30	81	30	363	2	3	11	82
Produit brut	1 673	1 896	1 851	1 785	1 756	2 406	3 161	2 769	2 185	2 010	2 505
Fertilisation	320	332	289	366	343	365	732	706	581	554	588
Semences	215	209	206	209	223	220	229	264	293	290	259
Traitements	75	97	110	99	106	113	99	123	127	122	117
Energie irrigation	154	149	140	144	134	134	191	225	185	207	188
Assurance	63	54	71	51	59	60	71	86	70	92	76
Frais de récolte	98	91	95	101	106	105	115	116	119	124	116
Charges opérationnelles	1 007	930	910	970	971	992	1 437	1 520	1 376	1 389	1 343
Marge brute /ha	666	966	941	816	785	1 414	1 724	1 249	809	621	1 162

Avec une marge brute de 621 €/ha, 2025 est la pire année depuis 10 ans en maïs waxy.

Malgré un rendement honorable, les produits de la récolte ne suffisent pas à compenser l'évolution des charges opérationnelles. L'efficacité économique, que l'on peut approcher par le ratio de la MB/charges opérationnelles ne fait que se dégrader ces dernières années. Les charges atteignent 1389 €/ha, un niveau élevé au regard du potentiel de marge.

Le montant de la prime waxy qui baisse pour la 2nde année consécutive, ne permet pas d'équilibrer cette dangereuse équation.

Le produit brut chute de 20% par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

Côté charges, seul le poste fertilisation se situe sous la moyenne quinquennale (554 €/ha). L'ensemble des autres postes sont en hausse (+10%).

Au bilan, la marge brute de 621 €/ha est très inférieure à celles connues ces cinq dernières années (-47% par rapport à la moyenne quinquennale).

Une véritable contre-performance.

Vente du maïs et mode de commercialisation

Type de vente	% du tonnage Vendu	Prix net moyen en €/T
Contrat et MAT	47%	169
Contrat Récolte/Acompte	38%	169
Prix Récolte Ferme	15%	160

MAT = Marché à Terme

Une part importante des tonnages a été contractualisée (47% des tonnages) pour un prix net séchage moyen de 169 €/T, prime incluse.

Attention : 38% des tonnages sont en contrat récolte avec acompte. Le montant du complément de prix n'étant pas encore fixé lors de l'analyse de ces données, le prix net de ces tonnages a été estimé à 169 €/T, comme les autres surfaces contractualisées. Avec l'embellie des cours du maïs, un complément pour un montant supérieur peut néanmoins être espéré.

15% des surfaces n'ont pas été contractualisés et ont été vendus au prix du jour de la récolte, pour un prix net moyen de 160 €/T, une mauvaise opération financière. La sécurisation du prix via la contractualisation démontre une fois de plus son intérêt, dans un contexte de marges resserrées.

Comparaison maïs Waxy – maïs Grain

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Comparaison sur 10 ans
Marge brute maïs Waxy irrigué (€/ha)	666	966	941	816	785	1 414	1 724	1 249	809	621	999
Marge brute maïs grain irrigué (€/ha)	579	739	801	739	801	1 601	1 377	999	813	611	906

Cette année encore, les marges brutes du maïs waxy et du maïs conso classique sont similaires. Une différence marquée du prix net de frais de séchage explique en grande partie le faible intérêt économique analysé cette année.

	Prix de base	Frais séchage	Prime	Prix net
Maïs Waxy irrigué (€/t)	166	28	30	168
Maïs grain irrigué (€/t)	180	24	-	157

Le prix de base observé, hors prime, en maïs waxy est 14 €/T plus faible qu'en maïs consommation (166 €/T waxy contre 180 €/T en conso).

Autre élément explicatif, les frais de séchage plus élevés en maïs waxy (+3% d'humidité, +4 €/T de frais de séchage).

Au global, une fois les 30 €/T de montant moyen de prime waxy ajoutés, le différentiel de prix net n'est que de +11 €/T.

Sur 10 ans, un léger avantage subsiste pour le waxy (+93 €/ha), mais il s'effrite nettement depuis 2 ans.

Dates de semis et de récolte

Les semis se sont étalés du 8 avril au 30 mai dans l'échantillon. Une tendance se dessine, avec les meilleurs rendements obtenus sur les semis précoces, mais ce n'est pas le seul critère explicatif.

Les récoltes ont été également très étalées, du 2 septembre au 18 novembre, avec une majorité des moissons concentrées sur mi-septembre à mi-octobre.

Les variétés les plus semées

La densité de semis du maïs waxy irrigué de l'échantillon est en moyenne de 84 523 gr/ha.

	% des surfaces semées 2024	% des surfaces semées 2023	Précocité
P 0937 E	32%	24,6%	Tardif
P 0900 E	17%	9,1%	Tardif
DKC5182WX	10%		Tardif
DKC5685	9%	6,7%	Tardif
DKC5142	7%	13,9%	Tardif
MAS 47WX	6%	14,7%	Demi-tardif

Le panel variétal s'est fortement diversifié en 2025. 18 variétés différentes ont été semées sur notre échantillon (contre 7 en 2024).

Les variétés Mas seed sont en nette progression en termes de part de marché, au détriment des variétés Pionner qui représentaient près de la moitié des surfaces en 2024 (contre 1/3 en 2025).

Une variété demi-tardive, MAS 47 wx en forte hausse, contribue à une précocification stratégique pour limiter les frais de séchage, traditionnellement élevés en waxy, tout en améliorant la qualité sanitaire primordiale en maïs waxy.

Fertilisation minérale et amendement

Le tableau présente la moyenne des apports d'éléments minéraux sur 751 ha ne recevant pas d'effluents d'élevage.

En kg / ha	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
N	284	266	251	254	266	253	237	241	258	253
P2O5	82	71	58	75	68	68	70	71	74	68
K2O	106	109	98	94	86	85	84	81	88	91

Les apports azotés atteignent 253 unités d'N/ha en moyenne, avec de fortes disparités entre exploitations (172 à 309 unités d'N/ha).

2 exploitations ont réalisé une impasse potassique.

Côté amendement, ce poste subi une très forte augmentation ces dernières années, passant de 44 €/ha en 2023, à 80 €/ha en 2024 et à 92 €/ha en 2025.

Outre les classiques amendements calciques, les agriculteurs se tournent davantage vers les oligo-éléments de type manganèse, magnésium, zinc (ex Fixa Mn, Zeatrel, etc.) et désormais, des biostimulants censés limiter les stress abiotiques (ex Megafol, Fostis, Fertigofol, Kaoua Tonus, etc.) ou optimiser la nutrition azotée (Blue N, FreeN100, ect.) qui engendrent des surcoûts pour des résultats incertains.

Protection phytosanitaire

L'IFT herbicide moyen de l'échantillon s'élève à 1.81, avec une variabilité très marquée (0,59 à 2,94).

	IFT 20% inférieurs	IFT intermédiaires	IFT 20% supérieurs
	< 1,3	entre 1,3 et 2,3	> 2,3
Nbre d'exploitations	5	14	6
Surfaces (ha)	156	424	225
%surfaces non labourées	9%	32%	59%
Rendement (q/ha)	134	108	121
Coût désherbage (€/ha)	53	83	105
Marge brute (€/ha)	818	518	582

Environ 17 % des surfaces affichent un IFT < 1,30, principalement des exploitations déjà engagées dans la réduction des herbicides (notamment des exploitations du groupe ALBRET 30000).

Ces exploitations se distinguent par :

- des charges de désherbage maîtrisées (53 €/ha) ;
- un recours plus fréquent au labour (91 % labour / 9 % non-labour) du fait de la zone des sables ;
- les meilleurs rendements et marges de l'échantillon.

L'IFT hors herbicide moyen est de 2.2.

	IFT mini	IFT moyen	IFT maxi
IFT Herbicide	0,59	1,81	2,94
IFT Traitement de semences	1,00	1,00	1,00
IFT insecticide	0,00	1,15	2,08
IFT fongicide	0,00	0,00	0,00
IFT "autres phytos"	0,00	0,05	0,57

Le tableau ci-contre présente la variabilité des IFT des différents postes de traitement.

21 exploitations sur 26 ont eu recours à au moins un traitement insecticide, principalement en micro-granulés au semis.

La catégorie « autres phytos » comporte les molluscicides. Seulement 4 exploitations ont utilisés de l'anti-limace.

Comparaison des cinq marges les plus faibles et des cinq marges les plus fortes

	5 + faibles	5 + fortes
<i>surface totale (ha)</i>	161	252
<i>surface moyenne (ha)</i>	32,2	50,3
Rendement q/ha	76	139
Humidité	31%	24%
Prix net séchage €/t	167	169
Indemnités	0	0
Produit brut	1 269	2 349
Fertilisation	318	472
Amendement	108	35
Semences	292	283
Herbicides	87	77
Autres phyto	63	27
Énergie irrigation	186	180
Assurance	108	100
Frais de récolte	123	125
Charges opérationnelles	1 285	1 299
Marge brute €/ha	-16	1 050
IFT herbicide	2,20	1,81
IFT hors herbicide	2,63	1,87
N	204	273
P	45	74
K	8	97

Le différentiel de marge atteint 1 066 €/ha.

Les marges les plus faibles descendent à -16 €/ha pour les 5 plus basses, fragilisant fortement les trésoreries. Les meilleures culminent à 1 050 €/ha pour les 5 plus fortes permettant de dégager un revenu.

Le rendement est le principal facteur explicatif. Le prix net séchage est similaire bien qu'il y ait des différences de % humidités, qui ne se traduisent pas en charges du fait du système de barème. Les charges opérationnelles sont dans l'ensemble similaires, mais certains postes présentent de fortes différences (fertilisation et amendement).

Ces résultats confirment la nécessité d'adapter les charges opérationnelles au potentiel de la parcelle. Sur des parcelles à potentiel inférieur à 100 q/ha, il est désormais impossible de soutenir des charges opérationnelles proches de 1300 €/ha.

Comparaison des résultats par régions

	Chalosse	Grandes Landes	Marsan
Nombre d'exploitations	9	9	5
Surface totale	189	418	182
Rendement q/ha	107	134	96
Prix net séchage €/t	160	170	170
Ind. Assurance	5	0	49
Produit brut	1 717	2 278	1 681
Engrais minéraux	349	514	413
Amendement	46	92	109
Semences	305	276	299
Herbicides	82	84	77
Autres phytos	50	28	78
Energie irrigation	148	239	155
Assurance culture	62	70	147
Frais de récolte	121	124	125
Charges opérationnelles	1163	1427	1403
Marge brute	554	851	278
Date 1er semis	30/04/2025	18/04/2025	18/04/2025
Date dernier semis	19/05/2025	06/05/2025	12/05/2025
date 1ere récolte	28/09/2025	28/09/2025	02/10/2025
date dernière récolte	19/10/2025	10/10/2025	23/10/2025
IFT Herbicides	1,91	1,98	1,68
IFT Hors Herbicides	2,48	1,95	2,66

La comparaison des 3 régions principalement représentées fait apparaître des différences notables. Les 621 €/ha de marge brute sont la moyenne de situations géographiques différentes.

La Chalosse voit sa marge pénalisée par un prix net séchage plus faible que d'autres secteurs.

Les semis ont été plus tardifs, avec des humidités à la récolte et des frais de séchages plus élevés.

La comparaison de ces résultats par secteur avec les résultats en maïs consommation irrigué permet d'affiner les différentiels de marge brute selon les potentiels. -67€/ha en Chalosse, +230 €/ha en Grandes Landes, -343€/ha secteur Marsan (seulement 5 exploitations enquêtées et fort différentiel de rendement).

Le maïs waxy irrigué doit maintenir ce niveau de prime pour garder son intérêt.



Marge brute 2025

Maïs waxy non irrigué

Sécheresse et prix bas, combinaison perdante pour le maïs waxy non irrigué en 2025 !

La campagne 2025 confirme la forte sensibilité du maïs waxy non irrigué aux aléas climatiques, dans un contexte de prix bas et de charges devenues lourdes. Les écarts de marge sont presque entièrement expliqués par le rendement, qui dépend étroitement du type de sol et de la situation hydrique estivale.

Pour rester rentable, la culture devra s'appuyer sur une optimisation fine des charges et des itinéraires techniques, associée à une stratégie commerciale rigoureuse.

16 exploitations
306 ha semés
19,1 ha/exploit

	Moyenne	Variabilité par poste			
		20%	60%	20%	
Rendement q/ha	73,5	48		110	
Humidité	32%	30%		34%	
Prix net de séchage €/t	170	160		179	
Indemnités	213	-		473	
Produit brut	1 463	1 061		1 933	
Fertilisation	311	246		381	
Amendement	58	-		96	
Semences	254	240		265	
Herbicides	81	59		108	
Autres phytos	69	45		91	
Assurance	88	-		129	
Frais de récolte	128	120		135	
Charges opérationnelles	989	839		1 140	
Marges brutes €/ha	474	181		785	

* exemple de lecture des données 'variabilité par poste' : pour le poste Fertilisation, 20% des surfaces ont eu moins de 246 € d'engrais, 60% en ont reçu entre 246 et 381 €, et 20% plus de 381 €.

Etude pluriannuelle de la marge brute

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 5 ans
Rendement q/ha	94	60	114	88	122	72	114	47	99	92	74	85
Humidité	25%	24%	23%	25%	23%	25%	26%	25%	22%	32%	29%	27%
Prix net séchage €/t	140	147	143	152	138	148	195	244	227	194	170	206
Indemnité	8	125	0	83	7	18	17	442	34	46	213	150
Produit brut	1 318	1 012	1 634	1 416	1 686	1 081	2 234	1 608	2 281	1 833	1 463	1 884
Fertilisation (et amendement)	295	252	276	272	326	288	286	512	475	371	369	403
Semences	211	194	190	198	197	199	202	224	242	251	254	235
Herbicides	77	70	63	83	57	57	60	82	84	65	81	74
Autres phytos	75	70	81	39	71	53	54	78	63	69	69	67
Assurance culture	43	42	51	57	48	23	40	48	65	75	88	63
Frais de récolte	106	90	103	103	112	111	114	123	120	134	128	124
Charges opérationnelles	807	720	763	752	812	731	756	1 066	1 049	966	989	965
Marge brute/ha	511	293	871	664	874	351	1 479	541	1 232	866	474	918

La marge brute 2025 du maïs waxy non irrigué figure parmi les plus faibles enregistrées ces dernières années.

Plusieurs facteurs expliquent cette contre-performance. Les charges opérationnelles élevées, proches de **1 000 €/ha**, sont notamment liées à des postes toujours orientés à la hausse, notamment le poste semences, qui a augmenté de 26% en 5 ans. Au global, les charges opérationnelles ont augmenté de 31% ces 5 dernières années.

Par ailleurs, la campagne a été pénalisée par des conditions climatiques défavorables, avec deux épisodes de sécheresse marqués accompagnés de températures supérieures à 35 °C sur plusieurs jours consécutifs et de précipitations nettement déficitaires par rapport aux normales de juin et juillet.

Dans ce contexte, le potentiel de rendement a été fortement impacté. Associée à des charges élevées et à une baisse marquée du prix du maïs, cette situation a fortement dégradé la marge brute du maïs waxy non irrigué dans les Landes.

71 % des exploitants de l'échantillon disposent d'une assurance (grêle-tempête ou MRC), traduisant l'incertitude croissante liée aux aléas climatiques et à leur impact sur les rendements.

Vente du maïs et mode de commercialisation

Type de vente	% du tonnage vendu	Prix net moyen en €/T
Prix ferme à la récolte	35%	163
Contrat prix définitif	34%	175
Contrat Récolte/Acompte	31%	177

Dans notre échantillon, les ventes se répartissent de manière équilibrée entre les trois types de contrats : récolte avec prix ferme, contrat récolte avec acompte et contrat à prix définitif.

Les stratégies commerciales varient fortement d'une exploitation à l'autre, ce qui rend toute conclusion délicate à établir.

Néanmoins, les ventes en prix ferme à la récolte de 2025 apparaissent défavorables, avec un écart négatif de 12 et 14 €/T par rapport aux autres contrats.

Il semble pertinent de sécuriser une partie des volumes dès le début d'année, en cohérence avec les achats d'intrants, notamment les engrais.

Par la suite, au cours de l'été, les agriculteurs disposent d'une meilleure visibilité sur les volumes de maïs commercialisables et cherchent à optimiser leurs ventes en profitant d'opportunités sur le marché mondial, souvent via des lots valorisés à des prix intéressants.

Enfin, on observe une variabilité significative de la prime waxy selon les contrats, comprise entre 27 €/T et 47 €/T, pour une moyenne de 32 €/T sur l'échantillon.

Comparaison maïs Waxy – maïs Grain en non irrigué

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	moyenne sur 10 ans
Marge brute Waxy non-irrigué (€/ha)	512	293	871	664	874	350	1 479	541	1 232	866	474	741
Marge brute grain non-irrigué (€/ha)	653	361	872	746	737	550	1 494	648	1 003	814	321	745

Les marges brutes présentent une forte variabilité interannuelle, pour les deux types de maïs. Elles oscillent globalement entre environ 300 €/ha et près de 1 500 €/ha. Cette variabilité reflète la sensibilité de la culture aux conditions climatiques, aux niveaux de rendement et aux fluctuations du prix du maïs.

Ces deux dernières années, le maïs waxy a bénéficié d'un contexte favorable.

Toutefois, l'actualité récente concernant la réduction des primes limite les perspectives de rentabilité.

Aujourd'hui, la rentabilité repose avant tout sur la maîtrise du prix de vente et l'optimisation des itinéraires techniques afin de réduire les charges opérationnelles. L'adaptabilité et la stratégie de commercialisation restent les clés du succès dans un marché volatil.

	Prix de base	Frais de séchage	Prime	Prix net
Maïs Waxy non-irrigué (€/T)	165	24	31	172
Maïs grain non-irrigué (€/T)	178	16	-	162

Le prix de base observé sur notre échantillon met en évidence un différentiel défavorable de 13 €/T pour le maïs waxy par rapport au maïs consommation.

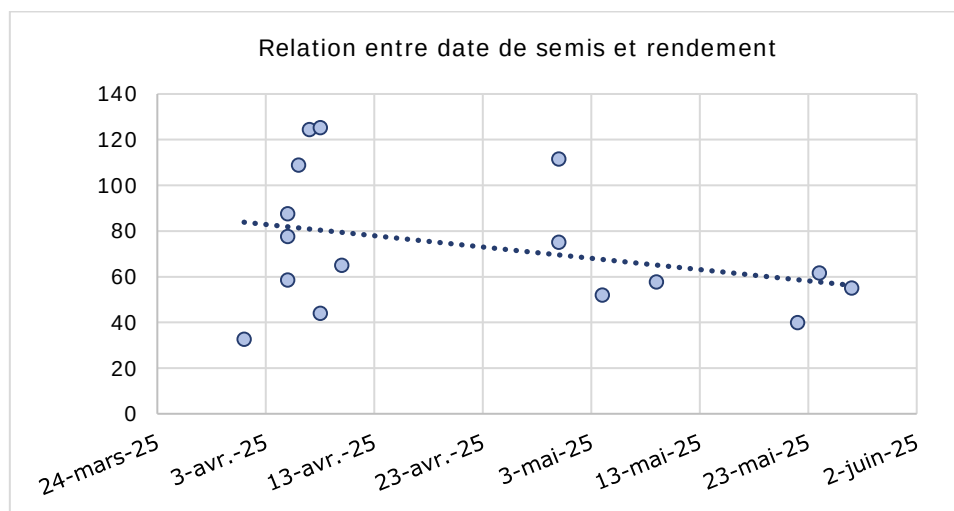
Cet écart peut s'expliquer par :

- **Commercialisation** : la construction tarifaire du modèle contractuel « prix de base + prime » est cette année insuffisante pour dégager un premium sur la production de waxy par rapport au maïs de consommation.
- **Frais de séchage** : le maïs waxy, caractérisé par un amidon 100 % amylopectine, présente un séchage naturel plus lent que le maïs classique. Cela se traduit par des humidités à la récolte plus élevées et, par conséquent, des frais de séchage supérieurs. Dans notre cas, cet écart est de +8 €/T.

Au final, le prix net est en faveur du maïs waxy de 10 €/T grâce à la prime waxy d'environ 32 €/T. Cette tendance se vérifie surtout ces 3 dernières années, mais n'est pas forcément gage de rentabilité. Celle-ci est conditionnée aux bons rendements et à des prix du maïs plus élevés pour espérer des bénéfices corrects.

Dates de semis et de récolte

Pour la campagne 2025, les semis ont été réalisés sur deux périodes distinctes : début avril, dans des conditions climatiques très favorables, et fin mai, après une période prolongée de précipitations.



La majorité des semis précoces ont produit des rendements très variables, compris entre 33 et 125 q/ha, cette variation étant essentiellement liée aux différences de types de sols. Les sols de «tuyas», mieux adaptés aux semis précoces, ont permis d'atteindre les meilleurs potentiels de rendement.

À l'inverse, les semis tardifs de fin mai ont systématiquement donné de faibles performances, confirmant l'importance du calendrier de semis et de l'adéquation sol/précocité pour optimiser la productivité.

La récolte, comme les semis, s'est déroulée en deux périodes entre mi-septembre et mi-octobre dans des conditions plutôt favorables.

Variétés les plus semées

La densité moyenne de semis se situe autour de 78 100 grains / ha.

variété	% de surface	précocité
DKC5182WX	30%	Tardif (G5)
P0200E	15%	Demi-tardif (G4)
P0900E	15%	Tardif (G5)
MAS47WX	9%	Demi-tardif (G4)
DKC5685WX	8%	Tardif (G5)
Total	77 %	

L'échantillon de la campagne 2025 comprend 11 variétés, dont les cinq principales représentent 77% des surfaces.

Les variétés demi-tardives (G4) à tardives (G5) sont particulièrement adaptées aux semis précoces et à des cycles longs, favorisant un remplissage optimal du grain en fin de cycle et, par conséquent, des rendements supérieurs.

Cependant, les conditions climatiques de 2025 n'ont pas permis à ces variétés d'exprimer pleinement leur potentiel.

Fertilisation minérale et amendement

Le tableau correspond à la fertilisation sur les parcelles qui n'ont pas reçu d'effluents d'élevage. Cela représente 163 hectares soit 53 % de la surface totale semée de l'échantillon.

En kg / ha	2020	2021	2022	2023	2024	2025	moyenne 5 ans
N	231	212	202	192	204	205	208
P2O5	80	64	58	39	44	43	57
K2O	70	80	64	46	53	60	63

Les itinéraires de fertilisation pour 2025 restent globalement stables, comme l'illustrent des valeurs proches de la moyenne des cinq dernières années, à l'exception du phosphore. La dose de starter phosphaté a été majorée sur les semis précoces.

Les valeurs moyennes sont cohérentes, toutefois, une adaptation ciblée des itinéraires pourrait permettre une réduction significative des charges opérationnelles, notamment sur le poste de la fertilisation azotée.

Protection phytosanitaire

L'IFT herbicide moyen de l'échantillon 2025 est de 2,28.

Il est en nette augmentation par rapport à 2024. Il apparaît significativement supérieur à la référence régionale (1,9). Cet écart s'explique notamment par des itinéraires phytosanitaires complets, incluant des pré levées classiques à des interventions de rattrapage pour le contrôle de graminées (panic, setaïre, digitale) et des dicotylédones à levées échelonnées.

	IFT 20% inférieur à	IFT intermédiaires	IFT 20% supérieur à
	1,6	entre 1,6 et 2,47	2,47
Surfaces (ha)	62	135	110
Nombre de fermes	4	8	4
% surfaces non labourées	72%	87%	100%
Rendement (q/ha)	78	62	86
Coût désherbage	57	75	102
Marge brute	559	394	550
Date moyenne de semis	08-avr	19-avr	03-mai

Les agriculteurs avec les IFT les plus faibles (< 1,6) obtiennent les meilleures marges (559 €/ha) avec des coûts de désherbage maîtrisés (57 €/ha) et un rendement correct (78 q/ha).

Ces exploitations combinent semis précoces et maîtrise des charges.

À l'inverse, les IFT intermédiaires (1,6 à 2,47) affichent les résultats les plus faibles (394 €/ha), en lien avec des rendements plus bas et des charges de désherbage plus élevées.

Les IFT élevés (> 2,47) retrouvent une marge comparable aux plus faibles (550 €/ha), mais avec des coûts de désherbage importants (102 €/ha), liés notamment à des flores adventices difficiles (datura, lampourde, ambroisie, renouée) nécessitant des rattrapages, en particulier sur les sols de Touyas.

L'usage du glyphosate pour la gestion des couverts à base de graminées contribue également à l'augmentation de l'IFT herbicide.

En conclusion, la maîtrise des coûts de désherbage reste déterminante pour la marge, surtout sur des parcelles à potentiel limité.

La protection phytosanitaire globale est résumée sous forme d'IFT :

	IFT mini	IFT moyen	IFT maxi	Référence régionale	
IFT herbicide	1,56	2,28	3,75	1,9	3,7
IFT traitement de semence	1,00	1,00	1,00	1,4	
IFT autre phyto	0	0,48	1,71		
IFT insecticide	0	1.42	2.08		

L'augmentation de l'IFT insecticide est principalement imputable à un effet parcellaire. En effet, les conditions pédoclimatiques des terres de Touyas favorisent la pression des ravageurs, conduisant à la mise en œuvre de traitements insecticides systématiques.

Comparaison des cinq marges les plus faibles et des cinq marges les plus fortes

On observe un écart très important entre les 5 marges les plus faibles et les 5 plus élevées. Les exploitations les moins performantes dégagent une marge brute très faible (81 €/ha), pénalisées par un produit brut limité (923 €/ha) dû à un rendement très faible et des charges opérationnelles relativement élevées au regard du niveau de production (842 €/ha).

À l'inverse, les meilleures situations atteignent une marge brute de 927 €/ha, portée avant tout par un rendement nettement supérieur et donc un produit brut deux fois supérieur aux plus faibles (1 960 €/ha). Malgré des charges plus élevées (1 033 €/ha), celles-ci restent bien compensées par le niveau de production.

Cet écart s'explique principalement par des différences de rendement et/ou de valorisation, les charges jouant un rôle secondaire.

En conclusion, la performance économique en maïs waxy non irrigué repose avant tout sur le rendement dans un contexte de prix faible du maïs. Lorsque les rendements sont insuffisants, même une optimisation des charges ne permet pas de dégager une marge satisfaisante.

	5 + faibles	5 + fortes
<i>surface totale (ha)</i>	91	106
<i>surface moyenne (ha)</i>	18,2	21,2
Rendement q/ha	48	110
Humidité	30%	28%
Prix net séchage €/t	162	175
Indemnités	146	35
Produit brut	923	1 960
Fertilisation	238	305
Amendement	11	72
Semences	254	256
Herbicides	82	73
Autres phyto	64	79
Assurance	63	115
Frais de récolte	130	133
Charges opérationnelles	842	1 033
Marge brute €/ha	81	927
IFT herbicide	1,71	2,40
N	192	239
P	60	73
K	55	56

Marge brute 2025

Maïs waxy pro irrigué

La marge brute est en retrait de près de 27 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Le rendement est correct, dans la moyenne des 5 dernières années. Les 2 principaux postes de charges sont la fertilisation qui représente près de 40% des charges opérationnelles et l'irrigation qui pèse 20%.

9 exploitations
165 ha semés
18,32 ha/exploit

L'échantillon étant réduit, les valeurs minimales et maximales ont été analysées plutôt que la variabilité des 20% plus basses et 20% plus hautes.

	Moyenne	Min	Max
Rendement q/ha	97,1	65	138
Humidité	21,5%	15%	32,3%
Prix €/t	177	170	207
Indemnités	102	-	759
Produit brut	1 820	1 286	2 387
Fertilisation	422	254	589
Amendement	92	0	159
Semences	-	-	-
Herbicides	89	47	153
Autres phytos	50	-	79
Energie irrigation	214	100	300
Assurance	76	-	156
Frais de récolte	128	92	190
Charges opérationnelles	1 071	826	1 316
Marges brutes €/ha	749	460	1 276

Evolution pluriannuelle de la marge brute

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne sur 4 ans
Rendement q/ha	100	118	92	104	81	117	61	104	pas de réf.	97	95
Humidité	27%	25%	27%	30%		27%	22%	28%		29%	0
Prix €/t	150	168	156	174	177	173	212	244		177	201
Indemnité assurance	14	0	22	20	164	0	596	0		102	175
Produit brut	1511	1992	1451	1825	1400	2016	1902	2535		1820	2068
Fertilisation	361	305	278	349	284	366	623	665		514	542
Semences	0	0	0	0	0	0	0	0		0	0
Traitements	127	99	115	110	132	139	120	148		139	137
Irrigation	156	134	134	143	142	129	155	215		214	178
Assurance culture	56	58	62	42	51	67	67	77		76	72
Frais de récolte	94	91	92	113	109	106	119	119		128	118
Charges opérationnelles	794	687	681	756	728	808	1083	1224		1071	1047
Marge brute / ha hors PAC	717	1 305	770	1068	673	1208	819	1311		749	1022

La marge brute est en net retrait : avec 749 €/ha, elle est une des plus basses depuis 5 ans.
La moyenne masque une grande variabilité avec des rendements qui vont du simple au double (65 q/ha pour le plus faible et 138 q/ha pour le plus élevé).

A noter que 2 exploitations ont bénéficié d'indemnités d'assurance, en lien avec les épisodes de grêle de mai 2025.

Le poste fertilisation, bien qu'en deçà de la moyenne des 4 dernières années de références, montre également une grande variabilité avec une charge de 254 €/ha pour la plus faible et 589 €/ha pour la plus élevée.

Aucune exploitation n'a apporté d'engrais organique, les doses NPK moyennes sont les suivantes.

unités / ha	N	P	K
Moyenne	236	51	64

Le poste irrigation est en constante augmentation d'autant plus que canicules et sécheresses se sont succédé à l'été 2025 ; il représente 20% des charges opérationnelles.

Comparaison entre les maïs grains irrigués

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 5 ans
Marge brute maïs waxy Pro irrigué (€/ha)	716	1208	819	1311	pas de référence	749	1022
Marge brute maïs waxy irrigué (€/ha)	785	1414	1724	1249	809	621	1163
Marge brute maïs grain irrigué (€/ha)	801	1601	1377	999	813	611	1080

Cette année, le maïs waxy pro irrigué tire son épingle du jeu, comparé à un maïs grain classique irrigué ou un maïs waxy irrigué ; il bénéficie d'une prime autour des 45 €/T et les frais de semences ne sont pas à la charge des producteurs.

Dates de semis et de récolte

Le waxy pro a été semé du 6 avril au 28 mai.

Il est conseillé de semer le plus tôt possible car la variété est très tardive et de respecter un cahier des charges précis (isolement, propreté de la parcelle, irrigation, planning de récolte, etc...).

Les récoltes se sont étalées du 17 septembre au 23 octobre.

Dans l'échantillon, la densité de semis moyenne est de 90 352 grains/ha. Les variétés de maïs waxy pro ont un pouvoir germinatif assez bas d'où la nécessité d'augmenter à des valeurs supérieures à 90 000 grains/ha.

Protection phytosanitaire

L'IFT herbicide moyen est de 1.83, il est légèrement inférieur à la référence régionale (2021) pour le maïs grain qui est de 1,90.

L'IFT hors herbicide moyen est 2.36 soit un IFT global de 4,18 en intégrant le traitement de semence ce qui est supérieur à la référence régionale maïs grain (2021) qui est de 3.7.

Le tableau détaille les divers IFT :

	IFT mini	IFT moyen	IFT maxi
IFT herbicide	1,26	1,83	2,94
IFT traitement de Semence	1,00	1,00	1,00
IFT autre phyto	0,00	0,06	0,43
IFT insecticide	0,00	1,30	2,00
IFT fongicide	0,00	0,00	0,00

Marge brute 2025

Maïs semence

Une nouvelle diminution du revenu, dans la lignée de 2024.

La marge brute recule et passe en dessous des 2500 €/ha.

7 exploitations
282 ha semés
40,3 ha/exploitation

	Moyenne	Variabilité par poste			
		20%	60%	20%	
Produit Brut	5 101		4 858		7 314
Indemnités assurance	45		-		92
Produit brut avec indemnités	5 146		4 858		7 314
Fertilisation Amendement	711		588		838
Herbicides	98		76		129
Autres phyto	174		136		291
Energie irrigation	261		-		323
Assurances	214		191		235
Main d'oeuvre	579		105		445
Récolte	167		160		175
Autres travaux spécifiques	231		216		261
Cotisations	244		169		288
Charges opérationnelles	2 679		2 618		2 813
Marge brute €/ha	2 467		2 222		4 705

* exemple de lecture des données 'variabilité par poste' : pour le poste Fertilisation, 20% des surfaces ont eu moins de 588 € d'engrais, 60% en ont reçu entre 588 et 838 €, et 20% plus de 838 €.

Après un net repli observé en 2024 en France, les surfaces de multiplication de maïs semence enregistrent en 2025 une légère hausse portée par un plan de production de 63 400 ha, soit + 4 %.

Le nombre d'exploitations engagées en production de semences de maïs affiche une très légère érosion en 2025 avec 2 825 exploitations recensées (contre 2 839 en 2024) (source FNPSMS). Dans les Landes, la tendance est

différente avec une nouvelle baisse des surfaces : 13 925 ha contre 15 135 ha en 2024.

La filière arrive à l'objectif pour cette campagne et les prix moyens de reprise sont en baisse compte tenu de la mécanique d'indexation sur le prix du maïs grain.

Les résultats présentés sont issus d'un échantillon d'agriculteurs ayant contractualisé auprès de 3 semenciers différents : MAÏSADOUR, KWS et SYNGENTA.

Pour tenir compte de la spécificité de cette culture par rapport à un maïs grain, des charges spécifiques sont comptabilisées :

- Le poste **main-d'œuvre** regroupe le temps passé par les saisonniers, l'exploitant et sa famille pour les travaux d'épuration, de castration manuelle et éventuellement de triage.
- Les « autres travaux » englobent les opérations de semis supplémentaires, de castration mécanique, de traitements par enjambeur, de broyage des mâles et de matériel de triage ou la facturation du triage à façon (laquelle peut, pour certaines entreprises, être déjà déduite du produit brut).

Les frais ou manques à gagner consécutifs à l'isolement des parcelles de production ne sont pas intégrés. Ces charges ne sont donc pas prises en compte dans le calcul de la marge brute, mais devront être comptabilisées dans le coût de revient de la culture.

Evolution pluriannuelle de la marge brute

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 5 ans
Nombre	23	15	6	19	19	18	18	17	19	7	16
Surface totale	547	374	190	288	636	787	608	645	549	282	574
Surface moyenne	23,8	24,9	31,7	31	33,47	43,72	33,8	37,9	28,8	40,3	37
Produit brut 1	3940	3931	3675	4222	3776	4659	4261	6407	5624	5101	5211
Indemnité	28	12	264	33	96	49	610	214	52	45	194
Produit brut	3968	3943	3940	4255	3871	4709	4871	6622	5676	5146	5405
Fertilisation Amendement	446	368	357	523	467	460	727	855	702	711	691
Traitements	153	144	185	248	207	226	250	250	175	272	235
Energie irrigation	187	142	167	172	158	153	221	288	198	261	224
Assurances	113	167	123	94	103	129	157	198	212	214	182
Récolte et autres travaux	367	348	356	326	379	447	445	480	440	398	442
Main d'oeuvre	461	521	464	440	415	482	527	552	565	579	541
Divers	83	159	91	114	104	102	98	223	223	244	178
Charges opérationnelles	1809	1850	1744	1917	1834	1998	2425	2847	2515	2679	2493
Marge brute / ha cultivé	2160	2093	2196	2338	2038	2710	2446	3775	3161	2467	2912

Bien qu'en retrait par rapport à 2024 (-530 €/ha), le produit brut demeure supérieur au seuil des 5000 €/ha, ce qui traduit un niveau de valorisation encore satisfaisant.

Les charges opérationnelles repartent à la hausse, en particulier sur les postes liés à la fertilisation et à la protection phytosanitaire ainsi qu'à l'énergie pour l'irrigation.

Dans ce contexte, la marge brute recule et revient à un niveau comparable à celui observé en 2022, autour de 2 500 €/ha.

Pour 2025, la marge d'un hectare de maïs semence équivaut à 4.03 ha de maïs grain irrigué (contre 3.88 ha en 2024 et 3.78 ha en 2023), mais avec des interventions supplémentaires.

Fertilisation

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
N	218	227	240	233	228	220	243	245	249
P	101	113	98	109	96	84	86	83	86
K	121	123	99	109	106	97	105	111	104

Le niveau de fumure se situe dans la moyenne de celui des dernières années, en légère inflation.

Protection phytosanitaire

Sur la production de semences, les IFT sont supérieurs à ceux du maïs grain car la plante est de plus petite taille, laissant de la place au développement des adventices, et plus fragile face aux maladies et ravageurs.

	Traitements semence	Herbicides	Insecticides	Fongicides	Autres Phytos
IFT Moyen	1	2,15	2,072	1,08	0,06





Marge brute 2025

Tournesol

Une marge brute qui repart à la hausse.

Le tournesol est une culture qui peut parfois décourager étant donné la pression de ravageurs au semis. Pourtant, il peut rester une culture d'intérêt, grâce à ses avantages agronomiques et à son faible niveau d'investissements pour sa mise en culture. En effet, les charges opérationnelles sont presque deux fois moins élevées que celles d'un maïs.

11 exploitations
85 ha semés
7,7 ha/exploitation

	Moyenne	Variabilité par poste			
		20%	60%	20%	
Rendement q/ha	21		15,0		25,0
Prix €/t	515		483		549
Indemnités	7		0		8
Produit brut	1 089		800		1 269
Fertilisation	93		38		152
Amendement	18		2		16
Semences	126		116		136
Herbicides	90		54		136
Autres phyto	58		24		90
Assurance	26		0		57
Frais de récolte	123		112		134
Charges opérationnelles	534		433		622
Marge brute €/ha	555		251		785

* exemple de lecture des données 'variabilité par poste' : pour le poste Fertilisation, 20% des surfaces ont eu moins de 38 € d'engrais, 60% en ont reçu entre 38 et 152 €, et 20% plus de 152 €.

→ Aucune des surfaces échantillonnées n'a été irriguée.

Evolution pluriannuelle de la marge brute

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 5 ans
Rendement (q/ha)	24	29	23	26	22	30	19	27	19	21	23
Prix (€/T)	337	308	320	327	328	435	632	401	421	515	481
Indemnité assurance	39	14	61	0	89	0	115	67	48	7	47
Produit brut	856	893	801	856	802	1323	1316	1142	822	1089	1138
Fertilisation + amendement	163	114	98	111	142	110	194	182	154	111	150
Semences	97	107	89	93	104	103	129	124	120	126	120
Traitements	145	121	121	111	137	148	141	144	130	148	142
Assurance	43	30	67	31	39	38	37	67	55	26	45
Autres charges	118	105	100	105	108	109	122	121	131	123	121
Charges opérationnelles	566	478	475	450	529	508	624	641	591	534	580
Marge brute/ha	290	415	326	405	273	815	692	502	232	555	559

Le rendement 2025 avec 21 q/ha avoisine la moyenne des 5 dernières années, mais reste décevant. Il a été limité par le stress hydrique lors du remplissage du grain.

Pour l'échantillon, la marge brute moyenne **s'établit à 555 €/ha**, en nette amélioration comparativement à l'an passé (232 €/ha). En effet, le prix moyen passe de 421 €/T en 2024 à 515 €/T à 2025. Les marges brutes de notre échantillon vont de 109 €/ha à 1163 €/ha. Ce maximum s'explique par un rendement de

31q/ha et un prix de 546 €/T. À l'inverse, la marge la plus basse est associée au rendement le plus faible, 13 q/ha. Le prix de vente est à la hausse et devient le deuxième meilleur des dix dernières années.

4 exploitations de l'échantillon avaient assuré leur culture ; une s'est vu attribuer une indemnité d'assurance, de l'ordre de 38 €/ha. Ce chiffre est dilué dans la moyenne ce qui explique qu'il devient 7 €/ha dans le tableau des moyennes.

Mode de commercialisation

Type de structure	% des tonnages vendus	Prix de base moyen
Privée	23	490
Coopérative	77	535

Une seule des exploitations a vendu à une structure privée et cette vente représente 23% du volume vendu.

	Part de marché	Prix moyen (en €/T)
Contrat prix définitif	57%	532
Prix récolte ferme	43%	530

La part de marché par les contrats ou la vente à prix ferme à la récolte est sensiblement la même que l'an passé.

En revanche, les prix moyens augmentent significativement et passent de 445 €/T à 532 €/T pour les contrats et de 460 €/T à 530 €/T pour les ventes lors de la récolte. Pour cette campagne culturale, il n'y a pas de différence de prix entre les contrats et les prix fermes à la récolte.

Dates de semis et de récolte

Les semis se sont étalés du 1er avril au 30 mai, globalement comme l'an passé.

12% des surfaces ont été labourées dans l'échantillon de cette année, le reste est conduit en non-labour.

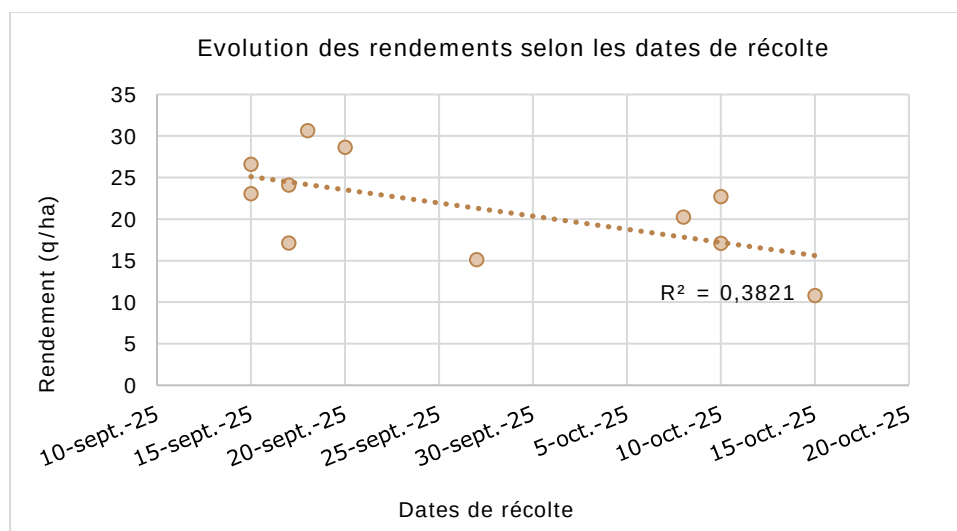
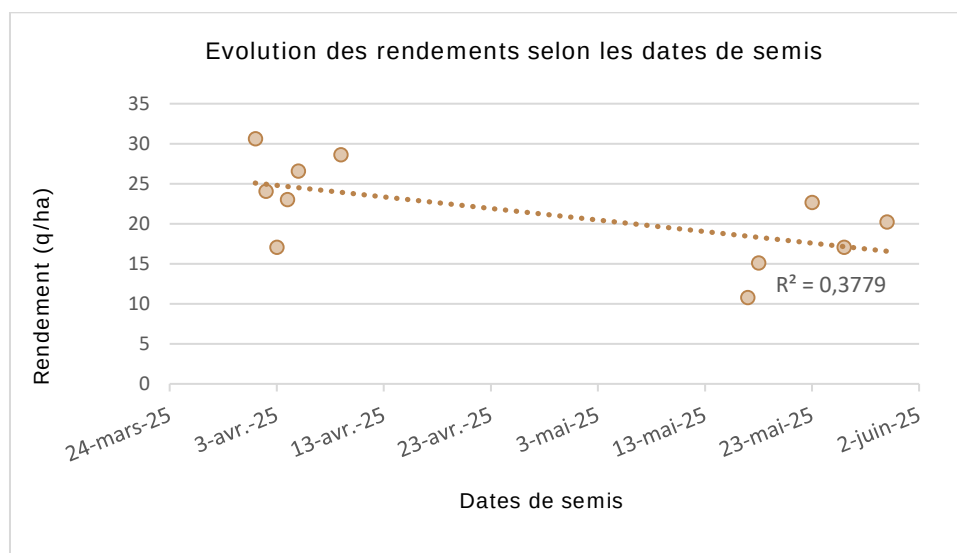
Attention toutefois à la bonne structure du sol pour favoriser l'implantation du tournesol. En effet, sa racine pivot peut explorer une grande profondeur à condition qu'il y ait peu ou pas de mottes, de zones tassées ou de semelles de travail du sol. Ce dernier doit être bien ressuyé et présenter 8°C à

5 cm de profondeur pour envisager de semer. Les semis seront effectués à 2-3 cm de profondeur si le sol est frais, plutôt 4-5 cm s'il est sec.

Les récoltes se sont échelonnées du 15 septembre au 15 octobre.

La deuxième vague de semis après les pluies du mois d'avril a conduit à une période de récolte plus tardive. Par conséquent, on observe des frais de séchage supplémentaires sur trois exploitations de notre échantillon.

Pour information, les graphiques ci-dessous mettent en relation les dates de semis et les dates de récolte avec les rendements : les semis les plus précoces ont donné de meilleurs rendements.



Les variétés les plus semées

La densité moyenne de semis est de 73 007 grains / ha, ce qui représente une augmentation par rapport à l'année précédente. Ce chiffre dépasse les recommandations de Terres Inovia, qui préconise un semis entre 65 000 et 70 000 grains/ha pour atteindre un peuplement cible de 50 000 à 60 000 plantes levées/ha.

La densité de semis observée est certainement plus élevée pour compenser les pressions des ravageurs.

L'ensemble de notre échantillon a été semé à 80 cm d'écartement inter rangs. Or, d'après Terres Inovia, lorsque cela est possible, un semis à 40 ou 60 cm permet de gagner 1 à 4 q/ha à densité équivalente. La quasi systématisation du binage rend la réduction d'écartement compliquée.

La principale distinction entre les variétés oléiques et linoléiques réside dans leur composition en acides gras. Dans notre échantillon, toutes les variétés utilisées sont oléiques.

Variétés	% des surfaces	type	Précocité à maturité	Semencier	résistance herbicide	Coût unitaire
SY SULIANO HTS	19%	Oléique	Demi-précoce	Syngenta Seeds	XS	265,32
LG 50797 HOV	17%	Oléique	Demi-précoce	LG	CL	252,17
P64HE133	13%	Oléique	Demi-précoce	Pioneer Semences	XS	223,03
ES IDILLIC	13%	Oléique	Précoce à très précoce	Lidéa	non	257,00
LG 5087 HOV	8%	Oléique	Demi-précoce	LG	CL	246,00
MAS 815OL	7%	Oléique	Précoce	Mas seeds	non	267,90
P64HH167	6%	Oléique	Demi-précoce	Pioneer Semences	non	223,03
LID6038H	6%	Oléique	Demi-précoce	Lidéa	CL	273,00
SY FLAVIO	5%	Oléique	Demi-précoce	Syngenta Seeds	CLP	304,00
SY CELESTO	4%	Oléique	Demi-précoce	Syngenta Seeds	non	247,00
MAS 89HOCL	3%	Oléique	Précoce	Mas seeds	CL	308,00
					Moyenne	260,59

XS résistant au Tribenuron-Méthyl (Express Sun)
CL résistant à l'Imazamox (Pulsar 40) Variétés Clearfield
CLP résistant à l'Imazamox + Dash (Passat Plus) Variétés Clearfield Plus

La proportion de surfaces semées avec des variétés Clearfield® et Clearfield® Plus reste semblable à celle de l'an passé avec 39% de surfaces semées (32 % en 2025).

Ces variétés permettent l'utilisation de traitements post-semis avec un herbicide à base d'imazamox, tel que le Pulsar40® (une application à pleine dose ou plusieurs fractionnées sans dépasser la dose maximale homologuée), car elles sont résistantes à ce produit. Ce dernier est efficace contre des dicotylédones difficiles telles que la lampourde, le datura ou l'ambroisie.

Les variétés SY SULIANO HTS et Pioneer P64HE133 représentant 32 % des surfaces, sont des variétés Express Sun®. Ce type de variété est plus présent qu'en 2024 où les surfaces semées correspondaient à 14% de la sole. Elles sont tolérantes à un herbicide à base de Tribenuron-méthyl, présent dans les produits commerciaux Express SX et Quantum SX. Ces herbicides de post-levée sont efficaces contre les dicotylédones et peuvent être utilisés jusqu'au stade 8 feuilles.

Protection des semis

	Surface totale traitée	Coût moyen à l'ha
Traitement anti-limaces	38 ha	17 €
Traitement anti-taupins	59 ha	54 €

Malgré les préconisations du Bulletin de Santé du Végétal (BSV), c'est la protection contre les taupins qui a été favorisée cette année, sur 70% des parcelles, plus que celle contre les limaces, traitement qui a concerné 45% des surfaces.

Pourtant le risque de dégâts dus aux attaques de limaces était élevé mi-avril et fin mai, pour les parcelles en cours de levée.

Limaces

La période de risque concerne la levée jusqu'au stade 2 paires de feuilles, avec une pression accrue sur les cotylédons.

La surveillance des parcelles sera augmentée selon qu'elles présentent des mottes et des résidus de cultures, qui favorisent la présence de limaces.

Si les attaques sont probables, un traitement préventif est possible au semis ou juste après.

Attention, la confusion est possible entre dégâts de limaces et d'oiseaux (colombidés et corvidés).

Pour ces derniers, les effaroucheurs, les canons et la présence humaine atténuent les attaques jusqu'au stade de première paire de feuille étalée, quand le risque diminue.

Taupins

Favoriser les levées rapides permet de limiter le risque. Selon Terres Inovia, les attaques de taupin expliquent les pertes à la levée dans 15% des parcelles. Notre territoire est concerné surtout sur des surfaces avec précédents maïs ou couvert herbacé.

Stratégie de désherbage

Spécialités	% surfaces	Dose moyenne	Coût moyen (€/ha)
STRATOS ULTRA	37%	1,48	38
DAKOTA-P	36%	2,95	53
EXPRESS SX	32%	0,04	13
ATIC AQUA	29%	1,43	34
PULSAR 40	17%	1,20	57
RACER ME	13%	2,50	105
PROMAN	7%	1,40	67
Glyphosate	62%		11

En 2025, 88 % des semis ont été effectués sans-labour (contre 74 % en 2024). 43% de la surface semée a reçu un glyphosate. Sur près de 16 ha, la stratégie a été d'en réaliser deux, pour leur complémentarité efficacité/prix, c'est pourquoi cela fait monter la surface traitée au glyphosate à 62% comme indiqué dans le tableau ci-dessus.

L'IFT herbicide moyen de l'échantillon est de 1,31, en baisse par rapport aux années précédentes, et toutefois plus élevé que la référence de l'IFT herbicide moyen régional de 1,2 (référence 2021).

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
IFT herbicide	1,42	1,67	1,76	1,77	2,05	1,53	1,31

Terres Inovia souligne que le désherbage sur le rang en pré-levée couplé à un binage en post-levée permet d'obtenir de bons résultats en matière de maîtrise de l'enherbement, d'économie de produits et de réduction de l'IFT.

IFT Herbicide	IFT inférieurs à 0,75	IFT intermédiaires entre 0,75 et 2,30	IFT supérieurs à 2,30
Nb exploitations	2	8	1
IFT Herbicide moyen	0,66	1,42	2,64
Rendement (q/ha)	21	23	11
Coût herbicide (€/ha)	71	81	141
Marge brute (€/ha)	479	641	109

On n'observe pas de corrélation directe entre l'IFT total et la marge brute. L'IFT total regroupe les IFT herbicides et insecticides.

Fertilisation

Le tableau présente les parcelles fertilisées uniquement avec des engrais minéraux.

En U/ha	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
N	67	66	59	44	54	52	48	38	22	30
P	38	36	35	27	36	34	31	30	30	28
K	37	37	39	42	51	33	37	32	47	20

Seuls 16 hectares (soit 19 % de la superficie de l'échantillon) ont reçu des effluents d'élevage. Dans un de ces cas, des engrais minéraux azotés ont également été ajoutés pour bénéficier de l'effet starter.

■ Azote

Le tournesol n'est pas un gros consommateur d'azote et la majorité des sols sont déjà assez pourvus. Les apports azotés peuvent être réduits, à condition que la plante soit bien implantée (avec un pivot profond).

Les apports d'azote préconisés par Terres Inovia sont les suivants :

		Objectif de rendement	
		25 q/ha (sol superficiel)	35 q/ha (sol profond)
Reliquat d'azote minéral dans le sol au semis	Faible (30 u)	40 à 80 u	80 à 100 u
	Moyen (60 u)	moins de 40 u	40 à 80 u
	Elevé (90 u)	0 u	moins de 40 u



Terres Inovia a mis au point la méthode Héliotest, qui peut être utilisée pour estimer la dose d'azote à apporter pendant la végétation, entre les stades de 10 feuilles et la floraison.

Cette méthode repose sur l'observation ou non d'une différence visuelle entre une bande de la parcelle fertilisée au semis et le reste de la parcelle. Selon le stade de développement du tournesol au moment du décrochement, les apports d'azote seront ajustés.

Différence visuelle à ...	Objectif de rendement				
	20 q/ha	25 q/ha	30 q/ha	35 q/ha	40 q/ha
7-8 feuilles	0	30	40	70	100
9-10 feuilles	0	0	30	50	80
11-12 feuilles	0	0	0	30	60
13-14 feuilles	0	0	0	30	40

☞ Apports exprimés en unités par hectare

Source : terres Inovia

■ Phosphore et potasse

Seul 16 % des surfaces (une exploitation) n'ont reçu ni phosphore ni potasse.

Rappel des grilles de fertilisation du COMIFER reprises par Terres Inovia :

Objectif de rendement	P ₂ O ₅			K ₂ O		
	Sol pauvre	Sol bien pourvu	Sol très bien pourvu	Sol pauvre	Sol bien pourvu	Sol très bien pourvu
25 q/ha	40 u	30 u	0 u	40 u	30 u	0 u
35 q/ha	60 u	40 u	0 u	60 u	40 u	0 u

■ Bore

53 % des parcelles ont reçu du bore. Cet apport peut être préventif sur :

- des parcelles carencées,
- des sols superficiels, peu profonds, avec des limons, des boubènes, des sols filtrants ou sableux,
- dans un contexte de rotations courtes du tournesol,
- lors de risque de mauvais enracinement.

Les apports de Bore préconisés par Terres Inovia sont les suivants :

Apports de bore conseillés en cas de risque de carence sur la parcelle

Apport	Stade	Forme	Dose de bore (B)
Au sol	Incorporez ou pas avant le semis, comme un herbicide (1)	- Solide, incorporez à la fumure classique - Liquide	1,2 kg/ha (3)
En application foliaire	Entre les stades 10 feuilles et LPT (1) (2)	- Liquide : apportez au moins 200 l/ha de bouillie	300 à 500 g/ha (3) (4)

(1) Peut être réalisé à l'occasion du désherbage ou de l'application du fongicide.
(2) LPT : limite de passage du tracteur. Le tournesol mesure 55 à 60 cm.

(3) Chélat B : 250 g B/ha au sol - 200 g B/ha en application foliaire (données firme).
(4) Soit environ 3 l de produit liquide à 150 g/l de bore.



Marge brute 2025

Tournesol semence

Un contexte 2025 sous tension mais stabilisé.

7 exploitations
88 ha semés
12,6 ha/exploitation

	Moyenne
Produit brut	3 409
Indemnités assurance	0
Produit brut	3 409
Fertilisation / amendement	342
Herbicides	138
Autres phyto	55
Énergie irrigation	201
Assurance	178
Main d'œuvre	110
Récolte	132
Cotisations, divers	143
Pollinisation	108
Charges opérationnelles	1 407
Marge brute €/ha	2 002

Pour le tournesol semence, la campagne se déroule dans un environnement encore marqué par les aléas de 2024, avec des surfaces en baisse, des rendements en léger rebond et une pression climatique persistante.

Pour les semenciers, il devient essentiel de sécuriser les surfaces sous contrat et de développer des variétés plus robustes. Une bonne gestion des volumes disponibles pour 2026 sera importante.

Les aléas météorologiques restent un vecteur sensible quant au bon résultat technique durant toute la campagne.

Pour harmoniser des pratiques de facturation différentes, les frais de semences imputés par

certains semenciers ont été décomptés du produit brut.

Les résultats proviennent de 7 exploitations regroupant 88 ha et ayant contractualisé avec trois semenciers différents : Maïsadour, Syngenta et KWS.

Le produit brut moyen est de 3 409 €/ha et varie de 2 651 €/ha à 7 118 €/ha soit 4 467 €/ha d'écart. Cette différence de produits est observée sur des contrats de 2 semenciers différents.

Le poste 'Main d'œuvre' comptabilise les heures passées par l'exploitant ou les salariés pour l'épuration : 15 heures en moyenne par hectare contre 18 l'année dernière.

Evolution pluriannuelle de la marge brute

	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne sur 5 ans
Produit brut	2 740	2 850	2 902	4 158	3 293	3 409	3 225
Indemnités d'assurance	263	0	271	0	47	0	97
Produit brut	3 003	2 850	3 173	4 158	3 340	3 409	3 322
Fertilisation + Amendement	284	241	447	508	453	342	379
Herbicides	119	77	106	138	190	138	128
Autres phyto	77	75	68	68	49	55	65
Énergie irrigation	138	55	158	177	173	201	150
Assurance	100	108	134	169	246	178	156
Main d'œuvre	153	140	118	93	70	110	114
Récolte	130	129	132	101	135	132	126
Cotisations	117	127	206	107	96	143	133
Pollinisation	108	74	90	81	109	108	95
Charges opérationnelles	1 227	1 028	1 459	1 439	1 521	1 407	1 347
Marge brute €/ha	1 776	1 822	1 714	2 627	1 819	2 002	1 960

La marge brute connaît une hausse de 183€/ha en comparaison avec l'année 2024 en raison d'une rémunération légèrement plus importante ainsi qu'une petite baisse des charges opérationnelles, notamment sur les postes fertilisation et assurance.

De manière générale les coûts de production sont plutôt similaires à l'année dernière. On observe deux augmentations majeures sur la main d'œuvre (+40 €/ha) ainsi que les cotisations des semenciers. (+47 €/ha). A contrario on peut voir que les charges de fertilisation (-110 €/ha), d'assurances

(-68€/ha) ainsi que d'herbicides (-52 €/ha) ont baissé de façon assez significative.

Notons aussi que cette culture est intéressante puisque les charges à engager restent modérées en comparaison avec du maïs semence ou du maïs doux.

Le tournesol représente une culture clé en rotation, permettant de diversifier les successions et d'alterner les matières actives tous les 5 à 7 ans, contribuant ainsi à limiter l'émergence de résistances chez les adventices.

Dates de semis et de récolte

La période de semis du tournesol a été plutôt homogène en s'étalant sur environ 1 mois : elle a commencé le 25 avril et s'est terminée le 21 mai.

A noter que la période de semis a été légèrement plus longue qu'en 2024, puisqu'elle a débuté 5 jours plus tôt et qu'elle s'est terminée 4 jours plus tard.

La période de récolte, bien que pluvieuse sur le mois de septembre, a été plus adaptée que l'année dernière puisque cela n'a duré que 3 semaines contre quasiment 3 mois en 2024.

Protection phytosanitaire

Les IFT moyens restent cohérents par rapport aux années précédentes, seul l'IFT herbicides a baissé, passant de 2,22 en 2024 à 1,7 pour 2025.

Rappelons que pour optimiser les traitements, il est nécessaire d'intervenir avec du matériel bien réglé et contrôlé, mais aussi quand les conditions d'humidité et/ou d'hygrométrie sont les meilleures.



	IFT min	IFT moyen	IFT max
Traitement semence	1	1	1
Herbicides	0,67	1,7	2,32
Insecticides	0	0,38	1
Fongicides	0,88	1,05	2,5
Autres phytos	0	0,11	0,8

Fertilisation

	2024	2025
N	92	83
P	55	67
K	140	84

On observe une baisse des doses d'azote (-9 unités/ha) et une augmentation de la potasse (+12 unités/ha). L'apport de phosphore a également diminué (-56 unités/ha) par rapport à 2024.

Le cout moyen de la fertilisation sur le tournesol semence est de 453 €/ha avec une variation allant de 306 €/ha à 843 €/ha.

Marge brute 2025

Soja

Sécheresse 2025, le soja irrigué tire son épingle du jeu

Les années se suivent et ne se ressemblent pas. 2024, campagne culturale avec des précipitations, voyait la marge brute du soja sec devancer largement celle de l'irrigué. 2025 inverse cette tendance, l'irrigation ayant sécurisé les rendements et donc la marge brute.

	Non irrigué	Irrigué
<i>Nombre d'exploitations</i>	19	5
<i>Surface (ha)</i>	136	50
Rendement q/ha	24	40
Prix €/t	411	416
Prime PAC couplée €/ha	122	122
Indemnités	0	0
Produit brut	1108	1786
Fertilisation	49	73
Amendement	49	75
Semences	226	274
Herbicides	91	104
Autres phyto	5	7
Energie irrigation	0	214
Assurance	40	73
Frais de récolte	134	123
Charges opérationnelles	594	943
Marge brute €/ha	514	843

L'échantillon est composé de 186 ha et de 24 exploitations, 19 en non irrigué et 5 en irrigué. En termes de rendement, le soja irrigué a eu un rendement de 40 q/ha, très largement supérieur au non irrigué qui est en moyenne à 24 q/ha.

Cette différence s'explique par l'absence d'eau pendant la période estivale ayant fortement impacté le soja non irrigué. Les coûts d'irrigation 2025 ont été plus élevés qu'en 2024, mais ont pu sécuriser le rendement.

Les épisodes de sécheresse 2025 ont limité les frais de séchage, seules 6 exploitations de l'échantillon ont dû engager des frais supplémentaires, avec une humidité autour de 16%. Une exploitation a atteint les 36% d'humidité. Les frais de séchage observés ont varié de 3 à 40 € la tonne.

Sur les 24 exploitations, 15 ont souscrit un contrat d'assurance pour la culture, 11 étaient en soja sec, 4 en irrigué. Pour autant, aucune indemnité d'assurance n'a été perçue malgré l'épisode de sécheresse.

Soja irrigué

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 5 ans
Nombre d'exploitations	18	10	7	3	10	11	17	17	11	5	12
Surface totale (ha)	166	94	53	32	59	120	186	190	99	50	129
Rendement q/ha	29	32	34	24	35	33	32	32	31	40	34
Prix €/t	321	320	298	307	315	464	577	426	424	416	461
Prime PAC couplée	100	41	36	34	30	35	30	104	122	122	83
Indemnités assurance	0	7	0	0	66,65	14	142	13	4	0	35
Produit brut	1021	1113	1049	771	1213	1641	2022	1473	1453	1786	1675
Fertilisation+Amendement	105	81	84	79	113	89	180	137	115	148	134
Semences	200	156	193	139	191	236	219	239	247	274	243
Traitements	98	91	79	96	112	112	128	125	118	111	119
Energie irrigation	117	147	140	65	118	141	223	227	185	214	198
Assurance	32	26	70	17	45	40	42	42	47	73	49
Autres charges	110	102	103	110	113	114	123	123	144	123	125
Charges opérationnelles	663	602	669	506	692	731	915	893	854	943	867
Marge brute €/ha	358	510	380	265	520	910	1107	580	599	843	808

En 2025, la marge brute du soja irrigué a augmenté de 244 €/ha par rapport à 2024 et passe ainsi à **843€/ha**.

Elle est ainsi au-dessus de la marge brute moyenne des 5 dernières années qui est de 808 €/ha. C'est la hausse des rendements qui permet au produit brut d'augmenter de 333 €/ha, malgré des charges qui augmentent et le prix qui continue de baisser.

Soja non irrigué

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 5 ans
Nombre d'exploitations	15	14	8	7	12	6	15	12	10	19	12
Surface totale (ha)	99	127	82	68	88	53	165	95	76	136	105
Rendement q/ha	18	33	31	28	22	29	14	26	34	24	25
Prix €/t	314	308	328	270	330	464	599	417	424	411	463
Prime PAC couplée	100	41	36	34	30	35	30	104	122	122	83
Indemnités assurance	122	0	0	132	132	0	447	76	0	0	105
Produit brut	789	1069	1053	922	881	1366	1292	1282	1574	1108	1325
Fertilisation+Amendement	97	87	60	59	89	37	127	142	88	98	98
Semences	194	149	190	187	183	163	182	227	259	226	211
Traitements	114	100	106	80	112	147	119	118	96	96	115
Energie irrigation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Assurance	49	28	53	44	36	27	44	55	42	40	42
Autres charges	104	107	102	94	109	109	130	136	147	134	131
Charges opérationnelles	557	472	511	465	514	483	602	679	633	594	598
Marge brute €/ha	232	597	542	457	368	883	689	593	941	514	725

En 2025, la marge brute du soja sec est à **514 €/ha**. Après une année 2024 exceptionnelle, 2025 s'avère beaucoup moins satisfaisante du fait du manque d'eau à des stades clés du soja. Le rendement 2025 est de 10 q/ha inférieur à 2024 et le prix de 10 €/tonne inférieur. Cela explique la baisse de la marge brute, qui est aussi en dessous de la moyenne des dernières années (725€/ha).

Comparaison soja et maïs

	Soja irrigué	Maïs irrigué	Soja non irrigué	Maïs non irrigué
Rendement q/ha	40	115	24	72
Produit brut €/ha	1786	1813	1108	1229
Charges opérationnelles €/ha	943	1202	594	901
Marge brute €/ha	843	611	514	328

Cette année, la marge du soja irrigué atteint des niveaux supérieurs à celle du maïs irrigué. Les cultures non irriguées ont subi le manque d'eau, ce qui a fortement impacté les rendements.

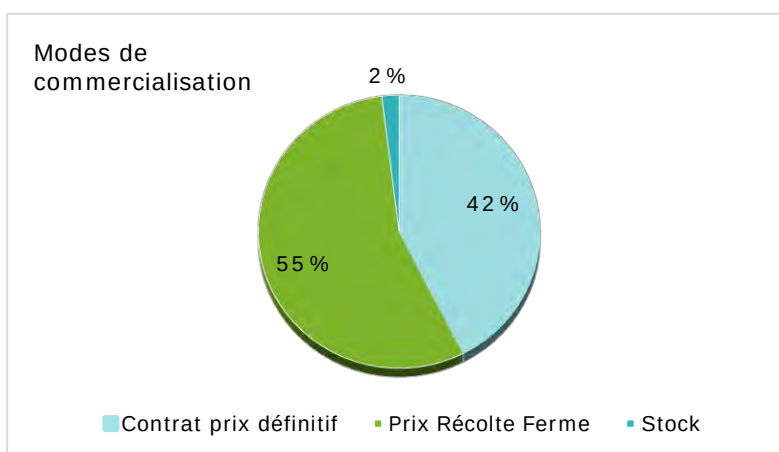
Les prix 2025 étant bas, les marges brutes ont été réduites.

Le soja a cette année encore bénéficié de la prime PAC à hauteur de 122 € / ha, ce qui permet à la marge du soja non irrigué d'être

meilleure que celle du maïs non irrigué. D'autant plus que notre échantillon n'a pas eu d'indemnités d'assurance, alors qu'en maïs sec, sur les 67 exploitations de l'échantillon, 48 sont assurées et 20 d'entre elles ont perçu une indemnité d'assurance.

Ainsi, malgré un produit sensiblement plus intéressant en maïs non irrigué, les fortes charges opérationnelles engendrent une marge brute bien inférieure à celle du soja non irrigué.

Mode de commercialisation



Pour la campagne 2025, les exploitants ont privilégié les contrats avec prix définitif et les ventes avec prix ferme à la récolte.

La récolte placée en stock sur cet échantillon est autoconsommée pour l'élevage.

Aucun contrat récolte-acompte n'a été souscrit.

Dates de semis

Les semis se sont étalés du 7 avril au 29 mai.

Le poste semences est très élevé en soja, il constitue 40 % des charges opérationnelles pour le soja sec et 30 % en irrigué.

On peut noter une réduction de la densité de semis en 2025 par rapport aux 6 dernières années.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Densité semis	395 000	488 000	370 520	413 639	397 041	397 408	399 021	399 938	421 023	393 416

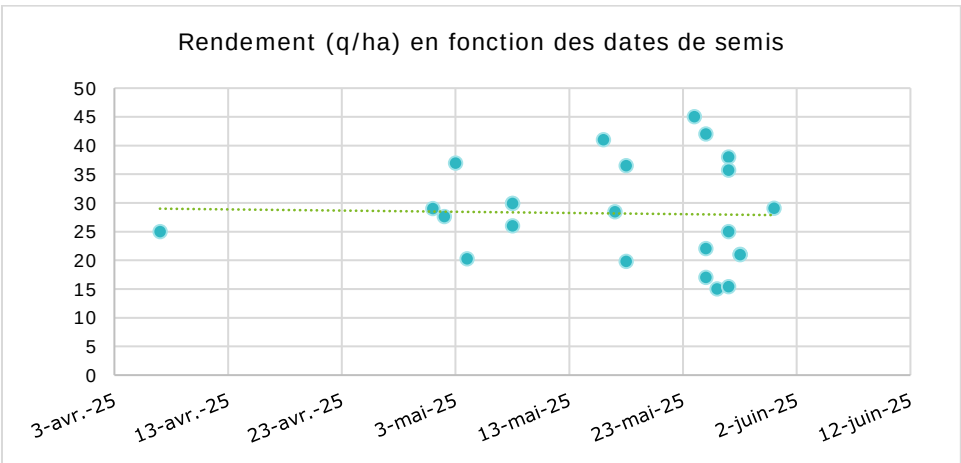
Le soja est une plante compensatrice, c'est une des cultures qui supporte le mieux une baisse de densité. En effet, lorsqu'il y a moins de pieds, chaque plante ramifie davantage. Lorsqu'il y a plus de ramifications, le nombre de gousse augmente.

Le rendement est donc peu impacté par les variations de densité.

En année sèche comme 2025, réduire la densité permet une meilleure disponibilité en eau par plante et potentiellement une réduction du stress hydrique.

On rappelle les préconisations de Terres Inovia pour les dates de semis en fonction des groupes de précocités :

Période de semis	Groupe de précocité
Du 15 avril au 15 mai	I
Du 15 mai au 31 mai	0
Jusqu'à mi-juin	00



Sur notre échantillon, la date de semis ne semble pas avoir influé sur le rendement : pour une même date de semis, les rendements sont très hétérogènes. Cette année, le facteur limitant était plutôt l’irrigation.

Les variétés les plus semées

12 variétés composent le panel, les principales sont détaillées dans le tableau.

	Surface (ha)	%	Précocité	Sensibilité verse	Sensibilité sclérotinia	Hauteur 1ère gousse	Semencier
ES PALLADOR	40,9	22	I	peu sensible	sensible	haute	lidéa
ES ISIDOR	46,4	17	I	peu sensible	peu sensible	moyenne	lidéa
ARTESIA	17,8	10	0	peu sensible	non classée	moyenne	Mas seeds
ES GENERATOR	15	8	I	peu sensible	peu à très peu	moyenne	lidéa
WENDY	13,5	7	I	peu sensible	moy sensible	haute	Caussade
RGT SPEEDA	10,5	6	0	peu sensible	peu sensible	moyenne	RAGT
KRISTIAN	8,9	5	0	peu sensible	très peu sensible	haute	Saatbau
SEMENCES DE FERME	8,2	4	-	-	-	-	-
ES TRIBOR	6,5	3	0	peu sensible	assez sensible	moyenne	Caussade
ALAMEDA	6,5	3	0	peu sensible	peu sensible	haute	Saatbau

Dans la continuité de 2024, seuls 4% des surfaces étaient cultivées en semences de ferme.

Les semences de fermes étant plus hétérogènes en termes de levée, les exploitants ont fait le choix de s’orienter vers des semences certifiées pour optimiser le potentiel de rendement.

Le groupe de précocité I est le plus largement représenté, couvrant 57 % des surfaces, suivi du groupe 0, qui représente 39 % des surfaces.

Les groupes de précocité 0 et I sont les plus adaptés aux conditions du département des Landes. Leur cycle végétatif plus court permet au soja de traverser toutes les phases de croissance (germination, floraison, développement des gousses et maturation des graines) plus rapidement.

Cette caractéristique est cruciale dans les Landes où les périodes de chaleurs intenses et les risques de pluies au moment des récoltes peuvent entamer les potentiels de rendements du soja ainsi que l'humidité des grains.

Protection phytosanitaire

Les principaux herbicides utilisés sont les suivants :

Matière active	Nom commercial	% surfaces	Dose moyenne (l/ha)	Dose d'AMM (l/ha)	Coût moyen (€/ha)
Cycloxydine	STRATOS ULTRA	49%	1,34	2 (4 : vivaces)	38
Pendiméthaline	ATIC AQUA	45%	1,38	2,00	27
Imazamox	DAVAI	43%	0,30	0,65	25
Metobromuron	PROMAN	16%	1,66	3,00	77
Pendiméthaline+clomazone	BISMARK CS	13%	1,56	2,50	46
Bentazone	BASAGRAN SG	9%	0,50	1,60	43
Imazamox	PULSAR 40	5%	0,68	1,25	37
Diméthénamide-P	SPECTRUM	4%	0,70	1,20	26
Imazamox + Bentazone	CORUM	3%	0,50	1,25	39
Glyphosate	divers produits	30%	1,05	dose variable	30

En soja, le choix d'herbicides en prélevée est crucial car c'est la base du programme de désherbage. Il faut parfois gérer des graminées et/ou des dicotylédones rendant le passage d'herbicide indispensable.

Les producteurs qui utilisaient traditionnellement le S-métolachlore pour lutter contre les graminées estivales ont dû évoluer dans leur stratégie de désherbage et s'orienter vers d'autres molécules comme la pendiméthaline. Le Bismark CS, qui associe pendiméthaline et clomazone, n'est pas suffisamment dosé pour la gestion des

graminées. Son action doit nécessairement être complétée par une solution en post-levée.

Au-delà de ses propriétés anti-graminées, la pendiméthaline appliquée en post-semis / prélevée permet également un premier contrôle des chénopodes et des renouées, principales flores rencontrées dans les sojas. Dans les situations où les astéracées (séneçon, laiteron ou matricaire) posent des problèmes, le métobromuron (Proman, Inigo, Soletto) peut être privilégié en respectant les recommandations de doses liées au type de sol.

- [Le métobromuron](#) s'impose également comme la matière active la plus efficace pour un premier contrôle en prélevée de l'ambrosie, bien qu'il soit insuffisant sans renfort de la post-levée. La clomazone renforce l'efficacité sur chénopodes, mercuriales, morelles, voire renouées notamment dans les programmes avec une dose de pendiméthaline allégée.
- [L'imazamox \(pulsar 40\)](#) peut être utilisé dans les situations de faible pression adventices ou bien en complément de solutions herbicides de pré-levée. Cependant, il doit être appliqué au bon moment, avant que la flore ne soit trop implantée. A ce moment-là, il est donc possible de réduire la dose, et d'envisager un second passage. Ce produit doit être utilisé avec un adjuvant.

Tout comme en 2024, cette année ce sont 30% des parcelles qui ont été traitées avec du glyphosate, destiné à la destruction du couvert précédant la culture.

L'IFT herbicide moyen enregistré continue de diminuer. Il a atteint 1,55 en 2025, en baisse par rapport à 2024, et cependant plus élevé que la référence de l'IFT herbicide moyen régional en 2021 de 1,4.

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
IFT	2,13	1,87	1,79	1,55	2,09	2,02	2,49	2,3	1,86	1,55

La baisse peut être en partie expliquée par la réduction significative des fenêtres de traitement en début de campagne, mais aussi par l'été sec ayant limité les repousses des adventices.

	IFT	IFT intermédiaires Entre 0,93 et 2,13	IFT
	20% inférieurs		20% supérieurs >2,13
IFT Herbicide	0,65	1,51	2,43
Rendement	27	30	24
Coût désherbage	59	101	98
Marge brute	716	609	510
Sans labour	82%	61%	100%
% surface irriguée	18%	30%	22%

Il n'y a pas de corrélation directe entre le rendement et la stratégie herbicide. L'efficacité de cette stratégie repose sur le bon positionnement des produits, les conditions d'applications et la pression de la parcelle. Le coût de poste herbicide varie selon deux points : le nombre de traitement réalisé et le choix du produit.

Ces deux paramètres expliquent pourquoi le coût de la stratégie d'IFT « intermédiaire » est légèrement supérieur à la stratégie des IFT les 20% supérieurs.

Fertilisation

Sur les parcelles exclusivement fertilisées avec des engrais minéraux, les valeurs moyennes de fertilisation sont les suivantes :

En U/ha	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
N	1	3	0	1	0	1	0	3	3	2	4
P	30	15	43	31	17	25	25	13	9	14	17
K	59	36	76	45	17	50	40	31	32	32	40

Pour rappel, le soja est une légumineuse peu demandeuse en azote grâce à sa capacité à fixer l'azote atmosphérique par symbiose avec des bactéries du genre *Rhizobium* présentes dans les nodosités racinaires. Ces bactéries convertissent l'azote de l'air en forme assimilable par la plante, réduisant ainsi le besoin d'apport d'azote externe sous forme d'engrais.

Bien que le soja ait besoin de phosphore et de potassium pour sa croissance, ses exigences en ces éléments sont généralement moins élevées que celles de cultures comme le maïs, ce qui permet de limiter le poste engrais et donc de diminuer les charges opérationnelles.

Terre Inovia a établi des préconisations en phosphore et en potasse en fonction de l'objectif de rendement et du stock du sol :

	P2O5			K2O		
Objectif de rendement	Sol pauvre	Sol bien pourvu	Sol très bien pourvu	Sol pauvre	Sol bien pourvu	Sol très bien pourvu
25 q/ha	40u	30 u	0 u	40u	30 u	0 u
35 q/ha	60 u	40 u	0 u	60 u	40 u	0 u

Source : Terre Inovia



Marge brute 2025

Maïs doux

Encore une belle année pour le maïs doux : productive et rémunératrice.

La campagne 2025 a été productive avec un rendement moyen de 21,2 t/ha et une marge brute de **1 548 €/ha**, malgré un prix en légère baisse à 120 €/T.

Les semis précoces d'avril ont été les plus rentables, bien que les résultats varient fortement entre les exploitations selon la maîtrise des charges. Sur le plan technique, la saison est marquée par l'arrêt du S-métolachlore et une meilleure rentabilité associée à des indices de traitement (IFT) faibles.

Globalement, cette année est jugée correcte et rémunératrice, retrouvant les tendances de performance historiques de la culture.

31 exploitations
826 ha semés
26,6 ha/exploit

	Moyenne	Variabilité par poste			
		20%	60%	20%	
Rendement q/ha	21,2		18,1		24,0
Prix €/t	120		108,8		127,4
Indemnités	11		-		-
Produit brut	2 555		2 232		2 871
Fertilisation	501		416		600
Amendement	70		27		102
Herbicides	69		43		93
Autres phyto	23		-		57
Irrigation	202		141		251
Assurance	135		92		195
Charges opérationnelles	1000		813		1 155
Marge brute €/ha	1 555		1 181		1 853

* exemple de lecture des données 'variabilité par poste' : pour le poste Fertilisation, 20% des surfaces ont eu moins de 416 € d'engrais, 60% en ont reçu entre 416 et 600 € de fertilisants, et 20% plus de 600 € de fertilisants.

Avec un report de stock suite aux bonnes années de productions passées et une hausse des importations chinoises, les programmes de production de maïs doux sont globalement en baisse. Sans surprise, la France a perdu 14% de ses surfaces en maïs doux en 2025.

De plus, certains opérateurs ont baissé leurs plans de production de plus de 20% par rapport à la campagne 2024.

Le prix est lui aussi également en légère baisse d'environ 5%. Ce prix de vente est très fluctuant d'une exploitation à l'autre (allant de 102 €/T à 160 €/T). Cette variation s'explique pour différentes raisons : date de semis, productivité de la variété semée, type de contrat....

De plus, certains contrats ne prévoient pas la prise en charge des semences et/ou des frais de récolte. Pour ceux-ci, ces deux postes ont donc été retranchés du produit par diminution du prix de vente afin d'homogénéiser les traitements et de pouvoir comparer les marges brutes entre elles.

Les conditions climatiques aléatoires au semis entre le 11 avril et le 7 juillet et les forts épisodes de chaleur sur l'été ont parfois impacté les rendements et ont conduit à une forte hétérogénéité des épis de maïs doux. Malgré cela, le rendement moyen observé correspond aux prévisions.

La récolte s'est déroulée dans de bonnes conditions, on note très peu d'abandons de cultures.

En 2025, les premiers semis de maïs ont débuté aux alentours du 11 avril et ils se sont terminés début juillet. Les premières récoltes ont été réalisées autour du 21 juillet et se sont terminées au 1er octobre.

Les rendements d'une exploitation à l'autre en 2025 sont évidemment très variables allant de 14.7 à 27.8 T/ha.

Au niveau des charges opérationnelles, les postes « fertilisation et amendement » représentent 57 % des charges globales, suivi du poste irrigation 20% et du poste assurance 14%. On note, une très forte variabilité des marges dans l'échantillon, allant de 500 €/ha à 2290 €/ha.

Evolution pluriannuelle des marges brutes

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 5 ans
Rendement t/ha	21,2	20,6	20,1	20,5	19,7	19,9	19,3	21,6	21,0	21,2	20,6
Prix €/t	89	87	87	91	89	97	131	173	123	120	129
Indemnités	53	19	82	66	99	27	186	0	15	11	48
Produit brut	1932	1801	1820	1910	1849	1957	2709	3672	2593	2555	2696
Fertilisation	386	337	353	392	353	354	689	787	597	571	600
Traitements	124	85	90	99	95	85	104	118	111	92	102
Irrigation	171	127	121	135	137	133	158	207	159	202	172
Assurance culture	100	88	94	87	99	99	142	170	143	135	138
Charges opérationnelles	780	637	657	713	684	670	1094	1283	1010	1000	1011
Marge brute €/ha	1152	1165	1162	1197	1164	1287	1616	2390	1582	1555	1685

Le rendement moyen de l'échantillon est de 21.2 T/ha quand celui annoncé par les groupements est estimé entre 19 et 19.6 tonnes/ha pour un objectif entre 20 et 20.5 tonnes/ha. L'année est donc correcte avec une couverture de 94 à 98 % des rendements par rapport au prévisionnel.

Concernant le prix, le maïs doux est indexé sur le prix du maïs grain. On retrouve la confirmation d'une légère baisse par rapport à la campagne précédente dans notre échantillon avec 120 €/T.

Avec ces éléments, la marge brute de 1555 **€/ha**, en légère baisse par rapport à 2024, n'atteint pas le niveau moyen des cinq dernières années, globalement marquées par l'explosion des résultats de 2023 ; elle retrouve la tendance des autres campagnes.

Résultats selon les périodes de semis

	semis d'avril	semis de mai	semis de juin	semis de juillet
nombre	8	13	8	2
surface	227	367	174	58
surface moyenne	28,4	28,2	21,7	28,8
Rendement t/ha	21,7	21,9	19,4	20,0
Prix €/t	125	116	118	127
Indemnités diverses	0	25	0	0
Produit brut	2 713	2 565	2 289	2 540
Engrais minéraux	500	514	489	448
Amendement	60	77	75	55
Herbicides	66	62	91	59
Autres phytos	21	16	41	20
Irrigation	195	184	203	341
Assurance culture	134	138	160	37
Charges opérationnelles	976	991	1059	960
Marge brute	1 737	1 574	1 230	1 580

On note les meilleurs rendements pour les semis de mai (21,9 T/ha) et ceux d'avril (21,7 T/ha).

La période de semis de juin obtient de moins bons rendements (19,4 T/ha) et un prix de vente assez faible conduisant à une marge brute moyenne de 1230 €/ha, la plus faible des quatre périodes.

Les semis les plus tardifs (juillet) sont ceux les moins représentés de l'échantillon, mais se placent second dans les meilleures marges brutes avec 1580 €/ha. Ces maïs doux sont cultivés à la suite d'une culture de pois de conserve semée en mars et récoltée en juin.

Globalement cette année, la tendance retient que les premiers semis d'avril ont été les plus rentables.

Fertilisation

Ce tableau a été réalisé en retenant uniquement les exploitations où la fertilisation de la culture a été 100% minérale. Les apports NPK sont stables.

	2021	2022	2023	2024	2025
N	241	235	228	240	235
P	80	78	97	71	75
K	103	91	99	102	106

Stratégie de désherbage

Les principaux herbicides utilisés sont détaillés dans le tableau suivant.

Herbicides - Nom commercial	Matière active	Surface en hectare	Quantité moyenne (en l/ha ou kg/ha)	Coût unitaire moyen (en €/l ou €/kg)	Coût moyen (en €/ha)
ISARD ou SPECTRUM ou ENCARIT	dmta-p 720 g/l	485	0,54	36,0	19
CALLIPRIME XTRA	mésotrione 480 g/l	511	0,18	89,4	16
LAUDIS WG	tembotrione 200 g/kg + Isoxadifen-ethyl 100 g/kg	721	0,25	115,2	29
CALLIMO ou CALLISTO ou CALUMA ou TEMSA 100 ou FALSTAR ou SIMBA ou LUMEO	mésotrione 100 g/l	284	0,48	23,8	11
PEAK	prosulfuron 750 g/kg	205	0,01	1471,3	16
DECANO	sulcotrione 300 g/l	18	0,41	36,0	15
BENTA 480SL	bentazone 480 g/l	293	0,53	29,6	16
BASAGRAN SG	bentazone 870 g/KG	95	0,34	73,5	25
ONYX	pyridate 600 g/l	62	0,55	44,5	24

La stratégie de désherbage en maïs doux est assez semblable d'une exploitation à l'autre : un désherbage en prélevée ou en post-précoce (jusqu'à 2 feuilles du maïs) suivi d'un post-levée.

A noter, l'arrêt pour cette campagne 2025 de l'utilisation du s-métolachlore (Dual Gold Safeneur ou Camix) par rapport aux années précédentes.

Le s-métolachlore a été remplacé pour 60% des parcelles par une association d'un anti-graminées de prélevée (dmta-p : Isard ou Spectrum) et d'un anti-dicotylédone (mésotrione formulée spécialement pour de la pré-levée avec le Calliprime Xtra).

En produit de post-levée, 87% des surfaces sont traitées avec du Laudis WG (produit anti-

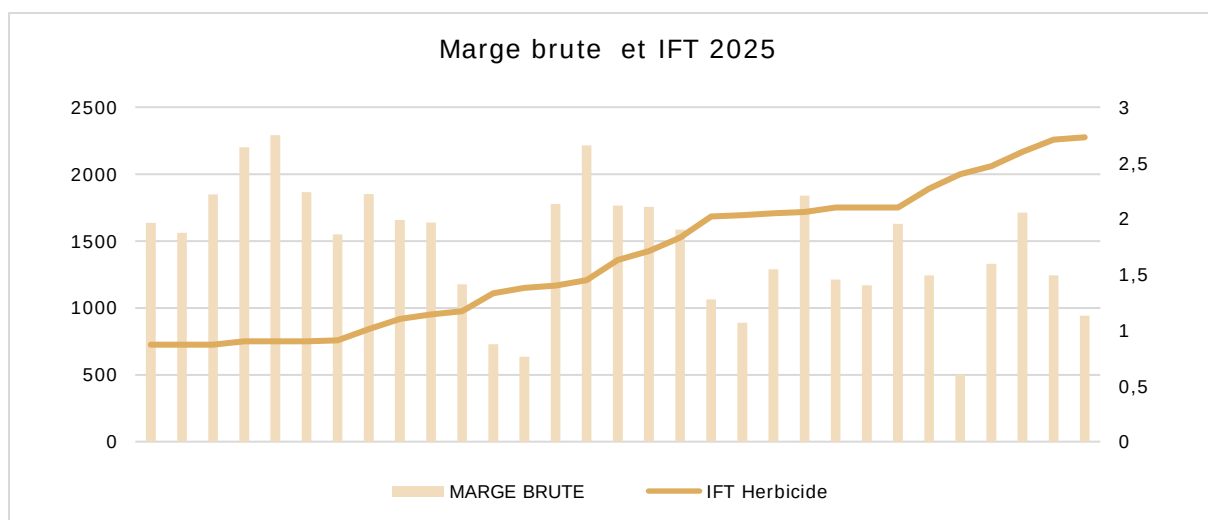
dicotylédones et anti-graminées à base de tembotrione et isoxadifen-éthyl) et 55% des surfaces avec des produits de contact type Benta 480SL ou Basagran SG (bentazone) ou Onyx (pyridate).

A noter également, l'utilisation du prosulfuron (Peak) en association avec le Laudis WG pour compléter son action vis à vis des dicotylédones difficiles et notamment de la renouée liseron.

De plus, on note l'utilisation sur 34% des surfaces de mésotrione en post-levée (Callisto, Callimo, Luméo, Simba...) pour une lutte contre les dicotylédones difficiles et notamment le datura et le nicandra.

L'IFT herbicide moyen est de 1,54.

	IFT 20% inférieurs	IFT intermédiaires	IFT 20% supérieurs
	<0,90	entre 0,90 et 2,10	>2,1
Nombre d'exploitations	6	16	9
Surfaces (ha)	247	379	200
% surfaces non labourées	0%	5%	0%
Rendement (t/ha)	23,2	20,2	20,6
Coût désherbage (€/ha)	46	69	97
Marge brute	1879	1461	1284



On remarque que les 6 exploitations les plus économes en herbicides ont obtenu de marges brutes parmi les plus élevées.

Ces exploitations arrivent à maîtriser le désherbage avec un IFT inférieur à 1 en particulier grâce au désherbage sur le rang ainsi qu'à l'utilisation de la bineuse.

Insecticides/fongicides/autres phytos

Nom commercial	matière active	Surface en hectare	Quantité moyenne (en l/ha ou kg/ha)	Coût unitaire moyen (en €/l ou €/kg)	Coût moyen (en €/ha)
RAVAGEURS DU SOL (taupins)					
DAXOL ou BELEM 0,8 MG	cyperméthrine 8 g/kg	44	11,68	4,1	47
KARATE 0.4 GR	lambda-cyhalothrine 4 g/kg	68	11,52	3,6	42
NOCTUELLES TERRICOLES (vers gris)					
CYPERFOR 100 EW	cyperméthrine 100 g/l	31	0,30	14,3	4
CHENILLES PHYTOPHAGES					
CORAGEN	chlorantraniliprole 200 g/l	1197	0,11	251,1	28
CHENILLES PHYTOPHAGES - CICADELLES - PUNAISES - PSYLLES - COLEOPTERES PHYTOPHAGES					
KARATE AVEC TECHNOLOGIE ZEON	lambda-cyhalothrine 100 g/l	190	0,17	69,3	12
DECIS PROTECH	deltaméthrine 15 g/l	19	0,80	13,7	11

La protection contre les ravageurs du sol (le taupin au semis) a été réalisée sur 14% des surfaces avec du Daxol ou du Karaté 0.4 GR : coûts moyens respectifs de 47 €/ha et 42 €/ha. La majorité des exploitations de l'échantillon n'ont pas à se protéger des taupins car elles se situent sur des parcelles sableuses.

A noter, que 4% des surfaces ont été traitées avec du Cyperfor 100 EW contre les vers gris pour un coût total de 4 €/ha.

La protection insecticide en végétation contre les chenilles phytophages concerne l'ensemble des exploitations enquêtées avec un coût moyen par traitement très variable selon les produits utilisés, en 1 ou 2 passages :

- 28 €/ha avec des produits du type Coragen,
- 11 €/ha avec des produits du type Decis Protech,
- 12 €/ha avec du Karaté avec technologie Zéon.

A noter également que pour certains contrats, le traitement contre les chenilles phytophages n'est pas facturé à l'agriculteur, mais compris dans le contrat. Cependant, ces traitements ont bien été pris en compte dans le calcul des IFT.

L'IFT insecticide moyen de l'échantillon est de 1,79.

Nom commercial	matière active	Surface en hectare	Quantité moyenne (en l/ha ou kg/ha)	Coût unitaire moyen (en €/l ou €/kg)	Coût moyen (en €/ha)
MALADIES DES TACHES FOLIAIRES + FUSARIOSES + ROUILLE					
BELANTY	méfentrifluconazole 75 g/l	133	1,21	24,20	29

16% des surfaces ont reçu un fongicide : BELANTY à 1.21 l/ha avec un coût moyen de 29 €/ha.

L'IFT fongicide moyen de l'échantillon s'élève à 0,16.

Au global, l'IFT hors herbicide moyen est de 2,96 (dont un IFT de 1,00 pour le traitement de semence).

	IFT mini	IFT moyen	IFT maxi
IFT Herbicide	0,71	1,54	3,31
IFT Traitement semences	1	1	1
IFT Insecticide	0	1,79	4
IFT Fongicide	0	0,16	1

Comparaison des 10 marges les plus faibles et des 10 plus fortes

	10 + faibles	10 + fortes
surface	226	309
Rendement t/ha	18,8	23,3
Prix €/T	110,7	122,3
Indemnités diverses	0,0	29,1
Produit brut	2 081	2 879
Engrais minéraux	524	491
Amendement	101	54
Herbicides	81	55
Autres phytos	31	15
Irrigation	204	181
Assurance culture	164	108
Charges opérationnelles	1105	904
Marge brute	976	1 975
N minéral	246	231
P minéral	77	63
K minéral	98	123

On constate une différence importante sur la marge brute entre les deux groupes, de 1000 €/ha.

Elle s'explique par :

- les rendements plus importants (+ 5 tonnes/ha),
- une meilleure maîtrise des charges (baisse de 200 €/ha),
- et un prix de vente plus important de +11.6 €/T.

Comparaison des résultats par petites régions

	Haute Lande	Marsan
Nombre exploitations	21	9
Surface totale	638	181
Surface moyenne	30,4	20,1
Rendement t / ha	21,6	19,9
Prix €/T	121	116
Indemnités diverses	14	0
Produit brut	2 628	2 308
Fertilisation	492	540
Amendement	61	106
Herbicides	62	94
Autres phyto	17	42
Irrigation	198	215
Assurance	125	166
Charges opérationnelles	955	1 163
Marge brute €/ha	1 673	1 145

La Haute Lande est en tête avec une marge brute de 1 673 €/ha : rendement supérieur, prix plus élevés et maîtrise des charges.

Autres informations techniques

■ Travail du sol

	Surface (en ha)	%
Labour	813	98 %
Non labour	13	2 %

■ Couverts végétaux

Des couverts végétaux ont été implantés sur 86 % des surfaces.

Espèces implantées :

	Surface (en ha)	% Surface en interculture
Seigle Vesce Trefle	176	21 %
Phacélie Trefle	136	16 %
Phacélie Trefle Moutarde	136	16 %
Phacélie Radis Moutarde	85	10 %
Triticale	70	8 %
Avoine Vesce Trefle	58	7 %
Avoine	19	2 %
Vesce Trefle Navette	16	2 %
Avoine Vesce	13	2 %
Pas de couvert hivernal	117	14 %

■ Utilisation des couverts

	Surface (en ha)	% Surface en interculture
Aucune	417	73 %
Pâturage	156	27 %

■ Type de destruction

	Surface (en ha)	% Surface en interculture
Mécanique	560	98 %
Chimique	13	2 %

Précédent cultural

Précédent	Surface (en ha)	%
Maïs doux	466	56 %
Maïs grain ou waxy	137	17 %
Autres (haricot, carotte...)	123	15 %
Petit pois	101	12 %



Marge brute 2025

Haricots verts

Encore une belle campagne pour les haricots verts en 2025.

Un marge brute autour des 1500 €/ha en première comme en seconde culture.

	Culture 1	Culture 2
Nombre d'exploitation	6	7
Surface (en ha)	135	185
Surface moyenne	22,5	26,4
<i>Date moyenne de semis</i>	<i>09-mai</i>	<i>12-juil</i>
<i>Date moyenne de récolte</i>	<i>12-juil</i>	<i>17-sept</i>
Rendement (en t/ha)	13,0	11,4
Prix (en €/t)	174	198
Indemnités (en €/ha)	106	125
Produit brut €/ha	2 368	2 382
Fertilisation	303	299
Amendement	96	87
Herbicides	86	88
Autres phytos	163	89
Irrigation	134	114
Assurance	117	168
Charges opérationnelles	900	846
Marge brute €/ha	1 468	1 536

La culture de haricots verts représente une production nationale de 25 900 ha (soit 314 240 tonnes) dont 5 900 ha dans les Landes (avec 63 720 tonnes).

Certains contrats ne prévoient pas la prise en charge des frais de semis, semences, récolte et cotisations. Dans ce cas, les montants ont été retranchés du produit par diminution du prix de vente afin d'homogénéiser les résultats.

Les résultats « Culture 2 » concernent les surfaces en double culture. Elles suivent pour majorité des haricots verts (55%) ou d'autres cultures de printemps telles que maïs doux, pommes de terre ou pois de conserve.

Le cycle de production s'est étalé :

- du 20 avril au 17 août pour la première culture ;
- et du 24 juin au 21 octobre pour la deuxième culture.

Les faits marquants de cette campagne :

- Des résultats catastrophiques des premiers semis en raison de problèmes de mouches de semis et des fortes températures de fin juin et début juillet entraînant fontes de fleurs et dégroupage avec 30 à 40% de pertes estimées.
- Une seconde culture avec une meilleure implantation, mais contrebalancée par un pic de température au moment de la floraison pour les parcelles ayant fleuri à partir du 15 août.
- Des cycles de production plus courts de 55 jours et des problèmes de qualité : moins de gousses et déformées.
- Une pression en héliothis importante.
- Une apparition de sclérotinia en septembre avec des conditions climatiques fraîches et humides qui lui ont été favorables.

Malgré cela, les objectifs sont quasi atteints (92%) avec des prix hétérogènes entre la culture 1 et 2 équilibrant les produits bruts compte tenu des différences de rendements entre les deux périodes.

La marge brute atteint **1468 €/ha pour la culture 1 et 1536 €/ha pour la culture 2**.

Les charges opérationnelles sont légèrement plus hautes que la saison passée, mais restent bien maîtrisées. La différence entre la première et seconde culture montre bien un usage renforcé des « autres phytos » en réponse aux problématiques évoquées précédemment.

Evolution pluriannuelle de la marge brute

	Culture 1								
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 5 ans
Rendement moyen (t/ha)	10,2	9,86	12,7	13,1	11,7	14,2	13,6	13,0	13,1
Prix net (€/t)	124	128	118	116	176	230	192	174	177,6
Indemnités (€/ha)	310	413	239	216	201	0	0	106	104,7
Produit Brut (€/ha)	1 604	1 734	1 798	1 825	2 338	3 110	2 501	2 368	2428,5
Fertilisation et amendement	285	295	294	330	457	536	360	399	416,4
Traitement	160	206	182	186	187	140	228	249	198,0
Irrigation	71	106	57	98	97	85	129	134	108,5
Assurance	122	118	116	148	124	157	123	117	133,7
Charges opérationnelles (€/ha)	639	724	649	763	865	917	840	900	856,9
Marge brute (€/ha)	966	1010	1 149	1 062	1 473	2 193	1 662	1 468	1571,5

Le rendement et la marge brute de la culture 1 rejoint la moyenne quinquennale.

L'année 2023 a marqué les esprits avec un contexte exceptionnel à la suite de la guerre en Ukraine. 2025 est le témoin d'un retour à des marges de référence.

	Culture 2								
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 5 ans
Rendement moyen (t/ha)	13,1	13,4	7,6	13,3	11,1	13,3	12,3	11,4	12,3
Prix net (€/t)	136	130	136	128	187	211	188	198	182,3
Indemnités (€/ha)	2	38	447	283	0	72	309	125	157,8
Produit Brut (€/ha)	1 741	1 737	1 472	1 968	1 996	2 783	2 609	2 382	2 347,5
Fertilisation et amendement	215	198	203	370	370	422	349	386	379,4
Traitement	234	217	232	282	282	236	204	177	236,2
Irrigation	95	99	85	96	117	143	115	114	117,1
Assurance	121	123	125	180	163	159	153	168	164,5
Charges opérationnelles (€/ha)	666	637	646	723	932	961	820	846	856,5
Marge brute (€/ha)	1 076	1 101	826	1 245	1 063	1 822	1 788	1 536	1 491

Pour la culture 2, avec des rendements moyens de l'ordre de 11.4 T/ha, des prix élevés, la marge brute moyenne dépasse la moyenne des 5 dernières années avec 1536 €/ha.

La double culture reste un système économiquement intéressant puisque :

- la marge brute annuelle des 5 exploitations de l'échantillon atteint 3083 €/ha en « double haricots verts ».
- et la marge brute des 3 exploitations de l'échantillon atteint 2582 €/ha en « pois de conserve puis haricot vert ».

De plus, le haricot vert a l'avantage de compter pour une culture de diversification « fixatrice d'azote » au titre de l'éco-régime PAC et de générer des restitutions intéressantes pour la culture suivante.

Fertilisation

Le tableau suivant précise les niveaux de fertilisation moyens :

	N	P	K
Haricot en culture 1	67	83	64
Haricot en culture 2	56	60	85

Protection phytosanitaire

Le tableau suivant détaille les IFT de chaque culture :

IFT moyen	Culture 1	Culture 2
IFT Herbicide	0,97	1,24
IFT Hors herbicides	3,21	2,33
dont IFT autre phyto	0,00	0,00
dont IFT TS	1,00	1,00
dont IFT Insecticide	2,02	1,26
dont IFT Fongicide	0,20	0,08
dont IFT autres phytos"	0,00	0,00

Les produits herbicides utilisés sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

Spécialité commerciale	Matière active	Surface traitée en ha	Dose moyenne en l/ha	Prix unitaire en €/l	Coût moyen en €/ha
CORUM	imazamox 22,4 g/l + bentazone 480 g/l	346	0,34	63	21
STRATOS ULTRA	cycloxydime 100 g/l	215	1,27	27	35
BASAGRAN SG	bentazone 870 g/kg	223	0,45	72	33
CENTIUM 36 CS	clomazone 360 g/l	50	0,15	130	20
CENTURION R ou FOLY R ou BALISTIK	cléthodime 120 g/l	68	0,98	19	19
BISMARCK CS	clomazone 55 g/l + pendiméthaline 275 g/l	69	0,86	30	26

L'arrêt du s-métolachlore (Mercantor Gold ou S-métolastar) pour la campagne 2025 pose des questions sur la stratégie herbicide en haricot vert.

En effet, 52% des parcelles de notre échantillon étaient désherbées avec cette matière active en 2024.

Les choix de produits deviennent de plus en plus restreints et vont concentrer encore plus

l'utilisation des matières actives utilisables pour cette culture contractuelle :

- Utilisation de la cycloxydime à dose réduite pour gérer les graminées.
- Utilisation de la bentazone et de l'imazamox pour la gestion des dicotylédones.

A noter, les binages sont de plus en plus fréquents sur cette culture contractuelle.

Les produits fongicides utilisés sont détaillés dans le tableau ci-dessous ; ils visent les sclérotinioses et les pourritures grises. Le Switch cible en plus la rouille, l'oïdium, le mildiou et la maladie des taches brunes.

Spécialité commerciale Fongicide	Matière active	Surface traitée en ha	Dose moyenne en l/ha	Prix unitaire en €/l	Coût moyen en €/ha
GEOXE WG	fludioxonil 500 g/kg	36	0,60	124	74
SWITCH	cyprodinil 375 g/kg + fludioxonil 250 g/kg	15	0,80	89	71

A noter, que 8 exploitations de notre échantillon ont réalisé des traitements avec du purin d'ortie en lieu et place d'un traitement fongique. Les traitements sont réalisés en 3 passages de 20 l/ha et un coût unitaire autour de 1,25 €/l soit un coût total de 75 €/ha.

A noter, que le purin d'ortie est utilisé pour différentes raisons :

- Comme fertilisant : il est naturellement riche en azote ce qui favorise la croissance des parties vertes des plantes.
- Comme stimulant : il renforce les défenses naturelles des végétaux contre les maladies et le stress.
- Comme répulsif : il peut être utilisé pour éloigner certains parasites comme les pucerons.

100% des insecticides utilisés protègent contre les chenilles phytophages :

Spécialité commerciale Insecticide		Surface traitée en ha	Dose moyenne en l/ha	Prix unitaire en €/l	Coût moyen en €/ha
ALTACOR	chlorantraniliprole 350 g/kg	302	0,117	703	82
AFFIRM ou PROCLAIM	emamectin 9,5 g/kg	264	1,2	26	32
DECIS PROTECH	deltaméthrine 15 g/l	15	0,3	13	4

Pour résumer les IFT en haricots verts :

	IFT mini	IFT moyen	IFT maxi
IFT Herbicide	0,48	1,11	1,81
IFT Traitement semences	1	1	1
IFT Insecticide	0,65	1,66	5,38
IFT Fongicide	0	0,18	0,8
IFT "Autres Phytos"	0	0	0





Marge brute 2025

Pois légumes

Un échantillon réduit, mais homogène et représentatif d'une excellente campagne.

La campagne 2025 de pois légume se distingue par des conditions de culture globalement favorables, permettant d'atteindre des rendements homogènes proches des objectifs.

La nette progression du prix de vente compense la baisse de productivité observée sur les dernières années et conduit à une marge brute record.

Le système en double culture confirme par ailleurs sa forte performance économique avec des marges annuelles autour de 2500 €/ha avec un maïs doux ou un haricot vert cultivé derrière le pois.

Contexte de production

En 2025, la surface nationale de pois est en légère progression (+5 %), pour atteindre environ 47 000 ha. Dans le département des Landes, les pois de conserve représentent près de 1 900 ha.

Les conditions de culture et de récolte ont été globalement favorables, avec peu d'aléas climatiques. Malgré une pression importante de pucerons, les rendements attendus ont été atteints.

Selon les contrats, certains frais (semis, semences, récolte, cotisations) ne sont pas

pris en charge, tandis que pour d'autres, ils sont directement déduits du prix de vente.

Le pois légume est systématiquement implanté en première culture dans un système de double culture de printemps. Dans l'échantillon étudié, il est suivi par du maïs doux (3 exploitations) ou des haricots verts (2 exploitations).

L'échantillon est composé de 5 exploitations (3 en Haute Lande et 2 dans le secteur Marsan-Tartas), représentant une surface totale de 124 ha, soit en moyenne 24,8 ha par exploitation.

5 exploitations
124 ha semés
24,8 ha/exploit

	Moyenne
Rendement (en t/ha)	5,1
Prix net (en €/t)	357
Indemnités (en €/ha)	39
Produit brut €/ha	1 860
Fertilisation	200
Amendement	48
Herbicides	121
Autres phytos	99
Irrigation	58
Assurance	144
Charges opérationnelles	670
Marge brute €/ha	1 190

Le rendement moyen atteint 5,1 T/ha, avec une bonne homogénéité (de 4,6 à 5,7 t/ha), est proche de l'objectif.
Les semis ont été réalisés entre le 6 et le 27 mars, tandis que les récoltes se sont déroulées du 31 mai au 14 juin.

La fertilisation minérale moyenne s'établit à :

- Azote (N) : 51 unités/ha
- Phosphore (P) : 34 unités/ha
- Potassium (K) : 78 unités/ha

Le prix net moyen atteint 357 €/T, complété par des indemnités de 39 €/ha. Le produit brut s'élève ainsi à 1 860 €/ha.

Les charges opérationnelles sont maîtrisées, à hauteur de 670 €/ha.

La marge brute atteint 1 190 €/ha, soit le meilleur niveau observé sur les dix dernières années.

Evolution pluriannuelle de la marge brute

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Moyenne 5 ans
Rendement t/ha	7,4	6,6	6,9	7,4	6,5	5,2	4,5	5,4	4,8	5,1	5
Prix €/t	168	170	181	178	180	154	206	295	313	357	265
Indemnités d'assurance	135	75	83	51	58	254	404	188	71	39	191
Produit Brut €/ha	1 370	1 148	1 326	1 360	1 224	1 212	1 337	1 746	1 521	1 860	1 535
Fertilisation et amendement	193	182	163	195	175	168	293	377	240	248	265
Traitements	217	188	190	188	205	207	167	207	258	220	212
Irrigation	75	64	29	41	44	64	48	42	71	58	57
Assurance	92	99	103	104	122	123	147	148	179	144	148
Charges opérationnelles €/ha	577	533	485	527	546	520	656	774	749	670	674
Marge brute € /ha	793	615	841	833	677	692	681	972	772	1 190	861

Par rapport à la période 2021-2025, plusieurs évolutions sont à souligner :

- une légère hausse du rendement moyen, désormais aligné avec les objectifs ;
- une forte augmentation du prix de vente, compensant une baisse de productivité par rapport à la période 2016-2020 ;
- un produit brut qui se maintient à un niveau élevé ;
- des charges opérationnelles en légère diminution ;
- une amélioration significative de la marge brute.

■ Intérêt de la double culture

Le système de double culture confirme son intérêt économique, avec des marges brutes annuelles élevées, supérieures à 2 500 €/ha :

- 2 650 €/ha pour une succession pois – maïs doux ;
- 2 582 €/ha pour une succession pois – haricot vert.

Protection phytosanitaire

■ Désherbage

Les programmes herbicides reposent sur plusieurs matières actives, avec un IFT herbicide moyen de 1,82. Le coût moyen du désherbage est de 121 €/ha.

Produit Herbicide utilisé	Dose Homologuée	Matière active	Surface traitée	Dose moyenne en l/ha	Prix unitaire en €/l	Coût moyen en €/ha
STRATOS ULTRA	4,00	cycloxydime	30	1,83	27	50
CORUM	1,25	imazamox + bentazone	105	0,67	61	41
CENTIUM 36 CS	0,25	clomazone	124	0,19	116	22
CHALLENGE 600	4,00	aclonifène	88	1,18	24	28
NIRVANA S	4,50	pendiméthaline + imazamox	36	1,95	29	56
BASAGRAN SG	1,40	bentazone	49	0,54	73	40

■ Protection fongicide

Toutes les exploitations ont réalisé au moins un traitement fongicide, avec des stratégies variables (de 1 à 3 interventions).

Produit Fongicide utilisé	Matière active	Dose Homologuée	Surface traitée	Dose moyenne en l/ha	Prix unitaire en €/l	Coût moyen en €/ha
AMISTAR	azoxystrobine 250 g/l	1,00	124	0,82	22	18
REVUS	mandipropamide 250 g/l	0,60	88	0,57	59	34
ERUNE	pyriméthanil 400 g/l	1,50	69	1,11	26	29

Les principales maladies ciblées sont :

- la sclérotiniose,
- l'oïdium,
- les pourritures grises,
- les maladies des taches brunes,
- et, dans certains cas, le mildiou.

■ Protection insecticide

L'ensemble des surfaces a fait l'objet d'une protection insecticide (1 à 2 passages), principalement contre les pucerons et les chenilles phytophages.

Produit Insecticide utilisé	Matière active	Dose Homologuée	Surface traitée	Dose moyenne en l/ha	Prix unitaire en €/l	Coût moyen en €/ha
KARATE K	pirimicarbe 100 g/l + lamba-cyhalothrine 5 g/l	1,25	17	1,20	15	18
MAVRIK JET	pirimicarbe 50 g/l + tau-fluvalinate 18 g/l	2,40	124	2,27	15	33
TEPPEKI	fluonicamide 500 g/kg	0,14	52	0,14	111	16

Le tableau ci-dessous reprend les IFT constatés sur notre échantillon.

	IFT mini	IFT moyen	IFT maxi
IFT Herbicide	1,46	1,82	2,36
IFT Traitement semences	1,00	1,00	1,00
IFT Insecticide	0,81	1,50	2,00
IFT Fongicide	0,78	1,90	3,00
IFT "autres phytos"	0,00	0,00	0,00





Marge brute 2024

Kiwis Hayward

Face aux effets du changement climatique, la filière travaille des solutions. Un fruit officiellement bon pour la santé.

9 exploitations
44 ha semés
4,9 ha/exploitation

Conventionnel	Moyenne
Rendement kg/ha	11 418
Prix €/kg	1,86
Produit Brut	21 239
Fertilisation	631
Herbicides	20
Autres traitements	89
Energie irrigation	190
Pollinisation	24
Assurance	546
Entreprise / CUMA	0
Cotisations	600
Main-d'œuvre	4 624
Divers	113
Charges opérationnelles	6 837
Marge Brute €/ha	14 402

6 exploitations
8 ha semés
1,3 ha/exploitation

Bio	Moyenne
Rendement kg/ha	11 616
Prix €/kg	2,14
Produit Brut	24 848
Fertilisation	1005
Herbicides	0
Autres traitements	15
Energie irrigation	305
Pollinisation	291
Assurance	577
Entreprise / CUMA	749
Cotisations	75
Main-d'œuvre	4 998
Divers	321
Charges opérationnelles	8 336
Marge Brute €/ha	16 512

Les marges kiwi concernent la récolte 2024, pour pouvoir tenir compte de tous les acomptes et soldes versés avec un décalage de plusieurs mois.

La sole en kiwi et les rendements continuent de chuter très brutalement dans les Landes. Le dépérissement des vergers s'aggrave et est présent chez quasiment 100% des kiwiculteurs dans des proportions variables : certains ne peuvent plus produire et arrachent la totalité de leurs vergers. Pour y remédier la profession continue d'étudier différentes stratégies, mais les incertitudes sont encore nombreuses.

Des replantations avec différents types de porte-greffes sont possibles. Les premières entrent à peine en production, les résultats semblent être très disparates selon les exploitations. Certains sont optimistes, d'autres observent encore du dépérissement sur leurs nouvelles plantations notamment selon les génétiques utilisées.

Il a donc été particulièrement difficile cette année de pouvoir effectuer cette collecte de résultats et nous tenons à remercier les agriculteurs qui ont accepté de transmettre leurs chiffres.

Les résultats présentés concernent 15 exploitations pour une surface totale de 52 hectares de vergers en pleine production. 6 exploitations produisent en bio.

Le rendement moyen de notre échantillon d'un peu plus de 11 T/ha diminue, avec une variation de 6 à 22 T/ha.

Certains exploitants, qui n'ont pas pu donner leurs chiffres, nous ont fait part de baisses encore plus importantes.

On n'enregistre pas de gelées printanières préjudiciables. Les étés sont de moins en moins arrosés ce qui a conduit à un besoin d'irrigation plus important.

Les exploitations en production biologique obtiennent à peu près les mêmes rendements, mais avec un prix plus rémunérateur : leur chiffre d'affaires est donc supérieur.

Les charges opérationnelles se répartissent différemment en bio : les fertilisants sont plus chers, pas d'herbicides, des cotisations différentes et des exploitations en vente directe. Les charges sont globalement plus élevées, mais permettent d'obtenir une marge d'environ 2000 €/ha supérieure à celle des exploitations conventionnelles. Rappelons que ces résultats sont une moyenne sur un échantillon de 15 exploitations.

A noter qu'il existe des programmes d'aides pour soutenir les producteurs en difficultés sur leurs plantations :

- FranceAgriMer ouvre chaque année un programme d'aide à la rénovation des vergers ;
- le Conseil Départemental des Landes propose une aide à la plantation, sous conditions ;
- le PCAE « lutte contre la grêle et le gel » ouvre chaque année sous forme d'appel à projet régional ;
- Enfin les organisations de producteurs soutiennent les kiwiculteurs via leurs programmes opérationnels.

Evolution pluriannuelle de la marge brute

KIWI CONVENTIONNEL	2020	2021	2022	2023	2024	moyenne 5 ans
Nombre d'exploitations	14	10	12	11	9	
Rendement kg/ha	15 086	15 271	14 280	15 140	11 418	14 239
Prix €/kg	1,550	1,870	1,58	1,59	1,86	1,69
Indemnités	0	0	717	0	0	143
Produit brut	23 717	29 506	24 496	24 072	21 239	24 606
Engrais	754	779	852	923	631	788
Traitements	144	110	134	131	109	126
Energie irrigation	224	515	349	383	190	332
Pollinisation	267	384	315	296	24	257
Assurance	902	952	974	857	546	846
Entreprise/CUMA	7	17	72	3	0	20
Main d'œuvre	3955	4159	3933	4108	4624	4156
Cotisations	831	607	640	565	600	649
Divers	488	370	441	96	113	302
Charges opérationnelles	7571	7893	7709	7362	6837	7474
Marge brute	16 147	21 613	16 788	16 710	14 402	17 132

Pour les exploitations en conventionnel, les prix ont encore augmenté. L'engouement pour ce fruit ne faiblit pas. La Commission Européenne a d'ailleurs officiellement reconnu en juillet 2025 le rôle positif du kiwi pour la santé intestinale. C'est la première « allégation santé » attribuée à un fruit ou légume frais par les autorités compétentes.

La chute généralisée des rendements sur le verger landais se fait sentir sur notre échantillon.

Jusqu'à présent, seuls les agriculteurs les moins touchés répondaient à nos enquêtes maintenant un rendement à peu près constant. Dorénavant, tous les agriculteurs sont plus ou moins concernés par le dépérissement et cela se ressent davantage sur notre échantillon.

Les charges diminuent en partie en corrélation avec la chute du rendement : fertilisation adaptée, baisse des heures de récolte...

La marge a globalement diminué de pratiquement 2000 €/ha par rapport à 2023.

81% des surfaces conventionnelles ont au moins réalisé un désherbage au glyphosate contre environ 50% l'an passé.

Quant au traitement au cuivre pour une protection fongique, autorisé en AB, un peu plus de 51% des surfaces dont 4% de surfaces bio de l'échantillon en ont utilisé (contre 97% l'an passé). Le cuivre permet de lutter efficacement contre le PSA.

Répartition des travaux

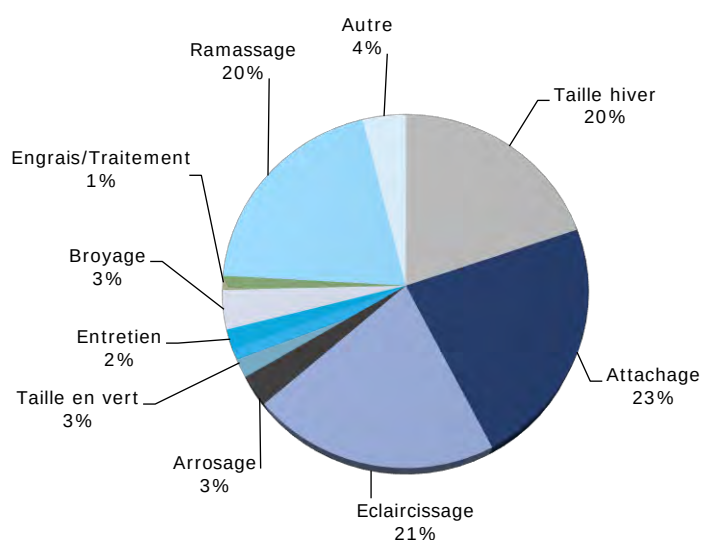
■ Tâches et temps de travail

	En heure
Taille hiver	87
Attachage	99
Eclaircissage	93
Arrosage	13
Taille en vert	12
Entretien	8
Broyage	16
Engrais/Traitement	6
Ramassage	88
Autre	17
Total heures MO	438

Le principal poste de dépenses reste la main d'œuvre qui représente plus de 60 % des charges opérationnelles.

Il comprend le temps passé par les exploitants, leur famille et les salariés.

■ Répartition des heures par tâches



Ce graphique regroupe les heures travaillées des 15 exploitations enquêtées.

On ne note pas de différence significative liée au mode de production à part des broyages plus fréquents en AB en contrepartie de l'absence de temps de passage d'herbicides.

Prix et signes de qualité

80% des surfaces de notre échantillon sont commercialisées par l'intermédiaire de la SCAAP Kiwifruit. Toutes les exploitations produisent sous signe de qualité en respectant parfois plusieurs cahiers des charges sur une même structure (Global Gap, Label rouge, IGP, HVE, Be Friendly).

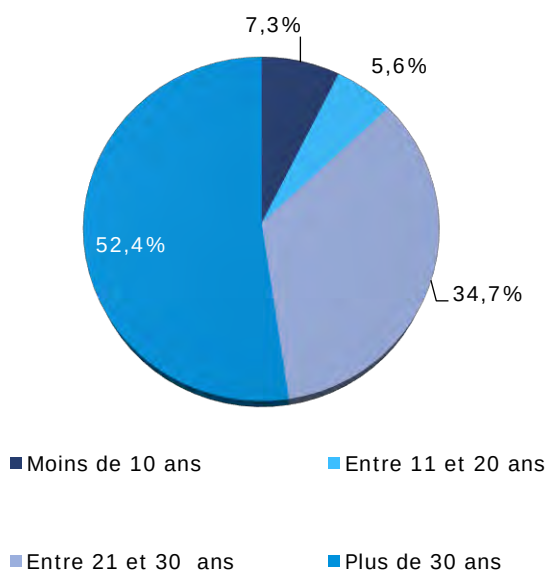
6 vergers produisent en Agriculture Biologique. 70% de ces volumes partent pour la SCAAP, 20% pour GARLANPY et 10% sont commercialisés en direct.

Age des plantations

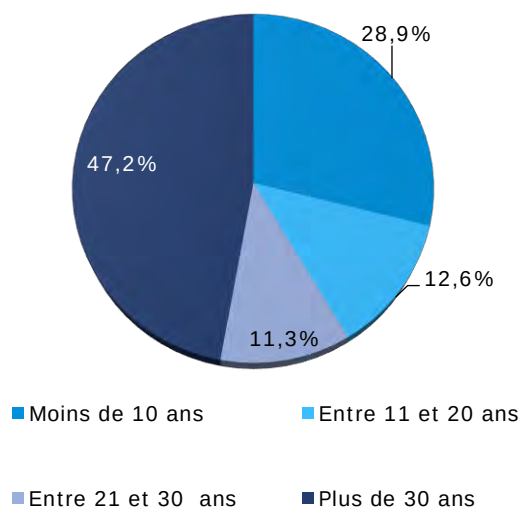
Le pas de temps pour l'évolution des vergers de kiwi est grand. Il y a forcément une grande inertie dans l'évolution de ce paramètre. Les replantations récentes n'entrent pas encore en production. Plus de la moitié des surfaces enquêtées ont plus de 30 ans.

On note cependant que les vergers conduits en bio sont légèrement plus jeunes. Il s'agit pour la plupart de vergers plantés et conduits en conventionnel pendant plusieurs années puis convertis en bio.

Age des plantations conduites en conventionnel



Age des plantations conduites en agriculture biologique



Chambre d'agriculture des Landes

**Cité Galliane - BP 279
55 avenue cronstadt
40005 Mont de Marsan**

**Tel : 05 58 85 45 45
Courriel : accueil@landes.chambagri.fr
landes.chambres-agriculture.fr**